COMMONWEALTH IMAGING 990
WEST CANADIAN GRAPHICS
202 AMBER STREET
MARKHAM ON L3R 3J8
16-Sep-09

La LIBERTÉ

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996

Vol. 95 n°47 • du 11 au 17 mars 2009 • **SAINT-BONIFACE**

1,10 $ + taxes

Grande fête sur le lac!

À Saint-Laurent, le festival Manipogo a ravi les résidants et charmé les visiteurs, lors d'une fin de semaine qui a vu briller le beau temps. Dernière des grandes fêtes hivernales de la communauté, le festival Manipogo célèbre la culture métisse et la tradition de la pêche blanche.

■ **Reportage-photos en page 43.**

photo : Stéphane Lajoie

Le SOMMAIRE

Comment nous joindre?

Téléphone : 237-4823
Télécopieur : 231-1998
Sans frais : 1-800-523-3355
la-liberte@la-liberte.mb.ca

Compressions à Radio-Canada

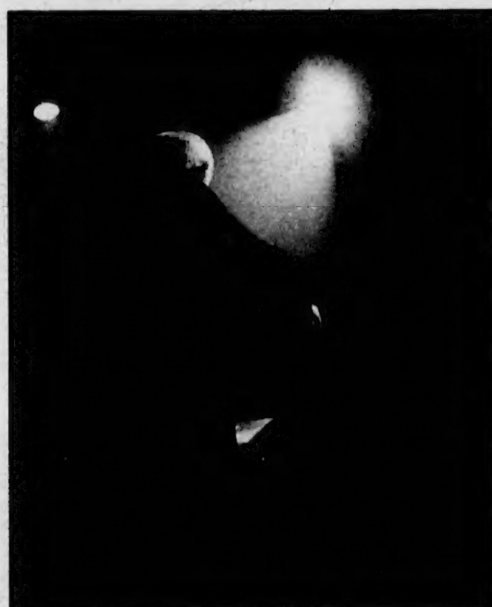
LA PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL HUBERT LACROIX annonçait récemment que CBC/Radio-Canada allait devoir procéder à des compressions pour boucler son budget, cette année et l'an prochain. La programmation régionale souffrira-t-elle?

■ **Page 3.**

Les artistes et Internet

LES JEUNES ARTISTES MANIENT INTERNET AVEC BRIO. Les nouveaux médias sont une formidable vitrine promotionnelle, en même temps qu'ils signent l'arrêt de mort du disque traditionnel. Bonne ou mauvaise nouvelle pour les musiciens?

■ **Dossier en pages 6, 7 et 8.**



Le violoneux de Saint-Laurent Émile Lavallée est l'une des personnalités honorées par les Prix Riel le 6 mars.

Découvrez les cinq lauréats **en page 14.**

La LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190
383, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

Directrice et rédactrice en chef : **Sylviane LANTHIER** ■ Directrice adjointe : **Sophie GAULIN** ■ Journalistes : **Patricia BITU TSHIKUDI, Stéphane LAJOIE** et **Camille SÉGUY** ■ Chef de la production et infographiste : **Véronique TOGNERI** ■ Adjointe administrative : **Roxanne BOUCHARD** ■ Caricaturiste : **Cayouche (Réal BÉRARD)** ■ Bicolo : **Roxanne BOUCHARD** et **Véronique TOGNERI** ■ Projets spéciaux : **Daniel BAHUAUD.**

Les bureaux sont situés au **383, boulevard Provencher** et sont ouverts de **9 h à 17 h du lundi au vendredi** ■ Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4** ■ Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable ■ Téléphone : **(204) 237-4823** ■ Sans frais : **1 800 523-3355** ■ Télécopieur : **(204) 231-1998.**

L'heure de tombée pour les annonces est le mercredi 17 h pour parution le mercredi de la semaine suivante. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %. ■ Nos annonceurs ont jusqu'au mardi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'adresse Internet : **http://journaux.apf.ca/laliberte/** ■ Courrier électronique : Administration : **la-liberte@la-liberte.mb.ca** ■ Rédaction : **redaction@la-liberte.mb.ca** ■ Département graphique : **production@la-liberte.mb.ca**

L'abonnement annuel: **Manitoba** : 33,60 $ (TPS et taxe provinciale incluses) ■ **Ailleurs au Canada** : 36,75 $ (TPS incluse) ■ **États-Unis** : 95 $ ■ **Outre-mer** : 130 $ ■ Les abonné(e)s manitobain(e)s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ par mois ■ Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach.**

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996

RETOURNER TOUTE CORRESPONDANCE NE POUVANT ÊTRE LIVRÉE AU CANADA À :
C.P. 190, SAINT-BONIFACE (MANITOBA) R2H 3B4

COURRIEL : la-liberte@la-liberte.mb.ca

ISSN 0845-0455



« Nous reconnaissons l'aide financière du gouvernement du Canada par l'entremise du Programme d'aide aux publications pour nos dépenses d'envoi postal »

Canada

TÉLÉDIFFUSION

Incertitudes à Radio-Canada

Radio-Canada prévoit un manque à gagner dans son prochain budget. La programmation des stations régionales en sera-t-elle affectée?

Patricia BITU TSHIKUDI, avec l'APF

La crise économique qui touche des secteurs comme la presse écrite et la télévision privée affecte aussi le diffuseur public CBC /Radio-Canada.

La 26 février, le président-directeur général de Radio-Canada, Hubert Lacroix, dressait un constat plutôt sombre des mois à venir, alors que la société d'État doit composer avec la perte de revenus publicitaires qui affecte son budget actuel et celui de l'an prochain.

Le diffuseur public réussira à ne pas faire de déficit en 2008-2009, mais ce sera au prix d'importantes compressions budgétaires, qui ont commencé au mois d'août. CBC/Radio-Canada reçoit un peu plus d'un milliard $ par année d'Ottawa, soit 34 $ par citoyen. CBC/Radio-Canada génère aussi des revenus de 600 millions $, dont la moitié provient des revenus publicitaires. Or ces revenus ont diminué de 7 % cette année, ce qui représente 55 millions $ en moins.

Les administrateurs de la Première chaîne doivent donc prendre des mesures pour rentrer dans leurs budgets. Les stations régionales devraient-elles s'inquiéter?

Pas plus qu'il ne faut, estime le directeur de la radio et de la télévision de Radio-Canada dans l'Ouest canadien, René Fontaine.

« On est loin des compressions budgétaires subies en 1997, dit-il. Je ne voudrais pas minimiser l'importance des défis qu'on doit relever, mais nous ne sommes pas dans la même situation qu'en 1997. »

Cette année-là, le diffuseur public avait subi des compressions budgétaires de l'ordre de 33 %.

Mais qui dit réajustements structurels, dit aussi réajustements au niveau de la programmation. « Toutes les possibilités sont examinées pour minimiser l'impact sur les services offerts par Radio-Canada », assure René Fontaine.

Des rumeurs voulant que des changements soient apportés à la programmation de Radio-Canada Manitoba circulent donc. Mais selon René Fontaine, rien n'a encore été décidé.

« Aucune décision n'a encore été prise, assure le gestionnaire. Le conseil d'administration de Radio-Canada doit se réunir les 16 et 17 mars. On saura mieux à quoi s'attendre à ce moment-là. Ce n'est pas à nous, dans les régions, de déterminer ce qui va être fait. Peu importe les décisions prises, il y a toujours moyen de se repositionner. »

Solutions possibles

Selon Hubert Lacroix, des solutions sont envisagées, telles que vendre certains actifs de la société, augmenter la publicité diffusée sur les ondes ou même réduire la couverture géographique des services en regroupant des stations locales. Des pertes d'emplois ne sont pas hors de question.

La société d'État a d'ailleurs récemment annoncé des décisions visant à réduire les dépenses. À Radio-Canada, l'émission *Le match des étoiles* ne reviendra pas la saison prochaine, en raison de ses coûts de production qui atteignent les 5 millions $. Le service des sports de Radio-Canada serait également ciblé.



Archives La Liberté

Radio-Canada doit effectuer des compressions et revoir son fonctionnement . Pour René Fontaine, c'est une opportunité.

« Nous devons nous concentrer sur les domaines où nous pouvons être les plus efficaces : être une entreprise de contenu, privilégier la programmation canadienne, se positionner comme un leader des nouveaux médias et être solidement ancré dans les régions », affirme Hubert Lacroix.

Pour René Fontaine, la situation actuelle « est une occasion pour nous de nous repositionner pour offrir d'autres services aux contribuables, et aussi pour revoir notre fonctionnement. Ça peut être bénéfique. »

Lors du Forum sur les arts et la culture organisé par Radio-Canada et *La liberté* en janvier dernier, des citoyens ont souligné la rareté des émissions télévisées réalisées au niveau local.

Mais selon René Fontaine, il est faux de croire que la programmation régionale a diminué. « Les gens ont souvent l'illusion que dans le passé c'était mieux, constate-t-il. Mais quand on regarde de plus près, on se rend compte que ce n'est pas toujours vrai. Il y a beaucoup de choses qui se font aujourd'hui, qui n'étaient pas disponibles avant. »

Depuis trois ans, Radio-Canada produit « des émissions qui nécessitent beaucoup d'argent », explique René Fontaine, telles que le Festival de l'humour et quelques émissions produites pendant le Festival du Voyageur.

Par ailleurs, dit-il, « l'émission ***C'est ça la vie*** connaît un grand succès et reflète les régions au niveau national », et « les contributions régionales au réseau n'ont jamais été aussi importantes ».

LORETTE

Générations en chansons

Avec l'aide du 100 Nons, Lorette présente sa première boîte à chansons intergénérationnelle, le samedi 21 mars 2009. (1)

« Le principe est de donner l'occasion à n'importe qui d'aller sur scène pour une chanson », explique un membre du comité culturel de Lorette, Pierre Tétreault.

Les chanteurs d'un soir sont coordonnés par la chanteuse Danielle Burke, du 100 Nons.

Pour la première édition, Lorette a réussi obtenu un bon mélange de générations sur scène.

« Nous aurons une vingtaine de participants, quelques élèves des écoles, des parents et des personnes âgées, se réjouit Pierre Tétreault. C'est un bon mélange pour une première. »

La soirée sera placée sous le signe de la simplicité. « On voudrait lui donner l'allure d'un spectacle comme on en ferait chez soi dans le salon, dans une ambiance très relax », confie Pierre Tétreault.

(1) À 19 h 30, dans la salle paroissiale de Lorette. Entrée : 5 $. Renseignements et réservations au 878-3922 ou au 878-4592.

C. S.

ÉDITORIAL

par Sylviane Lanthier



Question d'équité

C'est une nouvelle qui est relativement passée sous silence : en adoptant en troisième lecture la loi C-10 sur l'exécution du budget la semaine dernière, le parlement canadien a aussi adopté la *Loi sur l'équité dans la rémunération du secteur public*, qui modifie les droits de ses employées à réclamer l'équité salariale.

Obtenir un salaire égal à celui des hommes pour un travail égal, c'est une revendication des femmes depuis de nombreuses années. Au fédéral, cette revendication a pris la forme d'une longue lutte, qui est loin d'être terminée.

La nouvelle loi leur enlève désormais le droit de porter plainte à la Commission canadienne des droits de la personne, quand elles estiment ne pas être traitées de façon équitable. À toutes fins pratiques, elles ne pourront plus avoir recours à un tribunal. Il leur restera la Commission des relations de travail dans la fonction publique, sans possibilité d'être représentées par leur syndicat.

Le gouvernement dit vouloir agir de façon proactive, en traitant de l'équité salariale lors des prochaines négociations de conventions collectives. Du côté syndical, on déplore cette décision : le syndicat n'aurait pas les outils pour négocier sur un enjeu aussi vaste.

La décision du gouvernement fédéral navre d'autant plus les femmes que régler la question de l'équité pour ne plus que, dans l'appareil gouvernemental, elle soit systémique, demanderait un ajustement de la masse salariale d'environ 2 %. C'est une commission datant de 2004 qui a fait ce calcul. On ne parle donc pas d'énormes dépenses supplémentaires.

La semaine dernière, la ministre canadienne de la Condition féminine comparaissait devant la Commission de la condition des femmes des Nations unies. Pendant ce temps, des Canadiennes manifestaient devant le siège de l'ONU à New York, pour dénoncer le gouvernement pour ses gestes, surtout en matière d'équité salariale.

Sur d'autres sujets, le bilan du gouvernement Harper envers des mesures d'appui aux femmes et aux familles n'est pas, non plus, toujours à point. C'est le cas en matière de garderies. Dans ce dossier, les places restent insuffisantes, les travailleuses sont encore sous payées, les familles encore mal servies.

Le gouvernement préfère l'aide directe en versant des chèques aux jeunes familles, même si un appui à des organismes qui livrent des services bien concrets, comme les garderies, auraient probablement plus d'impact sur l'ensemble de la société.

Dans nos milieux, on sait pourtant que l'accès à des services de garde en français reste un besoin urgent, et que le manque de places devient un autre de ces facteurs qui contribuent à l'assimilation des enfants et des jeunes familles.

Ce que la *Loi sur l'équité dans la rémunération du secteur public* montre aussi du gouvernement Harper, c'est sa propension à imposer le silence à ceux et celles qui ne seraient pas d'accord avec ses gestes. Pourquoi refuser à ses employées un recours devant la Commission canadienne des droits de la personne si elles estiment être lésées au chapitre de l'équité salariale?

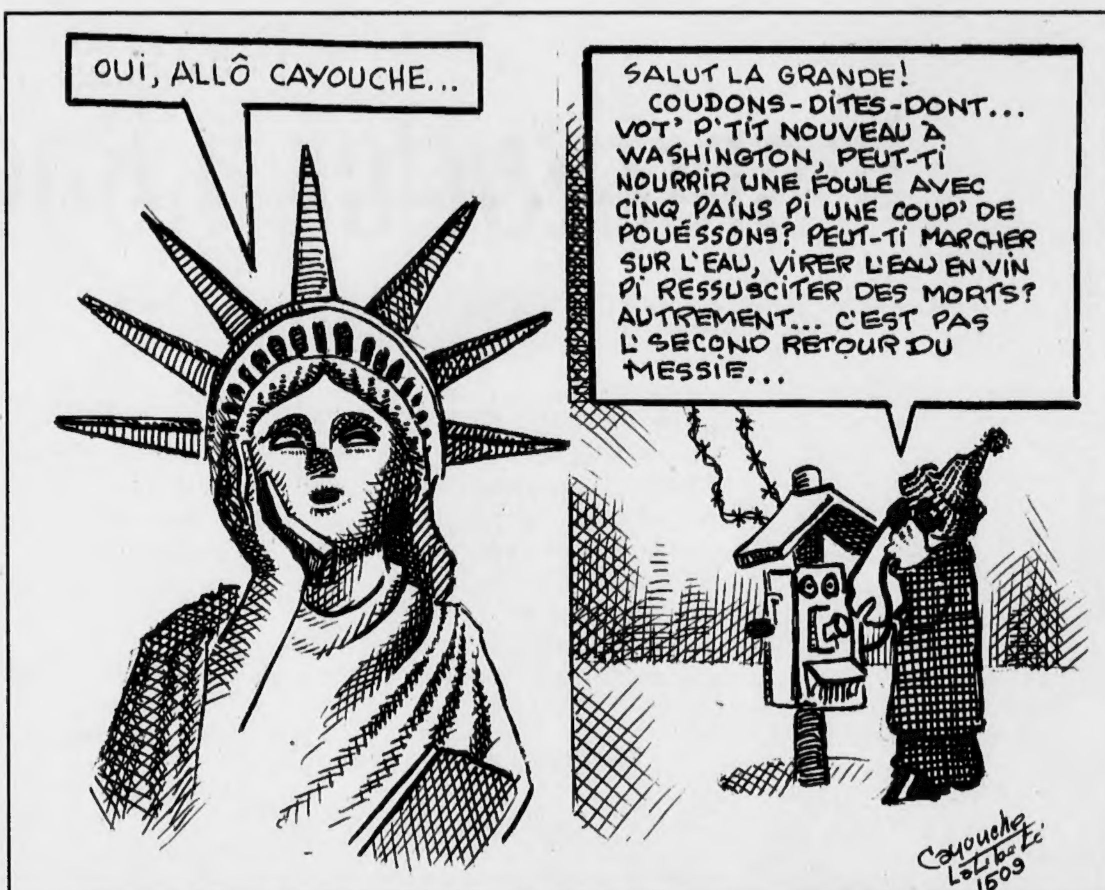
Cela rappelle le geste du gouvernement Harper quand en 2006 il abolissait le financement du Programme de contestation judiciaire. Là aussi, en coupant le financement à des groupes qui poursuivaient le fédéral sur des questions de langues officielles ou de droits à l'égalité, le gouvernement leur enlevait à toutes fins pratiques la possibilité d'avoir recours aux tribunaux pour tenter de faire respecter leurs droits.

Des gestes comme ceux-là ne font pas avancer la société de droits dans laquelle on vit, et ne rendent pas la démocratie canadienne plus reluisante. L'appareil gouvernemental est une grosse bête; le gouvernement lui-même, en tant qu'entité politique, est un organisme puissant. Les individus et les groupes à qui on accorde des droits, et à l'encontre de qui on clame ne pas vouloir faire de discrimination, devraient pouvoir se défendre contre de telles entités. Y compris les femmes qui réclament l'équité salariale.

Citation DE LA SEMAINE

« Sans ma page MySpace, ma musique n'aurait jamais été entendue. »

Les nouveaux médias aident les jeunes artistes comme Coeur de pirate, mais nuisent-ils à l'industrie en général? Un dossier à lire cette semaine. ■ **Pages 6, 7 et 8.**



LA BROQUERIE

Bientôt un nouveau plan

La Municipalité rurale de La Broquerie entame une révision de son plan stratégique de développement. Une démarche qui n'avait pas eu lieu depuis 1986.

Camille SÉGUY

Lors d'une réunion spéciale mardi 3 mars 2009, le conseil municipal de La Broquerie a posé les premiers jalons de la révision du plan de développement stratégique de la Municipalité rurale.

« Il s'agit d'un plan qui dit quelles régions de la Municipalité vont servir à quelles fins », précise la directrice adjointe de la Municipalité rurale de La Broquerie, Nadine Vielfaure.

Le conseil accueillait trois membres de la firme Lombard North Group, Todd Breckman, Matthew Glavin et David Palubeski.

Ces derniers ont présenté leurs recherches sur la situation présente de La Broquerie et ses tendances, en termes démographiques, économiques ou encore géophysiques.

« C'est le gouvernement du Manitoba qui a indiqué à toutes les municipalités qu'il serait bon de réviser leurs plans de développement, il y a un an et demi. Donc nous avons contacté la firme Lombard North Group, raconte la préfète de la Municipalité rurale de La Broquerie, Marielle Wiebe. C'est important pour nous, car on grandit de plus en plus. »

Cette étude du plan de développement actuel, qui date de 1986, a servi de point de départ à une discussion sur les succès et les échecs des politiques de planification existantes, et les défis à relever aujourd'hui.

« Le plan de développement stratégique permet de s'assurer qu'on connaît tous les éléments de la Municipalité, et de prendre en compte le fait qu'on grandit tellement vite, pour les générations futures », indique Marielle Wiebe.

Nombreux défis

Selon le conseil municipal, la liste des échecs de l'ancien plan de développement stratégique, et des défis à relever, est longue.

Tout d'abord, l'organisation des zones résidentielles rurales semble poser question. « La désignation de ces zones n'a pas été bien faite, signale un conseiller. Elles auraient dû être tenues à l'écart des terres agricoles de qualité et plus proches des axes routiers. »

Les zones résidentielles rurales sont en effet des zones dans lesquelles l'activité agricole n'est pas l'objectif principal. Les résidants possèdent pour la plupart des *Hobby Farms*, autrement dit des fermes dans lesquelles l'usage agricole de la parcelle passe après son usage résidentiel.

« Il y a trop de *Hobby Farms* un peu partout dans la Municipalité rurale, ajoute Marielle Wiebe. Leur développement est trop disséminé. »

« De plus, le développement résidentiel rural près de zones agricoles avec du bétail a mené à des conflits et des plaintes au sujet des odeurs », renchérit un conseiller.



photo : Camille Séguy

Marielle Wiebe et son conseil municipal ont discuté des problèmes de développement que rencontre La Broquerie.

Une autre source d'inquiétude est le potentiel de La Broquerie pour une croissance de population dans l'avenir.

« Steinbach demande une zone tampon de deux milles entre leur ville et notre Municipalité rurale, souligne un conseiller. C'est irréaliste, ça limite trop notre développement. »

« Il nous reste les zones inondables, et placer notre développement à ces endroits est une mauvaise idée », ajoute un autre conseiller.

Mais à cela, Marielle Wiebe propose de « remplir les zones résidentielles qui existent déjà avant d'en créer de nouvelles ».

À propos de croissance de population, les membres de la firme Lombard North Group avaient déjà pointé quelques impératifs dans le futur plan de développement stratégique de la Municipalité rurale de La Broquerie.

« La croissance de population va engendrer une augmentation de la demande de services, note Todd Breckman, notamment en termes de transport et de facilitation des accès. »

Marchand et le nord de la Municipalité rurale, dont la qualité des sols est moins propice à l'agriculture, pourraient ainsi devenir des zones de services.

« De plus, continue Todd Breckman, pour garder la jeune population à La Broquerie, il va falloir assurer une diversification économique. Enfin, la tendance au développement résidentiel rural doit être comprise et prise en considération. »

Lombard North Group s'est engagé à étudier les solutions aux problèmes soulevés, et à revenir en mai 2009 avec un nouveau plan de développement stratégique, à proposer au conseil municipal de La Broquerie.

« On rencontrera aussi le personnel de Steinbach, qui rédige également un nouveau plan de développement, précise David Palubeski. Il y a beaucoup de personnes qui habitent à La Broquerie mais travaillent à Steinbach, donc il vaut mieux trouver un terrain d'entente dès que possible. »

MUSIQUE

Devenir professionnel

Dans la musique, devenir professionnel n'est pas une route facile. Deux membres de Chic Gamine étaient au 100 Nons pour partager leur expérience.

Camille SÉGUY

« Tu peux être musicien et adorer ce que tu fais, mais c'est une toute autre étape à franchir pour se lancer en carrière, prévient une membre de Chic Gamine, Andrina Turenne. Devenir professionnel, ce n'est plus vraiment une question de talent, mais plutôt de comment tu sais te vendre. »

Andrina Turenne et sa collègue de Chic Gamine, Ariane Jean, étaient au 100 Nons samedi 21 février. Elles ont animé un atelier sur les difficultés de la professionnalisation dans le domaine musical.

Définir ses buts

Selon les deux chanteuses, pour réussir à gagner sa vie dans le domaine musical, il faut commencer par déterminer clairement ses objectifs.

« Il est bon de faire un plan stratégique, avec les buts à atteindre dans deux, cinq ou dix ans, et comment s'y rendre, conseille Andrina Turenne. Ces buts devront être révisés en cours de route, en fonction des progrès du groupe et des opportunités, mais c'est important de les avoir au départ. »

Ariane Jean ajoute que « pour faire du *business*, il faut d'abord savoir pour quelles raisons on veut se lancer et quels sacrifices on est prêts à faire. Est-ce juste pour rencontrer Britney Spears? Sommes-nous prêts à rater des réunions de famille importantes à cause d'un spectacle ou d'une tournée? Parce que ça arrivera ».

Définir ses buts commence d'abord par son public. Vouloir plaire à tout le monde n'est pas le secret de la longévité, selon Chic Gamine.

« On veut toujours être inclusif et chanter pour tout le monde, mais c'est une erreur, affirme Andrina Turenne. Il faut commencer petit, et grandir après. Quand on a ciblé son public, c'est plus facile après de voir à quels événements il sera pertinent de participer. »

L'important n'est en effet pas d'être partout, mais plutôt de placer sa musique aux bons endroits, aux bons moments, et devant les bonnes personnes. Mieux vaut investir son temps et son argent en fonction des buts qu'on s'est fixés.

« On veut s'assurer qu'à chaque *show* ou chaque disque, le monde reviendra pour le prochain, souligne Andrina Turenne. Il faut développer une relation spéciale avec son public, presque comme si on était mariés. C'est cette relation qui va perpétuer une carrière. »

Ariane Jean met aussi en garde que « si tu changes ta musique, pour mieux percer par exemple, tu ne seras pas heureux et il sera difficile de revenir en arrière ». Là encore, il est nécessaire de savoir ce qu'on veut faire avant de se lancer.

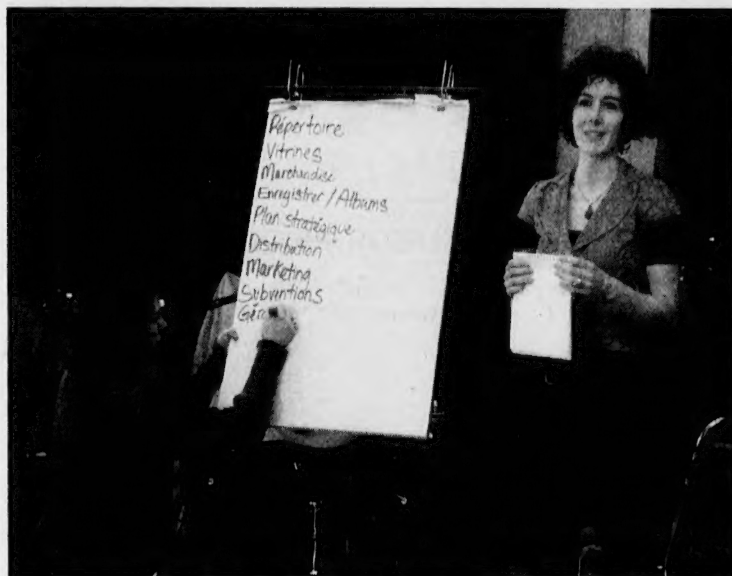


photo : Camille Séguy

Andrina Turenne et Ariane Jean ont expliqué comment leur groupe, Chic Gamine, a réussi à se professionnaliser.

Indépendance

Les deux artistes ont souligné un autre point important pour réussir sa carrière : rester le plus longtemps possible indépendantes des gérants ou autres personnes.

« L'industrie est pleine de monde qui veut ton argent et te dire comment faire, signale Andrina Turenne. Mais en vérité, il n'y a pas une seule formule et ton groupe est le seul à vraiment savoir ce qui est bon pour toi. »

Pour leur part, les Chic Gamine n'ont embauché de gérant qu'en août 2008, plus d'un an après leurs débuts.

« C'est bien de s'autogérer aussi longtemps que possible, conseille Ariane Jean. Il faut faire sa propre recherche. C'est comme ça qu'on apprend ce que c'est que le *business*, et c'est comme ça qu'on reste en contrôle après, même quand c'est quelqu'un d'autre qui s'occupe de nos affaires. »

Grâce à l'indépendance que le groupe a gardé, les membres de Chic Gamine apprécient en effet d'être toujours libres dans leurs choix, de pouvoir dire non directement.

Et quand vient le temps de prendre un gérant car les affaires marchent, Chic Gamine recommande là encore la prudence.

« Faites toujours votre recherche, note Ariane Jean. Voyez avec qui ce gérant travaille déjà et quel a été le cheminement de ces artistes. Il ne faut laisser rentrer dans sa carrière que des personnes qui peuvent faire monter le groupe d'un cran. »

Internet

Même si elles ne remplacent pas le démarchage direct des artistes auprès des magasins, des radios et des télévisions, les nouvelles technologies facilitent plus que jamais l'autogestion selon les deux chanteuses.

« Il faut utiliser Internet!, martèle Ariane Jean. Se créer un site Internet, une page sur MySpace, une autre sur Facebook, ou encore poster des vidéos sur YouTube, ça permet de se rendre plus visibles. C'est aussi un bon moyen de promouvoir des *shows*, en envoyant des invitations sur Facebook, par exemple. Tu sais qu'elles seront vite diffusées aux contacts de tes contacts. »

Les fans sont une autre ressource à prendre en considération. « Il y a beaucoup de monde qui veut aider le groupe, mais il faut les aider à vous aider, souligne Andrina Turenne. Par exemple, des fans aimeraient bien poser des posters, mais si vous ne demandez pas qui serait intéressé, ils n'oseront pas proposer. »

De même, « tu peux toujours trouver un ami à embaucher pour t'aider un ou deux jours quand il te manque du temps pour tout faire », ajoute-t-elle.

Les deux membres de Chic Gamine reconnaissent néanmoins qu'elles sont une exception.

« Nous avons commencé à un niveau non habituel, car nous avions déjà fait beaucoup de cheminement avant, dans nos groupes respectifs, admet Ariane Jean. Nous avions déjà des contacts, dès les débuts de Chic Gamine. »

« Mais on a aussi la *can do* attitude, conclut Andrina Turenne. L'important ce ne sont pas les hauts ou les bas, c'est la vision à long terme. Être convaincu qu'on y arrivera, même si jamais rien ne sera parfait. »

MICHEL RIVARD

Vivre avec son époque

Propos d'un artiste qui a 30 ans de métier.

Sylviane LANTHIER

Michel Rivard est un artiste connu, réputé, crédible, expérimenté. Pourtant, il n'a aucun conseil à offrir à de jeunes artistes désireux de démarrer leur carrière, dans un milieu musical aux prises avec les nombreux changements qu'entraînent les nouvelles technologies. « Ce que les jeunes font aujourd'hui, je l'ai fait en 1971 dans des conditions très différentes. C'est une partie du travail pour laquelle je n'ai pas de compétence : je serais très mal pris d'être un jeune artiste de nos jours. Par contre, ils ont des moyens et connaissent des choses, ils savent comment s'y prendre avec Internet. »

« Dans mon temps, raconte Michel Rivard, pour avoir un démo passable, tu enregistrais une cassette ou, pour avoir quelque chose de professionnel, tu te payais un studio. Maintenant, avec un ordinateur tout le monde peut se faire un super bon démo. »

Enregistrer un disque compact, c'est plus facile et ça coûte moins cher quand on peut le faire d'un studio aménagé dans sa maison : c'est d'ailleurs ce que Michel Rivard a fait en produisant son CD ***Confiance***. Cette méthode de travail est également à la portée de jeunes artistes, et c'est peut-être ce qui explique qu'ils soient relativement nombreux à tenter de percer. « Le temps, indique Michel Rivard, finit par faire une sélection naturelle. »

Le monde de la musique est en pleine transition : avec Internet vient le téléchargement de musique gratuite, la vente en ligne, la possibilité d'acheter des chansons à la pièce plutôt que des albums complets. Avec Internet vient aussi une toute nouvelle façon, pour les artistes de faire leur promotion et de communiquer avec leur public. En même temps, les ventes des disques compacts sont en perte de vitesse et l'industrie de la musique doit constamment s'adapter à des changements soudains. « Le *Do It Yourself* est rendu important chez les artistes, signale Michel Rivard. Tu fais comme une famille qui se penche sur son budget : tu regardes de quoi le marché à l'air et tu prends des décisions en conséquence. » Pour les spectacles, ce qui peut varier, ce sont donc « les éléments du décor ou s'il y aura trois ou huit musiciens dans le *band* ».

Michel Rivard a débuté sa carrière il y a 35 ans. « Il faut s'adapter, dit-il. Par exemple, j'ai l'âge que j'ai : ce que je fais ne passe plus à Musique Plus et ne joue pas dans les radios commerciales. Mais j'ai des atouts : je peux jouer tout seul en spectacle, ou avec un musicien, ou trois, ou huit, ou encore avec tout un orchestre symphonique. »

Reconnaissant que le milieu de la musique est en pleine transition et en plein questionnement, Michel Rivard dit aussi : « Je ne suis pas pessimiste. C'est une période où les gens inventent des affaires, des nouveaux moyens ». Et peu importe comment ils réussissent à vendre leur musique, « il y aura toujours des gens qui vont aller voir les artistes sur une scène ».

NOUVEAUX MÉDIAS

Une lame à double tranchant

Le cyberespace nuit-il aux musiciens, ou les aident-ils? Regard sur une industrie musicale en pleine mutation.

Patricia BITU TSHIKUDI

On l'entend souvent. Télécharger de la musique sans payer c'est illégal, c'est du vol et ça fait mal aux artistes.

Pour le milieu artistique, l'heure est venue de réglementer le cyberespace et les nouveaux médias. Un groupe d'artistes comparaissait d'ailleurs le 18 février devant le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) pour que ce dernier impose aux nouveaux médias des règles de contenu canadien semblables à celles appliquées à la radio et à la télévision.

Pourtant, ces nouveaux médias semblent de plus en plus prisés par les artistes émergents. Les sites de socialisation tels que MySpace et Facebook, ainsi que le site YouTube, sont pour eux de véritables vitrines promotionnelles. Certains y sont même découverts. C'est le cas de la chanteuse québécoise Béatrice Martin, connue sous le nom Cœur de pirate.

Un outil utile

« J'ai été découverte grâce à ma page MySpace, dit la chanteuse de 19 ans, qui est sous contrat avec une importante maison de disque française. Les nouvelles technologies aident les artistes dans leur promotion. Bien sûr, il y a du bon et du mauvais, mais je crois que les artistes s'adaptent aux nouveaux médias, et les maisons de disques aussi. Dans mon cas, Internet m'a aidée. Sans ma page MySpace, ma musique n'aurait jamais été entendue. Internet donne une voix à tout le monde. »

Si plusieurs artistes voudraient voir le cyberespace contrôlé, certains y voient donc beaucoup de côtés positifs.

« Dès qu'un nouveau groupe se forme, c'est automatique, il crée sa page MySpace ou Facebook. On n'a plus le choix de faire affaire avec Internet, dit Béatrice Martin. Quand les maisons de disques veulent pousser un artiste, la première chose qu'elles se demandent, c'est ce qu'elles vont mettre sur Internet. »



photo : Patricia Bitu Tshikudi

Découverte grâce au site de socialisation MySpace, la chanteuse Cœur de pirate voit dans le cyberespace un outil incontournable de l'industrie musicale et artistique.

« Selon moi, il y a plus de côté positifs que négatifs à être sur Internet, affirme Justin Lacroix du Justin Lacroix Band. On peut être entendus n'importe où dans le monde. Je ne vois pas quel mal il y a à ce que les gens écoutent ma musique gratuitement, du moment que ça peut amener quelqu'un d'autre à la découvrir. Pour moi, c'est toujours payant que quelqu'un écoute ma musique, même gratuitement. »

Réalités du marché

« Plus on a de visibilité, plus on a de chances d'être vus lors de nos spectacles », estime Justin Lacroix. La vente de disques ne rapporte plus autant aux artistes. En 2009, ce sont les spectacles qui sont lucratifs.

« Ce n'est pas sur Internet que tu fais ton argent, assure Béatrice Martin. Les nouveaux médias, c'est un *kick start*, un endroit où débuter sa carrière. En ce moment, ce sont les spectacles qui rapportent le plus. Si les gens écoutent ta musique, ça va les amener à aller voir tes spectacles. »

« En tournée, tu peux vendre de 5 à 10 000 albums alors qu'en magasin, tu en vendras 150 copies, illustre Éric Gosselin, du groupe Kraink. Ce n'était pas le cas avant. »

La baisse des ventes d'albums concorde avec l'avènement du téléchargement en ligne, et pour certains, c'est une évolution naturelle de l'industrie. « Les disques se vendent moins en partie parce qu'il y a plus d'artistes qu'il y a 20 ans, affirme Béatrice Martin. Aujourd'hui, tout le monde peut faire de la musique. Ça ne coûte pas cher de faire un album. »

Pour Julien Desaulniers, du groupe Les Voyous, ce sont les gros labels qui s'inquiètent du téléchargement de musique gratuite. «Ce sont les multinationales qui se plaignent le plus », dit-il.

« Quand les gros labels ont commencé à dire que le téléchargement de musique était un crime, ça a créé une réaction d'opposition chez le consommateur », raconte Éric Gosselin.

Pour ce jeune musicien, il faut cependant se méfier du discours voulant que tout ce qui importe aux artistes, c'est de créer, peu importe s'ils sont payés ou pas. « Les consommateurs croient que la musique est un service gratuit. Ce qui a été perdu avec téléchargement de musique gratuite, c'est la valeur du travail des artistes. Ils ont aussi ont des factures à payer et doivent aussi manger. Dans la bataille entre les maisons de disques et les propriétaires de sites Internet, les artistes sont les perdants. »

Réglementer ou pas?

Alors, réglementer ou non le cyberespace? Le consensus est loin d'avoir été trouvé. « Des limites sont nécessaires, mais il ne faut pas qu'elles nuisent à la créativité des artistes, dit Julien Desaulniers. On doit trouver un juste milieu entre la réglementation et la liberté sur Internet. »

« Je ne crois pas que réglementer Internet va diminuer le piratage de musique, affirme Justin Lacroix. Je ne sais pas si on devrait même réglementer le Net. La musique devrait être accessible à tous. Avec les radios qui ne font pas vraiment une bonne job, on est obligés de prendre d'autres moyens pour se faire entendre. Internet nous aide. »

« On devrait plutôt avoir un système comme celui de la radio et la SOCAN (Société canadienne des auteurs compositeurs et éditeur de musique), qui taxe directement les stations de radio qui diffusent la musique. Je ne sais pas si c'est un modèle qui peut fonctionner avec Internet, mais c'est une hypothèse à laquelle on réfléchit dans le milieu », propose-t-il.

Selon Éric Gosselin, si l'industrie n'a pas encore réussi à baliser l'accès aux produits, c'est en partie en raison du manque de consensus dans le milieu artistique. « Les artistes ne s'entendent pas sur la question, c'est peut être un peu pour ça qu'on n'a pas encore trouvé de solution au problème », conclut-il.

JUSTICE

Les Métis attendent le verdict

La cause des Métis concernant leurs droits de propriété a été portée en Cour d'appel fin février.

Camille SÉGUY

Depuis 1981, avec l'appui de la Fédération des Métis du Manitoba (MMF), les Métis de la vallée de la rivière Rouge réclament devant les tribunaux leur droit de propriété sur 566 000 hectares de terrain, évalués à des milliards de dollars.

« C'est une question d'interprétation des articles 31 et 32 de l'Acte du Manitoba, qui a créé la province en 1870, explique la juriste et Métisse, Aimée Craft. Selon la loi, une partie du territoire était réservée aux enfants métis pour s'assurer qu'ils puissent rester au Manitoba, que les terres ne soient pas occupées, et les Métis déjà établis avaient la propriété de leurs terres. »

Le président de la MMF, David Chartrand, ajoute que « le document précisait que les terres ne pouvaient pas être achetées aux enfants avant qu'ils n'aient 21 ans ».

C'est sur ce point que les Métis poursuivent le gouvernement fédéral. Ils l'accusent d'avoir « changé la loi sans demander leur avis aux Métis, en disant que les enfants métis pouvaient vendre leurs terres, et priver les Métis de leur droit de propriété par ce biais », signale David Chartrand.

Aimée Craft souligne aussi que « les pratiques des Métis n'ont pas été respectées dans la distribution des terres. Leur tradition est de s'installer en groupes de familles, mais le gouvernement leur a proposé des terres éparpillées. Les Métis les ont donc vendues pour rester près de leur famille, et beaucoup se sont faits avoir comme ça ».

Reconnaissance

« Les Métis ne demandent pas le retour de leurs terres ni une compensation monétaire, précise cependant Aimée Craft. Ils veulent une déclaration officielle, qui reconnaît publiquement les manquements du gouvernement à l'article 31. »

« Le Canada a déshonoré ses propres engagements légal et constitutionnel envers le peuple métis et ses enfants, renchérit David Chartrand. Nous voulons que le gouvernement fédéral reconnaisse qu'il a eu tort. »

Alors que le Canada tente de rattraper son histoire vis-à-vis des Autochtones et de ce qu'ils ont vécu dans les écoles résidentielles, en rendant justice au peuple des Premières Nations, la reconnaissance des erreurs du gouvernement fédéral envers le peuple Métis est d'autant plus importante.

« Entendre les faits au tribunal, c'était incroyable, raconte David Chartrand. Après la création du Manitoba, les Métis ont été abusés, assassinés et violés. Il y a vraiment eu de la tyrannie envers le peuple métis, de la part du gouvernement canadien. En 1880, plus de la moitié avaient dû fuir la province, et les Métis francophones de la vallée de la rivière Rouge étaient de loin les plus touchés par la haine. »

Long procès

Clos le jeudi 26 février 2009, le procès en appel des Métis envers le gouvernement fédéral est historique, dans sa longueur et son ampleur.

« La Cour d'appel du Manitoba a siégé pendant plus d'une semaine, souligne Aimée Craft. Apparemment, c'est le plus long cas en appel au Manitoba, et peut-être même au Canada. »

Alors que la durée d'un procès en appel est en moyenne de trois jours, David Chartrand explique cette longueur par « l'importance historique de la cause ».

« On a attendu ce jour pendant 140 ans, donc il y a des tonnes de documents et d'informations historiques à présenter », remarque-t-il.

Aimée Craft explique aussi le phénomène par la complexité de l'affaire. « Il s'agit d'interprétation constitutionnelle mêlée à des faits historiques, note-t-elle. Ce sont des circonstances uniques, il faut appliquer des principes du droit autochtone dans un cadre particulier. »

De plus, « la cause métisse a mobilisé cinq juges à la Cour d'appel, alors que normalement il n'y en a que trois », ajoute David Chartrand.



Archives La Liberté

David Chartrand, avec sa petite fille. Si les Métis font entendre leur cause, la reconnaissance du gouvernement fédéral aura un impact sur tout le peuple Métis, d'aujourd'hui et de demain.

En attente

En première instance, le tribunal avait tranché en faveur du gouvernement.

« Les deux niveaux de gouvernement, provincial et fédéral, soutiennent que les transferts de terres étaient faits dans la légalité, signale la porte-parole du gouvernement du Manitoba, Rachel Morgan. Il n'y a pas eu violation de l'Acte du Manitoba. Cependant, nous reconnaissons que ces transferts ont été mal conduits. »

Aimée Craft raconte aussi que « le gouvernement fédéral a fait valoir que la question n'avait pas d'impact aujourd'hui, car les droits de l'article 31 s'étaient éteints avec le décès des Métis concernés ».

Pour le moment, les Métis sont en attente du verdict de la Cour d'appel. « Les juges pourraient mettre un an à prendre leur décision, indique David Chartrand. Mais nous sommes très confiants, notre avocat a fait du très bon travail. »

Pour sa part, Aimée Craft confie que pour elle, « il y a une grande probabilité que la cause aille ensuite en Cour suprême du Canada ».

CANAL DE DÉRIVATION

L'embellissement se concrétise

Construit en 1968, le canal de dérivation a sauvé Winnipeg des eaux une vingtaine de fois. En pleine expansion, le canal prend maintenant le virage vert pour redonner à la nature et à l'histoire la place qu'elles méritent.

Stéphane LAJOIE

L'annonce en février dernier d'un plan provisoire d'aménagement récréatif du canal de dérivation ouvre la porte à un développement récréotouristique de la région de Saint-Norbert.

Le nouveau projet de la Commission du canal de dérivation, nommé *Possibilités*, prévoit l'aménagement d'un *corridor vert polyvalent* qui serait ouvert à l'année le long du canal. Selon les plans de l'entreprise de planification et

d'architecture du paysage Hilderman Thomas Frank Cram, plus de 800 000 arbres seront plantés le long du canal au cours des 20 prochaines années, pour agrémenter le paysage et réduire l'effet de serre.

« C'est une excellente nouvelle qui est une continuation du réaménagement de la réserve Duff Roblin, indique le directeur général d'Entreprises Riel, Normand Gousseau. Le développement économique et touristique de l'extension du canal est une valeur ajoutée de son but premier, qui est de protéger la ville. C'est une merveille d'ingénierie simple et efficace, qui mérite d'être montrée et embellie. »

Depuis plusieurs années, Entreprises Riel, Group'Action Saint-Norbert et Rivers West font campagne auprès du gouvernement pour l'aboutissement d'un tel projet. En 2004, Entreprises Riel et Group'Action Saint-Norbert avaient posté un sondage aux 3 289 ménages de la région pour recueillir l'opinion des résidants sur la possibilité d'un développement récréotouristique du canal de dérivation. 678 foyers avaient complété le sondage et du lot, 85 % se disaient en faveur de l'aménagement de sentiers pédestres et 77 % pour l'ajout de pistes cyclables le long du canal.

« Le sondage nous a permis de voir que les gens de Saint-Norbert désiraient que le canal devienne un endroit où l'on pourrait relaxer, aller se promener en été ou glisser en hiver avec les enfants, explique Normand Gousseau. Les recommandations faites par les citoyens ont amené différents groupes communautaires à la table et c'est ainsi que nous avons pu faire pression sur le gouvernement pour qu'un projet de revitalisation voie le jour. »



Archives La Liberté

Le projet *Possibilités* transformerait le canal de dérivation en attrait récréotouristique d'envergure.

Le projet *Possibilités* couvrira une superficie de 6 500 acres répartis sur 48 kilomètres. Deux bandes de terrain de 250 mètres, situées de part et d'autre du canal, seront réaménagées pour accueillir les visiteurs.

Le projet comprend également la construction de passerelles piétonnières pour permettre la traversée à bas niveau du canal, l'aménagement de jardins communautaires et la location de parcelles de terrains aux agriculteurs pour la culture de fourrage. Des plaques informatives sur l'historique du canal et son fonctionnement seront réparties sur les sentiers, une initiative que 51 % des répondants du sondage d'Entreprises Riel favorisaient. Les différents sentiers seront reliés au Couloir de verdure de la rivière Seine, à la Réserve Duff Roblin et au Sentier transcanadien.

« Nous voyons finalement le fruit de nos efforts, explique l'ancienne présidente de Group'Action Saint-Norbert, Joanne Therrien. Le partenariat d'Entreprises Riel, de la communauté de Saint-Norbert et des groupes communautaires, tant anglophones que francophones, a permis de mettre de l'avant l'héritage de Saint-Norbert. L'aménagement d'une aire récréative le long du canal profitera aux résidants et aux entreprises et permettra un développement durable de notre communauté. »

DSFM

Un budget de 61 millions $

La Division scolaire franco-manitobaine a présenté en région sa deuxième ébauche du budget 2009-2010, les 2, 3 et 4 mars 2009.

Camille SÉGUY

Après une première série de consultations en région en janvier 2009, pour discuter de la première ébauche du budget 2009-2010 de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM), le Comité de développement du budget a présenté une deuxième ébauche du budget.

« Le comité a priorisé les rétroactions sur la première ébauche et incorporé autant que possible les demandes et suggestions à la deuxième ébauche », explique le directeur général de la DSFM, Denis Ferré.

Le budget opérationnel prévu pour 2009-2010 s'élève à 61 343 108 $. C'est une augmentation d'environ 6 %, soit près de 4 millions $, par rapport à l'année 2008-2009.

« On prévoit un déficit de 110 000 $, précise toutefois le secrétaire-trésorier de la DSFM, Serge Bisson. Mais sur un total de plus de 61 millions $, ça ne représente pas beaucoup. »

À hauteur de 70,96 % du budget, les salaires divisionnaires représentent de loin la plus grosse part dans la deuxième ébauche du budget 2009-2010.

Viennent ensuite 9,68 % consacrés au transport, car la DSFM prévoit ajouter cinq nouvelles routes d'autobus. Elle en compte déjà 116.

« Nous sommes une division scolaire provinciale, donc ça affecte beaucoup notre budget au niveau des coûts de transport, souligne Denis Ferré. Par an, on fait 2,4 millions de kilomètres! »

La part du budget consacrée à l'entretien est également importante. Elle s'élève à 7,17 %.

Six axes

Pour l'année 2009-2010, la DSFM divise son plan stratégique en six axes, qu'on retrouve dans son budget. Ces axes se recoupent les uns avec les autres.

Tout d'abord, elle « voit à renforcer ce qui existe et à promouvoir ses réussites ».

Cela passe entre autres par une étude du bien-être du personnel, une meilleure coordination communautaire et des sports au niveau divisionnaire, 40 000 $ de bourses pour des étudiants universitaires en éducation, en échange de leur engagement à venir enseigner en région rurale, et 100 000 $ dévoués à la communication et au marketing.

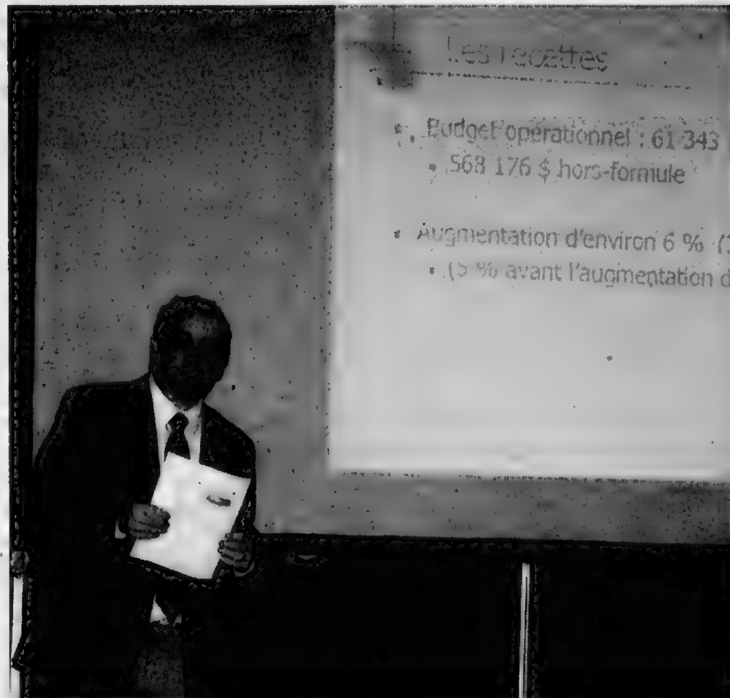


photo : Camille Séguy

Avec Denis Ferré et Réal Déquier, Serge Bisson a présenté en région la deuxième ébauche du budget 2009-2010 de la DSFM.

« Nous avons l'intention de créer un poste de marketing, car la question de la visibilité de la DSFM auprès de la communauté et des familles est essentielle », note Denis Ferré. Aujourd'hui, au moins deux tiers des ayant-droits ne choisissent pas la DSFM.

Elle veut aussi « s'améliorer continuellement et offrir des services exceptionnels aux élèves ».

Le budget prévoit notamment 78 387 $ de ressources propres au Bac international du Collège Louis-Riel (CLR). Un autre 60 000 $ sera consacré au recrutement de personnel et à la formation d'une relève en cas de besoin, en particulier aux postes de direction d'école, direction générale et spécialisés.

La DSFM doit aussi embaucher une contractuelle pour mettre à jour ses documents de santé et sécurité au travail, à la demande de la Province.

Le troisième axe est « l'assurance des liens étroits avec les parents et les intervenants agissant au sein de la Division ».

En plus d'un nouveau poste de marketing, la DSFM va rénover les systèmes de téléphone dans les écoles (75 000 $) et améliorer son site Internet. Le coordonnateur communautaire aidera également à faire le lien entre les comités scolaires pour aider à développer les projets.

Ensuite, « la DSFM mobilise les forces vives du milieu, en partenariat, vers la réalisation d'un projet éducatif francophone au Manitoba ».

« On voudrait que chaque école ait deux projets communautaires par cycle, explique Denis Ferré. L'un de l'école vers la communauté, l'autre de la communauté vers l'école. Par exemple, le projet « Grands-parents et lecture », où des grands-parents pourraient venir lire dans les classes. C'est important pour la construction identitaire. »

La DSFM développe aussi des cours en partenariat avec le Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB), et réfléchit à offrir plus de cours au centre d'apprentissage pour adultes.

Dans le cinquième axe, « la DSFM reconnaît chaque école comme un projet éducatif distinct ». Le budget consacre par exemple 86 500 $ pour continuer le projet Petites écoles en réseau (PEER).

Enfin, « la DSFM augmente et élargit sa clientèle ». Deux populations sont particulièrement visées : la petite enfance, avec l'ajout de Centres de la petite enfance et de la famille (CPEF) dans les écoles de la DSFM, et les nouveaux arrivants. Le budget 2009-2010 consacre près de 80 000 $ à l'ajout de ressources pour les nouveaux arrivants.

« Le pourcentage de nouveaux arrivants issus de camps de réfugiés est plus grand chez les francophones que chez les anglophones, note un membre du Comité de développement du budget, Réal Déquier. Cela amène des défis particuliers, auxquels nous devons répondre. »

Le budget final de la DSFM sera adopté en rencontre extraordinaire, le 6 avril 2009. (1)

(1) Vous pouvez lire la deuxième ébauche du budget sur le site Internet de la DSFM, www.dsfm.ca/annonces.php, et envoyer vos commentaires avant le 31 mars à dverrier@atrium.ca.

Saint-Malo

Pas d'essence pour les pompiers

Saint-Malo est en panne sèche depuis le début de l'année et les camions de pompiers ont soif de diésel.

Stéphane LAJOIE

En janvier, le propriétaire du garage Shell de Saint-Malo, Benoît Lambert, a accroché sa veste de pompiste après 35 ans de service.

« J'ai fait de mon mieux pendant toutes ces années et pour des raisons économiques et personnelles, le temps était venu de passer à autre chose », explique Benoît Lambert, qui possédait l'unique poste d'essence de Saint-Malo.

Maintenant incapable de s'approvisionner en diésel localement, le service d'incendie de la Municipalité doit s'ajuster pour garder sa flotte de camions en état d'alerte.

« Nous avons cinq camions à Saint-Malo et nous devons faire le plein d'essence lorsque nous revenons d'un incendie, explique le chef des pompiers, Claude Arpin. Nous en avons discuté avec la Municipalité et nous avons maintenant un réservoir mobile de 130 gallons. On vérifie le niveau et lorsqu'on a besoin d'essence, on monte le réservoir sur un camion et on se rend à Saint-Pierre-Jolys pour faire le plein. »

Selon Claude Arpin, l'absence d'un poste d'essence est un inconvénient qui pourrait devenir problématique l'été, saison où la fréquence des incendies est plus importante. L'absence de bornes-fontaines en milieu agricole demande la constante utilisation de l'autopompe.

« Quand les mois de mai et de juin arrivent, on peut avoir des feux de broussailles tous les deux jours parfois, précise Claude Arpin. Ça ne prend pas beaucoup de temps à contenir, mais on doit quand même sortir les camions et pomper de l'eau. »

Un camion autopompe qui pompe de l'eau pendant des heures consomme beaucoup d'essence. Le réservoir mobile de 130 gallons serait alors à sec assez rapidement.

« Avec Benoît Lambert, si on avait besoin d'essence à 4 h du matin pour nos camions d'incendie, on lâchait un coup de téléphone et il venait nous servir sans problème, explique Claude Arpin. Maintenant, on doit utiliser notre réservoir avec une pompe électrique. C'est malcommode car on a moins d'espace qu'au poste d'essence. J'estime qu'on peut seulement faire le plein des cinq camions deux fois avec notre réservoir. Notre consommation d'essence varie beaucoup selon la durée des incendies. »

C'est la détérioration des réservoirs souterrains qui a poussé le garage Shell à enlever ses pompes à essence. Installés il y a 25 et 35 ans, les réservoirs ne rencontrent plus les normes environnementales du gouvernement. Le dépanneur, le garage et le lave-auto demeurent ouverts.

« Les deux réservoirs sont juste trop vieux, explique Benoît Lambert. Il y a trois ans, le gouvernement m'avait donné une extension. Ça ne serait pas rentable pour mon commerce de faire installer de nouveaux réservoirs. La CO-OP savait il y a trois ans qu'on était pour fermer en 2009 et ils n'ont rien fait. »

Selon le gérant de la Coopérative industrielle de Saint-Malo, René Robidoux, un poste d'essence temporaire devrait être installé sur leur terrain d'ici la fin de l'été ou au début de l'automne. La construction d'une station-service permanente est aussi à l'étude.

DSFM

Bientôt la FUSION

La Division scolaire franco-manitobaine met sur pied un nouveau mini-camp pour les jeunes, FUSION'09.

Camille SÉGUY

« La FUSION, ce sera un camp de deux jours avec toutes sortes d'activités et d'aventures, pour les 9e et 10e années de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) », annonce le coordonnateur de la FUSION et agent des services culturels à la DSFM, Stéphane Tétreault.

L'événement, ouvert à toutes les classes de ces niveaux dans les écoles de la DSFM, aura lieu au parc provincial Birds Hill, à Winnipeg, les 11 et 12 juin 2009. Plus de 600 jeunes sont attendus.

« C'est une première, indique Stéphane Tétreault. Chaque école sera dans des sous-camps, et on aura des grosses tentes montées pour se retrouver, un peu comme au Festival du Voyageur. Ce sera notre quartier général. »

Le concept s'apparente aux Jamborees Scouts. « J'étais beaucoup impliqué dans les Scouts, et j'ai toujours fait des camps, en été et en hiver, raconte-t-il. Je voulais créer un événement dans le style des Jamborees Scouts, qui rassemblerait tous nos jeunes. »

Créer des liens

En effet, FUSION'09, c'est avant tout l'opportunité d'apprendre à se connaître entre jeunes, d'une même école et d'une école à l'autre, et ainsi développer une fierté d'appartenance à un même groupe : la DSFM.

« Puisque c'est sur deux jours, avec nuit sur place, les élèves qui viennent de loin, comme Saint-Lazare, pourront aussi venir et participer », se réjouit Stéphane Tétreault.

« On espère que les jeunes profiteront de ces deux jours pour faire des contacts, entre élèves et entre écoles », ajoute-t-il.

Mais l'objectif de FUSION'09, c'est aussi d'offrir aux élèves de la DSFM une occasion de participer à des ateliers originaux, en français. « Chaque jeune pourra suivre quatre ateliers, au choix », précise Stéphane Tétreault.

La liste des ateliers est longue. Les sportifs auront l'embarras du choix entre équitation, escrime, tir à l'arc, canotage ou escalade.

Les artistes ne seront pas non plus oubliés, avec des ateliers de peinture, arts visuels, sculpture sur bois, djembé, écriture, poésie, improvisation ou encore médias.

Quant aux amateurs de nature, ils se plairont à construire des abris, faire des feux ou randonner à vélo.

« Le camp aura aussi un aspect culturel autochtone, annonce Stéphane Tétreault. On va monter un mini-camp autochtone, avec quelques tipis et toutes sortes de surprises. »



photo : Gracieuseté Stéphane Tétreault

Les jeunes des conseils étudiants du secondaire sont impliqués dans le projet FUSION'09

Par et pour la DSFM

L'événement est organisé par la DSFM, avec l'aide des conseils étudiants du secondaire. Le Conseil jeunesse provincial (CJP) et le Festival du Voyageur pourraient aussi devenir des partenaires du projet.

« Les jeunes des conseils étudiants sont impliqués dans l'organisation, mais aussi pendant le camp, remarque Stéphane Tétreault. Comme beaucoup sont en 11e ou 12e année, ils sont bénévoles pour encadrer les participants. »

Pour les ateliers aussi, la DSFM prévoit mettre à profit ses propres ressources : ses enseignants.

« Nous avons toutes sortes de professeurs qui sont aussi qualifiés dans d'autres domaines que l'enseignement, signale Stéphane Tétreault. C'est à eux qu'on va demander d'animer les ateliers. »

Enfin, FUSION'09 prévoit présenter un spectacle pour la soirée au camp. Et là encore, « ce sera juste entre nous autres, annonce le coordonnateur. On a assez de talents dans la DSFM, donc on va faire une grosse boîte à chansons divisionnaire. »

PRIX RIEL

Sous le signe de la fierté

Pour une 27e année, la soirée gala du Prix Riel a rendu hommage le 6 mars, au dévouement des Franco-Manitobains envers leur communauté et à leur amour de la langue française.

Stéphane LAJOIE

Au rythme des chansons des Blés au vent et des blagues du maître de cérémonie, Vincent Dureault, cinq citoyens ont reçu un buste à l'effigie du Père du Manitoba, dans les catégories éducation, art et culture et communautaire.

Éducation

Le premier prix de la soirée a été présenté et accepté par Hélène Desrosiers de l'École Lagimodière, au nom de la récipiendaire, Yvette Mallet, qui habite aujourd'hui le Nouveau-Brunswick.

Directrice de l'École Lagimodière de Lorette pendant sept ans, Yvette Mallet s'est dévouée à l'amélioration du milieu scolaire francophone dans sa région. Grâce à son dévouement et sa collaboration avec la communauté, Lorette possède maintenant une garderie francophone pour les enfants d'âge préscolaire et la culture francophone y grandit avec les nouvelles générations.

« Travailler à Lorette fut l'accomplissement d'une beau rêve, a déclaré Yvette Mallet, via un enregistrement vidéo. Le prix Riel représente mes 25 ans de carrière au Manitoba. Comme Acadienne, de recevoir ce prix, c'est la cerise sur le sundae. J'ai été choyée de pouvoir travailler avec des gens incroyables et je suis touchée de cet hommage. »

Le second prix en éducation a été remis à l'enseignante de Flin Flon, Sylvie Dufour, des mains de son collègue de travail, Marc-André Tremblay.

Originaire de la Côte-Nord du Québec, Sylvie Dufour prend les guides du nouveau programme d'immersion française de l'École McIsaac en 1984. En 25 ans de carrière, elle a su donner une place de choix au français dans le petite ville du Nord. Le programme permet aujourd'hui aux jeunes anglophones, francophones et autochtones, d'apprendre et de respecter les langues et les cultures qui les unissent.

« Je suis venue au Manitoba comme monitrice de français car je voulais voir où était né Louis Riel, explique Sylvie Dufour. Ayant des origines autochtones du côté de ma grand-mère, j'y tenais absolument. Recevoir ce prix a beaucoup d'importance pour moi et cela vient boucler la boucle en quelque sorte. »

Art et culture

C'est l'ancien lieutenant-gouverneur du Manitoba, Yvon Dumont, qui est monté sur scène pour donner le prix de la catégorie art et culture à son bon ami de Saint-Laurent, le coloré Émile Lavallée.

Violoneux par excellence de Saint-Laurent, Émile Lavallée est un citoyen ayant plusieurs cordes à son archet. Représentant des Métis à Ottawa et Washington et constructeur de la première salle de danse de Saint-Laurent, Émile Lavallée a aussi porté le chapeau de conseiller municipal et administrateur de l'usine de Rice Sportswear de 1967 à 1977.



photos : Stéphane Lajoie

Joanne Therrien, Émile Lavallée, Sylvie Dufour, Taïb Soufi et Yvette Mallet (absente de la photo), ont remporté un prix Riel le 6 mars. Ci-contre : la chorale des Blés au vent.



« C'est toute une surprise pour moi de recevoir ce prix. Je savais pas que ma femme préparait ça toute la semaine!, s'exclame Émile Lavallée. J'ai utilisé mon violon pour faire bouger les choses à Saint-Laurent et je vous remercie de tout cœur pour ce prix. »

Communautaire

Un Jean-Paul Deniset visiblement ému a pris le micro pour honorer son mentor, le professeur et bienfaiteur Taïb Soufi.

Originaire d'Algérie et professeur agrégé de philosophie au Collège universitaire de Saint-Boniface depuis 1972, Taïb Soufi est le directeur fondateur de l'Académie Islamique du Manitoba. Grand défenseur de la langue française, il a inspiré des générations d'étudiants à combattre l'adversité et à favoriser l'intégration des cultures et des peuples.

« C'est un honneur insigne, quand je pense que le nom que ce prix porte est celui du symbole de la justice, de la fraternité humaine et surtout le courage de défendre ses principes jusqu'au bout, exprime Taïb Soufi. Je reçois ce prix au nom de tout les immigrants francophones qui ont élu domicile parmi un peuple généreux et fier, dont je me souviendrai toujours de l'hospitalité. »

C'est au directeur général du CDEM, Louis Alain, qu'est revenu l'honneur de décerner à Joanne Therrien, le dernier prix de la soirée. Auteure à succès, conférencière renommée, présidente de Vidacom et des Éditions des Plaines, Joanne Therrien a mis en œuvre de nombreux projets pour sa communauté. Du Conseil jeunesse provincial au Group'Action Saint-Norbert, elle a siégé à une multitude de conseils d'administration pour faire rayonner la culture franco-manitobaine et faire respecter les droits des francophones.

« C'est touchant de recevoir ce prix ce soir, déclare Joanne Therrien. Après mon séjour au Québec, ce fut un réel plaisir de revenir dans notre belle communauté francophone, dont je suis si fière. Lorsqu'on travaille en équipe, on contribue à l'épanouissement de notre communauté et ça, c'est important. »

Depuis 1984, la Société franco-manitobaine a remis plus d'une centaine de prix Riel aux différents acteurs et organismes donnant vie à la fierté des francophones du Manitoba.

Vous déménagez?

Si c'est le cas,
veuillez nous en informer
sans tarder
afin de ne manquer aucun
de nos articles.

BALLET ROYAL DE WINNIPEG

Créations pour un anniversaire

Pour son 70e anniversaire, le Ballet Royal de Winnipeg renoue avec ses grands succès, et présente une nouvelle création.

Camille SÉGUY

À la fois la première compagnie de ballet du Canada et celle ayant eu la plus longue activité, le Ballet royal de Winnipeg s'apprête à fêter ses 70 ans d'existence et d'excellence. (1)

« Pour la 70e saison, on voulait avoir quelque chose d'envergure », annonce le directeur artistique, André Lewis. Le président du Ballet royal, Jeff Herd, renchérit : « Nous allons présenter un répertoire très divertissant et varié. »

Le Ballet royal prévoit présenter quatre de ses créations, dont une nouvelle. « La signature de la compagnie a toujours été ses créations, remarque André Lewis. C'est ce qui nous a fait connaître, ce qui nous a donné notre marque. »

Quatre créations

Le Ballet royal de Winnipeg entamera donc sa 70e saison, du 21 au 25 octobre 2009, par une création exclusive : ***Moulin Rouge – Le Ballet***, de Jorden Morris.

Sur fond de danses osées, quadrilles et can-cans, Matthew et Sandrine tentent le sort en cherchant l'amour et le destin dans le célèbre cabaret parisien.

Le ballet sera présenté en première mondiale à Minneapolis, aux États-Unis, puis en tournée à travers le Canada.

« Nous sommes très fiers de présenter une première mondiale à Minneapolis, se réjouit André Lewis. Cela faisait environ 30 ans que nous n'y étions pas allés, mais depuis un an, nous renouons contact avec le Minnesota. »

Ensuite, du 19 au 23 décembre 2009, le public winnipégois pourra redécouvrir la version que fait le Ballet royal de Winipeg d'un grand classique, ***Casse-Noisette***, qui raconte les rêveries de Noël d'une petite fille.

Puis, du 10 au 14 mars 2010, ce sera le non moins célèbre ***Lac des Cygnes*** que nous retrouverons sur la scène du Ballet Royal de Winnipeg.

Racontant l'histoire d'Odette, une princesse changée en cygne et qui, une nuit, tombe amoureuse du Prince Siegfried alors qu'elle est redevenue femme pour quelques heures, c'est le ballet le plus populaire aujourd'hui dans le monde.

« Nous sommes heureux de présenter notre création du *Lac des Cygnes* pour le 70e anniversaire du Ballet royal de Winnipeg, parce que c'est l'un de nos premiers grands succès », souligne André Lewis.



photo : Camille Séguy
Les danseurs du Ballet Royal de Winnipeg, Gaël Lambiotte et Vanessa Lawson, en répétition.

Enfin, du 28 avril au 2 mai 2010, le Ballet royal de Winnipeg terminera sa 70e saison avec une création plus récente, de 2004, mais tout autant couronnée de succès : ***Une histoire de Cendrillon***.

70 ans, et après?

De ses 70 ans de vie, le Ballet Royal de Winnipeg retient le lien privilégié avec son public, qu'il a su renforcer au fil du temps.

« C'est très important pour nous d'avoir une connexion avec le grand public, confie André Lewis. On est une organisation basée sur la communauté. Quand je suis arrivé en poste en 1995, on avait le cœur des gens mais pas leur intérêt. Ils aimaient notre travail mais ne venaient pas aux spectacles. Aujourd'hui, ils viennent. »

Pour son 70e anniversaire, le Ballet royal lance d'ailleurs l'opération *70 histoires pour 70 ans*.

« Tous les gens qui ont été associés avec nous d'une manière ou d'une autre pendant ces 70 années, danseurs, abonnés ou encore anciens travailleurs pour le Ballet, sont invités à nous envoyer une histoire avec nous, explique André Lewis. Par exemple, je sais qu'il y a des danseurs qui se sont rencontrés ici puis mariés. »

L'équipe en sélectionnera 70, qui seront publiées sur le site Internet du Ballet Royal de Winnipeg. Vous pouvez envoyer vos histoires par courriel à anniversary@rwb.org jusqu'au début de la saison, en octobre 2009.

Et pour la 8e décennie du RWB, André Lewis souhaite « augmenter le nombre d'abonnés, ajouter un cinquième spectacle à Winnipeg par saison, créer un programme complet pour les aspirants, et développer des séries studio ».

« Les séries studio, ce sont des spectacles dans un studio, donc plus intimes, précise-t-il. L'art y est mis en avant, pas les décors ou les costumes. »

Le Ballet Royal de Winnipeg a beau avoir 70 ans, il est donc loin de se trouver à court de projets.

(1) Les abonnements pour la 70e saison seront disponibles au public à partir du 19 mai 2009, au 956-2792 ou au 380, avenue Graham. Adultes : de 100 $ à 248 $. Les billets à l'unité seront en vente aux mêmes endroits, à partir du 8 septembre 2009.

Marais Oak Hammock

Autour de l'eau

Le 22 mars, Journée mondiale de l'eau, on peut en apprendre sur cette précieuse ressource... et aussi s'amuser au Marais!

Le 22 mars prochain, le Marais Oak Hammock mettra l'eau à l'honneur. (1)

« Ce sera la Journée mondiale de l'eau, lancée en 1993 par l'Unesco, précise le coordonnateur des événements, de la promotion et du marketing, Jacques Bourgeois. Chaque année on y participe. »

Le Marais Oak Hammock proposera donc au public, de tous âges, des H2Olympiques endiablées.

« Plusieurs activités seront proposées, qui vont faire découvrir les propriétés de l'eau, annonce Jacques Bourgeois. On les a tirées d'un livre qu'on propose aux écoles, *Projet WET* pour *Water Education for Teachers*, dans lequel on trouve près de 300 activités toutes reliées à l'eau. »

Petits et grands seront invités à participer au concours de celui qui pose le plus de trombones sur l'eau sans qu'ils ne coulent, ou encore à celui qui met le plus de pièces de 1 cent dans un verre d'eau plein avant qu'il ne déborde.

« Il y aura aussi un genre de relais de l'eau, ajoute Jacques Bourgeois, pour que les gens se rendent compte de l'importance de l'eau et du fait qu'il n'y en a pas pour tout le monde sur la planète. »

En effet, le thème de la journée de l'eau 2009, décidé par l'Unesco, est cette année la responsabilité partagée des ressources.

« Chacun est responsable, chez lui, de la qualité de l'eau, souligne Jacques Bourgeois. C'est trop facile de toujours pointer du doigt les grosses compagnies, on a tous notre rôle à jouer pour préserver l'eau. »

(1) De 10 h à 16 h 30. Prix d'entrée régulier : 5 $ adultes, 4 $ jeunes et aînés.

C.S.

Tirage

À gagner : cinq paires de billets pour la pièce ***Un village de fous*** du Cercle Molière, représentation du mardi 24 mars. Pour participer, **par courriel seulement**, écrire à : administration@la-liberte.mb.ca, avec votre nom et votre numéro de téléphone, au plus tard le 18 mars à midi. Les cinq gagnants seront déterminés par tirage au sort parmi les participants.

CAMERATA NOVA

Chant choral, et bien plus

La chorale a cappella de Winnipeg, Camerata Nova, présente un nouveau spectacle plein de surprises : *Tombe l'ombre.*

Camille SÉGUY

Pour son nouveau concert, Camerata Nova innove encore. Cette fois-ci, la chorale s'est alliée avec la troupe de danseurs des Winnipeg's Contemporary Dancers (WCD). Ils présentent ensemble un spectacle son-et-lumière et mouvement : *Tombe l'ombre.* (1)

« Avec Camerata Nova, nous ne présentons jamais deux spectacles pareils, analyse la responsable des communications et membre de la chorale, Karine Beaudette. On cherche toujours à nous surprendre nous-mêmes, et nos spectateurs. On tient beaucoup à ça. »

Tombe l'ombre explore « l'état entre l'éveil et le sommeil, explique Karine Beaudette, lorsque l'esprit est conscient, mais en même temps ouvert à l'inconscient. D'où le titre du spectacle, qui parle de la tombée de la nuit ».

Le répertoire de *Tombe l'ombre* explore plusieurs périodes de l'histoire musicale. Du Moyen Âge à l'époque contemporaine, en passant par la Renaissance, le concert met également en vedette deux nouvelles pièces du chef de chœur, Andrew Balfour, et une autre d'un des chanteurs de Camerata Nova, Matthew Knight.

Son, lumière, mouvement

Même si l'ensemble vocal a cappella a déjà chanté beaucoup d'œuvres médiévales, contemporaines et de la Renaissance, *Tombe l'ombre* n'a rien à voir avec ce que le public connaît déjà.

« C'est notre première collaboration avec une troupe de danseurs, confie Karine Beaudette. Ça reste un spectacle de Camerata Nova, mais sur quelques pièces, la danse sera particulièrement mise en vedette, avec des chorégraphies bien planifiées. » Les chorégraphies sont signées du directeur artistique et chorégraphe des WCD, Brent Lott.

En plus de quatre danseuses des WCD, Camerata Nova s'est aussi entourée d'un éclairagiste, Dean Cowieson. Fidèle au thème de spectacle, l'ombre de la nuit qui tombe et les rêves qui s'éveillent, il diffusera des ombres surréelles pour assurer la liaison entre les œuvres principales.

« Il y aura aussi quatre personnes qui joueront des percussions pour faire les transitions entre nos chansons », ajoute Karine Beaudette.

La musique est en effet de la partie, entre bols de cuivre, didgeridou, cornemuse bretonne, vielle à roue ou encore percussions.

« Et tout sera entremêlé, du début à l'entracte et de l'entracte à la fin, souligne la chanteuse soprano. C'est un concept nouveau, il y aura toujours du mouvement, des sons ou de la lumière, sans aucune interruption. Le public aura beaucoup de choses à voir comparé à d'habitude. »

De plus, le concert aura lieu à un endroit inhabituel pour des événements de musique classique : une ancienne gare de CP Rail. « Le décor va être impressionnant, et avec l'éclairage, il sera encore mieux mis en valeur », se réjouit la chanteuse soprano.

Nouveau lieu, nouveau concept son, lumière et mouvement, les 13 chanteurs à cappella de Camerata Nova, et leur chef de chœur, placent donc encore une fois leur spectacle sous le signe de l'innovation et de la surprise pour l'auditoire, même les habitués.

« On verra bien ce que ça donne », conclut Karine Beaudette, qui a hâte de surprendre encore les gens.



photo : Gracieuseté Sam Baardman

Camerata Nova en compagnie des deux danseuses Johanna Riley et Sarah Roche de Winnipeg Contemporary Dancers.

(1) Samedi 14 et dimanche 15 mars 2009 à 20 h, à l'Aboriginal Center, 181, avenue Higgins. Entrée : 20 $ adultes, 18 $ aînés et 8 $ étudiants. Billets en vente à la porte, chez le libraire McNally Robinson Booksellers, sur le site Internet www.cameratanova.com, ou au 989-6030 poste 8.

SAINT-ADOLPHE

Une tradition d'humour!

Patricia BITU TSHIKUDI

Le comité culturel de Saint-Adolphe organise une soirée Bière et saynète le 14 mars à la salle des pionniers située dans l'aréna du village.

L'événement, une tradition dans la communauté, met en vedette des talents locaux.

« Chaque année, on organise une soirée d'humour unique, explique la présidente du comité culturel de Saint-Adolphe, Lina Le Gal. Les gens de la communauté se mettent en groupes d'amis ou en famille pour développer ou trouver des saynètes humoristiques qu'ils vont pratiquer et présenter lors de la soirée Bière et saynète. Il n'y a pas de pratique générale, ce qui fait que le soir du spectacle c'est encore plus drôle car personne, pas même moi, n'a vu les sketches. »

« À Saint-Adolphe, on est beaucoup plus créatifs qu'à d'autres endroits, assure Lina Le Gal. On crée nos propres décors. Ils font souvent partie de la farce. Les décors sont très rudimentaires. Si par exemple, dans une scène, on a besoin d'illustrer une toilette, on va simplement écrire le mot « bécosses » sur une porte de frigo. Les décors ne marchent pas toujours comme on veut, mais ça fait partie du charme de l'événement. »

Semblable à une soirée improvisée, la soirée Bière et saynète se veut une occasion pour les membres de la communauté de se rencontrer et de s'amuser en collectivité.

« Pendant la soirée, nous invitions les gens du public à venir raconter des farces, raconte Lina Le Gal. Parfois, ce sont des personnes qu'on a toujours pensé timides qui viennent raconter les blagues. C'est vraiment *mourant*! Les gens sortent complètement fatigués de la soirée, mais c'est une belle fatigue. »

En plus de la quinzaine de saynètes qui seront présentées, les organisateurs prévoient des prestations de musiciens locaux.

« Nous avons deux artistes fidèles qui viennent à la soirée chaque année, précise Lina Le Gal. L'accordéoniste Fred Quass sera présent. Il joue davantage de la musique allemande. Le ténor Jean Le Gal sera aussi là. »

Un repas sera servi et de nombreux prix seront tirés pendant la soirée. Le comité culturel s'attend à une bonne participation de la communauté.

« Ça fait une bonne vingtaine d'années que nous organisons la soirée Bière et saynète et c'est toujours aussi populaire, assure Lina Le Gal. On parvient toujours à attirer entre 150 et 200 personnes. »

Les billets sont en vente à la porte au coût de 10 pour les adultes et 5 $ pour les enfants.

Sudoku

PROBLÈME N° 158

3	5						1	
		7		1			2	
		9	5	2				
	8	3						2
		1			7	5	8	
	6		1					
			7		6		5	3
5		4			3			
			8		1	2	4	

RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres de 1 à 9 qu'une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : **vous ne devez jamais répéter plus d'une fois les chiffres de 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.**

RÉPONSE DU N° 158

3	5	2	6	7	8	4	1	9
8	4	7	3	1	9	6	2	5
6	1	9	5	2	4	7	3	8
4	8	3	9	6	5	1	7	2
2	6	1	4	3	7	5	8	9
7	6	5	1	8	2	3	9	4
1	2	8	7	4	6	9	5	3
5	7	4	2	9	3	8	6	1
9	3	6	8	5	1	2	4	7

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 527

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2										■		
3				■								
4									■			
5						■						
6					■							
7		■										■
8								■				
9			■							■		
10							■				■	
11						■						
12								■				

HORIZONTALEMENT

1. Détournement de fonds dans l'exercice d'une charge.
2. Partie de l'armure couvrant l'épaule. – Grand dieu solaire.
3. Personnel. – Tube redresseur de puissance à gaz.
4. Ensembles de faits concordants qui apparaissent dans des langues différentes. – A produit un effet.
5. Contrée balkanique de l'Europe ancienne. – Mets à des niveaux différents.
6. Entreprendre avec courage. – Ses fleurs roses éclosent au printemps.
7. Qui manifeste une omission volontaire de quelque chose qu'on devrait dire.
8. D'un blond très pâle. – Venu de.
9. Interjection. – Elles protègent le matelas. – Sièges.
10. Personnes maladroites. –Service du travail obligatoire.
11. Rivière de l'est de la France. – Extrême maigreur.
12. Mettre sa confiance en. – Individu.

VERTICALEMENT

1. Changement d'une forme en une autre.
2. Qui n'ont pas de nageoires. – Réservas une place dans un théâtre.
3. Quittera volontairement. –Signal bref.
4. Sert à exposer les références d'un texte légal. – Étoffe ancienne en laine pure.
5. Procéder à l'élection de. –Broyer une plante textile.
6. Ville de la Russie. –Baguettes sur lesquelles on enfile par la tête, les harengs à fumer.
7. Préceptes de morale, maximes. – Infinitif.
8. Il apprit aux hommes à élever les abeilles. – Existe.
9. Récipient. – Loi qui fait disparaître le caractère d'infraction d'un fait punissable.
10. Sangliers de deux à trois ans. – Armée.
11. Formation des chaînes de montagnes. – Infinitif.
12. Traite une plante de manière à l'empêcher de grandir. – Lichen filamenteux.

RÉPONSES DU N° 526

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	P	E	N	D	O	U	I	L	L	A	N	T
2	A	B	O	U	T	S	■	A	I	L	E	E
3	T	O	N	N	E	■	R	I	C	T	U	S
4	R	U	N	E	■	D	E	C	H	E	T	S
5	O	L	E	■	R	E	S	S	E	R	R	E
6	N	I	■	P	E	S	T	■	N	I	E	R
7	Y	S	E	R	■	H	O	R	S	T	■	E
8	M	■	M	I	S	E	R	E	■	E	T	■
9	I	M	P	E	T	R	O	N	S	■	A	A
10	Q	U	I	Z	■	B	U	T	O	I	R	S
11	J	■	L	■	D	E	T	E	R	R	E	S
12	E	X	E	R	E	S	E	■	S	E	R	E

Le calendrier communautaire

233-ALLÔ CENTRE D'INFORMATION

Île-des-Chênes

✓ 29 mars • ***Récits et Chansons*** • Comité culturel • une présentation du Théâtre du Grand Cercle avec extraits de pièce, récits et chansons • 14 h • Salle des Chevaliers • info : 878-9562.

Notre-Dame-de-Lourdes

✓ 26 mars • ***AGA / CDC Lourdéon*** • 19 h 30 • Club d'âge d'or • info : 248-7221.

Parc Windsor

✓ 20 mars • ***Spectacle de Deuxième Take*** • 20 h • Salle paroissiale Saints-Martyrs-Canadiens (289, ave. Dussault) • info : 982-4400.

Saint-Adolphe

✓ 14 mars • ***Soirée Bière et Saynètes*** • Comité culturel • 20 h • Salle des Pionniers • info : 883-2682.

Saint-Boniface

✓ ***Club Toastmasters Francs-Parleurs*** • les mercredis • 17 h 30 • Collège Louis-Riel • info : 257-7361.

✓ ***Chorale des Jeunes Intrépides*** • répétitions les jeudis • 18 h 15 • École Précieux-Sang • en préparation pour le 50e anniversaire de la Chorale des Intrépides • info : 477-1531.

✓ 13 mars • ***Ligue d'improvisation du Manitoba*** • demi-finale • 20 h • Salle Antoine-Gaborieau du CCFM (340, boul. Provencher) • info : 229-4509.

✓ 14 mars • ***Lili et Virus à l'aventure*** • ventriloque francophone • 14 h • Salle Pauline-Boutal du CCFM (340, boul. Provencher) • info : 233-8972.

✓ 14 mars • ***Activité de Prêt-à-conter*** • 9 h 30 • Local 109 A de l'École Précieux-Sang (209, rue Kenny) • info et inscriptions : 231-2350.

✓ 14 mars • ***Conférence / La justice au Manitoba pour les nouveaux arrivants*** • AJEFM, l'Accueil francophone et l'Amicale • 8 h 30 • Salle académique du CUSB (200, ave de la Cathédrale) • info et inscriptions : 235-4405.

✓ 15 mars • ***Partie de cartes*** • 19 h 30 • Club Éclipse • 255, ave. de la Cathédrale • info : 231-1716.

✓ 17 mars • ***Vidéoconférence*** • Consortium national de formation en santé • La violence faite aux femmes, brisons le silence • 10 h 30 • Salle 0226 du CUSB (200, ave. de la Cathédrale) • info et inscriptions : 237-1818 poste 495.

✓ 19 mars • ***AGA / L'Association des Résidents du Vieux Saint-Boniface*** • 19 h • École Taché (744, rue Langevin).

✓ 20 mars • ***Ligue d'improvisation du Manitoba*** • Coupe Canot • 20 h • Salle Antoine-Gaborieau du CCFM (340, boul. Provencher) • info : 229-4509.

✓ 21 mars • ***Atelier d'écriture*** • 13 h • Maison Gabrielle-Roy (375, rue Deschambault) • info : 231-2853.

✓ 21 mars • ***Bonspiel de la francophonie 2009*** • Le Directorat de l'activité sportive • Club de curling Heather • info et inscriptions : 233-ALLÔ (2556) ou 1-800-665-4443.

✓ 21 mars • ***Souper de levée de fonds - Cuisine laotienne authentique*** • École pour les enfants au Laos • 17 h • Gymnase Ouest du CUSB (200, ave. de la Cathédrale) • info : 255-2304.

✓ 22 mars • ***Partie de cartes et vente arc-en-ciel*** • Les Associé.e.s de Sainte Marguerite Youville • prélèvement de fonds • 19 h 30 • Restaurant • 200, rue Masson • info : 233-1997.

✓ 22 mars • ***Brunch Gabrielle Roy*** • Maison Gabrielle-Roy • 11 h 45 • Hôtel Norwood • info et billets : 233-ALLÔ (2556) ou 1-800-665-4443.

✓ 24 mars • ***Mardi Jazz*** • en spectacle : Marie-Josée Clément • 20 h 30 • Salle Antoine-Gaborieau du CCFM (340, boul. Provencher) • info : 233-8972.

✓ 28 mars • ***Bazar*** • Association des résidents de L'Accueil Colombien • 9 h 30 • Café Colombien (200, rue Masson) • info : 233-5937.

✓ 30 mars au 3 avril • ***Camplus sur campus de printemps*** • pour les enfants de 6 à 11 ans • 9 h à 16 h • CUSB (200, ave. de la Cathédrale) • info : 237-1818 poste 349.

✓ 2 avril • ***Lancement de l'album Le nombril du monde - Daniel ROA*** • 20 h • Salle Pauline-Boutal du CCFM (340, boul. Provencher) • info et billets : 233-ALLÔ (2556) ou 1-800-665-4443.

Saint-Jean-Baptiste

✓ 12 mars • ***Foire de la petite enfance*** • Centre de la petite enfance et de la famille • 9 h • École régionale Saint-Jean-Baptiste • info : 758-3625.

Saint-Joseph

✓ 14 mars • ***Partie de cartes*** • 19 h 30 • Centre culturel et communautaire.

Saint-Lazare

✓ 30 mars • ***Spectacle Récits et chansons*** • une présentation du Théâtre du Grand Cercle avec extraits de pièce, récits et chansons • 19 h • Centre Fort Ellice.

Saint-Pierre-Jolys

✓ 19 mars • ***L'art de se détendre / La relaxation*** • 13 h 30 • Manoir.

Saint-Vital

✓ 21 mars • ***Fête du livre*** • CRÉE et FPCP • 9 h 30 • École Christine-Lespérance (425, chemin John Forsyth) • info : 237-9666 poste 204.

Sainte-Anne-des-Chênes

✓ 14 mars • ***Soirée Casino*** • Comité culturel • prélèvement de fonds • 20 h • Hôtel de Sainte-Anne • info : 422-9599.

✓ 17 mars • ***AGA / Corporation de développement communautaire de Sainte-Anne*** • 19 h • Club Jovial.

Sainte-Geneviève

✓ 19 mars • ***AGA / Corporation du Site historique Monseigneur-Taché*** • 18 h : Souper d'amitié • 19 h 30 : Assemblé générale annuelle • Centre communautaire • info : 853-7509.

Winnipeg

✓ Jusqu'au 14 mars • ***Freeze Frame*** • festival de film international pour enfants de tous âges • info : 233-ALLÔ (2556) ou 1-800-665-4443.

✓ Jusqu'au 25 mars • ***AFRI'KI Festival des Arts Africains*** • Alliance Française du Manitoba et Collège universitaire de Saint-Boniface • www.afrikfest.com.

✓ 19 mars • ***Les Rendez-vous du Cinéma Québécois*** • films : *Le Banquet* à 19 h / *Le Grand Départ* à 21 h 30 • Cinéma Globe • info et billets: 233-ALLÔ (2556) ou 1-800-665-4443.

✓ 20 et 21 mars • ***Spectacle du Justin Lacroix Band*** • Le 100 Nons • 22 h • Bella Vista (53, Maryland) • info : 231-7036.

✓ 22 mars • ***Dimanche en famille*** • Musée des beaux-arts de Winnipeg (300, boul. Memorial) • 13 h 30 • info : 789-1763.

Pour faire la promotion d'un événement communautaire (organisé de préférence en français par un organisme sans but lucratif et s'adressant à un public francophone), faites parvenir l'information au 233-ALLÔ **avant midi le jeudi précédant la date de parution.**



233-ALLÔ • 383, boulevard Provencher • Pièce 215 • Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G9
Téléphone : (204) 233-2556 • Sans frais : 1 800 665-4443 • Télécopieur : 233-1017
Courriel : 233allo@sfm-mb.ca • Site Web : www.sfm-mb.ca/233allo

Recette

Pilons de poulet à l'érable

Ingrédients :

12 pilons de poulet
1 c. à soupe de sauce Worcestershire
1/2 tasse de sirop d'érable
1 1/2 tasse de ketchup
4 gousses d'ail émincées
2 c. à thé de thym
1 c. à soupe de jus de citron
Sel et poivre

- Faire la sauce et verser sur les pilons.
- Cuire au four à 400° F pendant 55 minutes.

Préparation : 5 minutes • Cuisson : 55 minutes • Portions : 5

Recette tirée du site Internet suivant : http://www.recettes.qc.ca

BENOIT MORIER

MA MUSIQUE MON INSTRUMENT





ÉCOUTER BENOIT MORIER, assis derrière son nouvel instrument, le *pedal steel guitar*, c'est un retour dans le temps, un clin d'oeil aux films western spaghetti alors qu'un repas individuel attend dans le four.

« Il n'y a pas de nom en français pour cet instrument, explique Benoit Morier. Ça s'appelle le *pedal steel guitar* et ça a été inventé aux États-Unis. Même s'il y a bien des gens qui jouent de cet instrument en France, ou au Québec, personne ne s'est dérangé pour inventer un nom francophone. »

La guitare, c'est un boîtier sur lequel des cordes de guitares sont tendues. Les sons sont produits grâce à un tube métallique qui glisse sur les cordes. Sur l'instrument de Benoit Morier, trois pédales viennent modifier la sonorité de la guitare en métal. « On peut ajouter d'autres pédales par exemple, affirme-t-il. Mais moi, je ne suis pas rendu là. »

Benoit Morier joue avec son *pedal steel guitar* depuis moins d'un an. Après l'avoir acheté, le musicien polyvalent a dû faire ajuster sa nouvelle acquisition. « Le gars qui a fabriqué mon instrument, en 1970, vient de Winnipeg. C'est lui que je suis allé voir pour faire ajuster mon *steel guitar.* C'est spécial de faire ajuster son instrument par la personne qui l'a fabriqué. »

LE PEDAL STEEL GUITAR

Photo : Guillaume Dandurand





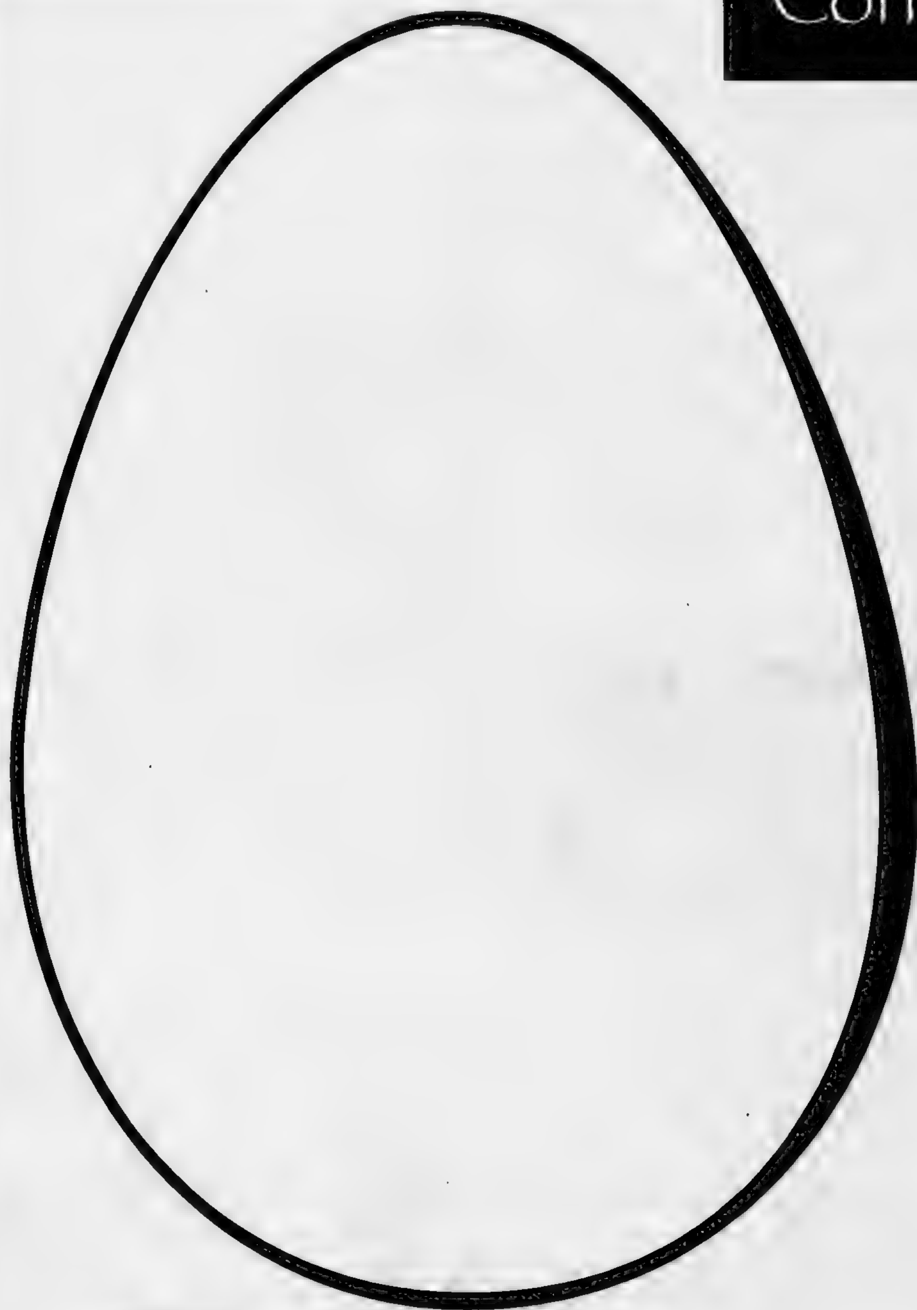




Le Club de **Bicolo**

Une fois par mois, dans les pages de *La Liberté*.

Concours du printemps



Pâques arrive à grands pas...
et si tu es comme moi, tu penses déjà à tout ce bon chocolat!
Tu aimes aussi certainement décorer les oeufs. Alors j'ai quelque chose pour toi : je te propose de participer à mon deuxième concours de l'année, en décorant l'oeuf qui est sur cette page. Tu peux utiliser des morceaux de tissus, du carton, différentes sortes de papier et de matériaux. Laisse aller ton imagination et fais-moi parvenir ton oeuf décoré **au plus tard le lundi 27 avril**. Il y aura de beaux prix à gagner pour les participants!

Petit truc: pour réaliser un bricolage plus solide, colle d'abord ton oeuf sur un carton. Ou encore, trace-le directement sur un carton, ou sur une feuille que tu colleras sur un carton.

Amuse-toi bien!

COUPON D[redacted]ICIPATION

Note aux enseignants : Veuillez vous assurer que les élèves complètent correctement le coupon de participation. Cela nous aide à bien acheminer les cadeaux aux gagnants.

Prénom

Nom

Adresse

Ville | Code postal

N° de téléphone à la maison | Âge

Si tu participes avec ta classe, inscris ton :

École | Niveau scolaire

Les reproductions de cette page à des fins pédagogiques sont permises à la condition de mentionner la source.

Club de Bicolo • C.P. 190 • 383, boulevard Provencher • Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4 • 237-4823

Le Journal des jeunes

Vol. 20, n° 7
Saint-Boniface (MB)
MARS 2009

L'ACTUALITÉ

CANADA



Visite officielle au Canada

Sept heures. C'est le temps que le président américain, Barack Obama, a passé au Canada, lors de sa première visite officielle à l'étranger depuis son entrée en fonctions. Il a rencontré la gouverneure générale, Michaëlle Jean, le chef de l'opposition libérale, Michael Ignatieff et le premier ministre du Canada, Stephen Harper.

Malgré leurs différends politiques, les deux leaders ont tenté de renouer les relations canado-américaines. Ils ont discuté de la lutte contre les changements climatiques, de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), des mesures pour relancer l'économie et de la mission militaire en Afghanistan.

Les deux hommes reconnaissent l'importance de développer de nouvelles technologies pour favoriser la production d'énergie propre. Le Canada investira 1 milliard $ et les États-Unis 3,4 milliards $ US dans la recherche de technologies de capture et de séquestration du carbone. Ces nouvelles technologies viseront surtout l'Alberta, reconnue pour ses sables bitumineux, et des centrales de charbon aux États-Unis.

Quant à la mission en Afghanistan, Barack Obama n'a pas demandé à Stephen Harper de maintenir les troupes canadiennes en sol afghan au-delà de février 2011, date prévue pour le retrait des soldats. Il a même remercié les Canadiens pour leur appui depuis le début de la mission en 2002. Mais il a reconnu la nécessité d'envoyer du renfort et de consacrer davantage d'efforts diplomatiques, à la reconstruction et au développement humanitaire.

La question de l'économie n'a pas été épargnée. Barack Obama a affirmé que son plan de relance de 787 milliards $ US respectera les règles de l'Organisation mondiale du commerce et de l'ALENA.

Selon le premier ministre canadien, cette visite représente « un nouveau chapitre de la riche histoire de la relation entre le Canada et les États-Unis. C'est une relation d'alliés, de partenaires, de voisins et d'amis très proches. Une relation fondée sur des valeurs communes de liberté, de démocratie et d'égalité des chances. Des valeurs personnifiées par le président lui-même. »

Petite victoire pour les francophones



Selon la Cour suprême du Canada, le gouvernement canadien ne peut pas seulement offrir des services égaux dans les deux langues officielles. Ils doivent aussi être de qualité égale. La Cour suprême a rendu un jugement unanime, le 5 février, qui pourrait faire jurisprudence en matière de droits linguistiques des minorités francophones au Canada.

En 2000, le Centre d'avancement et de leadership en développement économique et communautaire de la Huronie (CALDECH), dans la région de Penetanguishene en Ontario, lançait un recours juridique contre le gouvernement du Canada. On remettait en cause les services offerts en français par la Société d'aide au développement économique communautaire (SADC) de Simcoe Nord, une petite communauté franco-ontarienne.

Selon le CALDECH, les services offerts en français par la SADC, financée par Industrie Canada, n'étaient pas de qualité égale à ceux offerts en anglais. Selon le CALDECH, la Société contrevenait ainsi à la *Loi sur les langues officielles*.

Le CALDECH n'a pas gagné l'ensemble de sa cause. La Cour suprême a rappelé que la Partie VII de la Loi avait été adoptée après la déposition de la demande de recours juridique. De plus, la SADC de Simcoe Nord s'est depuis conformée à la Loi et a amélioré la qualité de ses services dans les huit dernières années.

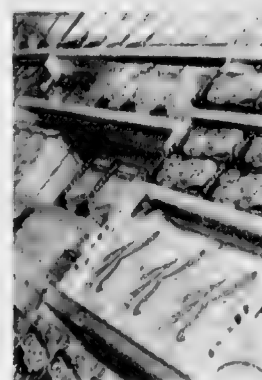
Pourquoi alors est-ce une petite victoire pour les francophones? Parce que selon la Cour, les francophones à l'extérieur du Québec ont droit à beaucoup plus que de la traduction quand ils reçoivent des services du gouvernement; les services offerts doivent répondre aux besoins de la minorité linguistique.

Pour l'avocat du CALDECH, Maître Ronald Caza, ce jugement historique aura des répercussions dans les instances du gouvernement fédéral : « Dorénavant, toutes les minorités linguistiques au pays pourront s'appuyer sur cette décision pour faire valoir leurs droits linguistiques et mieux vivre dans leur langue, quelle que soit leur province. »



Réglementer ou non?

Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) doit décider s'il faut réglementer la diffusion du contenu canadien dans les nouveaux médias. Il y a dix ans, le CRTC avait choisi de ne pas réglementer le contenu diffusé via Internet ou les téléphones portables. Des organismes culturels, tels que la Conférence canadienne des arts (CCA) et Alliance of Canadian Cinema, demandent maintenant un meilleur encadrement. Le président de la CCA, Alain Pineau, propose la création d'un fonds pour le développement de contenu destiné aux nouveaux médias qui serait financé par les fournisseurs de services Internet et de téléphonie sans fil.



Place aux emballages écologiques

Selon les ministres provinciaux de l'Environnement, les consommateurs ne devraient pas être les seuls à se préoccuper de l'environnement. Les entreprises doivent aussi faire leur part. Le Conseil canadien des ministres de l'environnement a rédigé un plan d'action qui pourrait obliger les entreprises à payer pour la récupération des emballages non-biodégradables. Le but est de favoriser le développement d'emballages plus écologiques et durables. Le plan pourrait être mis en place dans les six prochaines années.



Internet : sensibiliser les ados

Lors de la Journée internationale de la sécurité sur Internet, le Centre canadien de protection de l'enfance (CCPE) a lancé une campagne de sensibilisation, ***Respecte-toi***. Le CCPE veut sensibiliser les jeunes aux risques reliés au partage de photos ou vidéos par courriel ou MSN. « Les jeunes ne se rendent pas compte des conséquences à long terme, explique le porte-parole du CCPE, René Morin. Ils ne réalisent pas que les choses qui vont sur Internet, restent sur Internet. » Le gouvernement fédéral investira 42 millions $ sur cinq ans dans cette campagne. 300 000 brochures seront distribués aux élèves de la 7e année.

MYTHES ET LÉGENDES

Histoires à dormir debout

Jos Montferrand, Alexis le Trotteur et le monstre du Loch Ness sont quelques personnages mythiques qui nous fascinent encore aujourd'hui. Quatre élèves du cours d'Initiation au journalisme, offert par Action médias au Manitoba, vous présentent cinq autres histoires et personnages dans ce dossier sur les mythes et légendes. À vous d'y croire ou non!

Un hôtel hanté?

Christine MAZEROLLE

Les lieux hantés évoquent souvent les caractéristiques sinistres d'un cimetière ou d'une maison abandonnée. Il est donc surprenant qu'au coeur du centre-ville, dans l'un des hôtels les plus chics, se trouve l'un des lieux les plus hantés de Winnipeg. Cet établissement se nomme l'hôtel Fort Garry.

« J'ai déjà participé à une compétition de danse à l'hôtel Fort Garry et j'ai entendu parler des histoires de fantômes à l'hôtel lors de la compétition, mentionne un élève du Collège Louis-Riel, Nicolas Massé. J'y crois. J'ai toujours aimé entendre des histoires de fantômes. »

En 1989, deux employés de l'hôtel lavaient la vaisselle à la fin de la soirée. Tout à coup, ils entendirent un bruit provenant de la salle à dîner. La porte de la salle était censée être verrouillée. Les employés ouvrirent la porte de la cuisine et aperçurent un homme qui mangeait son souper. L'homme ne tenait pas compte des employés. Ils partirent à toute vitesse à la recherche de quelqu'un pour témoigner de ce qui se passait. De retour à la salle à dîner, l'homme était parti et la salle était propre. Il n'y avait aucune trace de l'homme.

On dit aussi que le 2e étage de l'hôtel est hanté. On voit parfois une femme qui se promène en robe de bal dans les couloirs ou au pied d'un lit. C'est dans la chambre 202 qu'il se passe le plus d'activités paranormales. Des femmes de ménage qui ont nettoyé cette chambre prétendent qu'elles ont vu du sang s'écouler de la garde-robe. Des clients ont aussi vu dans cette chambre une femme se coucher à côté d'eux ou rester au pied du lit.

Selon l'histoire, une femme s'est suicidée dans la garde-robe de la chambre 202 après avoir appris que son jeune mari était mort dans un accident de voiture. Une autre version de l'histoire raconte que la jeune mariée et l'homme ont été tués dans la chambre d'hôtel.

« J'ai entendu parler des histoires de fantômes de l'hôtel Fort Garry, mais il me semble qu'elles sont un peu irréalistes, dit un élève du Collège Jeanne-Sauvé, Matt Brown. Je n'irai pas séjourner dans la chambre 202 dans le seul but de voir des fantômes! Je n'y crois vraiment pas. »

Une autre légende raconte qu'un des ouvriers de l'hôtel est tombé d'un puits d'ascenseur et est décédé. Depuis ce temps, on l'a vu rôder dans les couloirs de l'hôtel.

Pour les amateurs d'émotions fortes, une visite à l'hôtel Fort Garry est à ajouter à votre liste de choses à faire avant de mourir... de peur!



Jusqu'à quel point le bronzage artificiel peut-il être nocif?



Catherine NADEAU

Cette histoire se déroule il n'y a pas longtemps, tout près de Winnipeg. Ce jour-là, une jeune femme attend avec impatience le jour de son mariage. Elle décide de se faire bronzer car elle est certaine qu'une peau plus foncée la rendra beaucoup plus belle.

Elle se rend au salon de bronzage pour sa première session et demande à la réceptionniste de lui réserver une heure dans un lit de bronzage. La préposée lui répond en riant : « Absolument pas! Je ne peux pas te laisser rester si longtemps. C'est dangereux de t'exposer aux rayons ultraviolets pendant plus de 30 minutes. »

Suivant ce conseil, elle ne se fait bronzer que pendant 30 minutes. Mais au bout de ce temps, elle s'examine dans le miroir et n'est pas du tout satisfaite des résultats. Alors, elle part à la recherche d'autres salons et continue à se faire bronzer pendant les cinq jours précédant ses noces.

Le jour de son mariage, la future épouse ne se présente pas à la cérémonie. Son fiancé essaie de l'appeler sur son téléphone portable et à la maison, mais elle ne répond pas. Cela inquiète les invités au mariage. Ils décident alors de partir à sa recherche. Ils la trouvent chez elle, sur le sol, devant le miroir dans sa robe de mariée. Quelle tragédie! La jeune fiancée est décédée le jour de son mariage.

Plus tard, l'autopsie pratiquée sur sa dépouille confirme que tous ses organes avaient cessé de fonctionner en raison d'un excès de chaleur.

Mythe ou légende, l'histoire de cette femme décédée suite à de trop nombreuses sessions de bronzage?

Les conséquences du bronzage

C'est impossible, pense la propriétaire d'un salon de bronzage de Steinbach, au Manitoba, Kitty Faucher. « Les rayons de lumière du bronzage artificiel n'affectent que les trois premières des sept lisières de la peau, explique-t-elle. Il n'y a aucune chance que les organes internes d'un client surchauffent. »

Kitty Faucher indique par contre que le bronzage dans un salon comporte des risques. « La peau devient rougeâtre et la personne peut éprouver des douleurs dans les muscles. Si on ne se protège pas les yeux avec des lunettes de protection, on peut subir des maux de tête et une sensibilité à la lumière », dit-elle. Kitty Faucher recommande aussi fortement de mettre une lotion protectrice car il est possible d'endommager la peau si elle n'est pas bien protégée.

Les dermatologues sont aussi nombreux à déconseiller l'utilisation des salons de bronzage, qui peuvent entraîner des risques de cancer de la peau et causer le vieillissement prématuré des cellules de la peau.

Le Journal des jeunes

ADRESSE :

C.P. 190
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4
Téléphone : (204) 237-4823
Télécopieur : (204) 231-1998
Sans frais : 1 (800) 523-3355
Courrier électronique :
la-liberte@la-liberte.mb.ca

ÉQUIPE :

Directrice : **Sylviane Lanthier**
Journalistes : **Nathalie Forgues**
Sylviane Lanthier
Graphiste : **Véronique Togneri**
Secrétaire : **Roxanne Bouchard**

ARTS ET CULTURE

L'année de la BD en Belgique



Tintin, Lucky Luke, Gaston Lagaffe et autres Schtroumpfs sont tous issus de l'imagination de bédéistes belges. La Belgique francophone est d'ailleurs fière d'être le berceau de la bande dessinée européenne moderne. Avec le 60e anniversaire de Tintin en 2009, et l'ouverture le 22 mai d'un tout nouveau musée Hergé, la région de la Wallonie mise sur la popularité de la bande dessinée pour attirer les touristes à Bruxelles et aux environs. Le père de Tintin, Hergé, est l'un des artistes belges les plus connus du 20e siècle. La Wallonie célèbre en 2009 un autre de ses artistes réputés : le peintre Magritte aura lui aussi droit à son musée, qui ouvrira en juin.

Le sasquatch existe-t-il?

Ambre PAMBRUN

Selon la légende du sasquatch, surnommé *Bigfoot*, il existe une créature qui vivrait au Canada et aux États-Unis depuis le milieu du 19e siècle. On l'aurait aperçue en Colombie-Britannique, en Alberta, en Saskatchewan et au Manitoba. Avec le temps, la légende a été déformée par l'imagination. Les témoignages les plus anciens datent de 1840 et les plus récents ont été recueillis en 2008. Mais encore aujourd'hui, le sasquatch ne fait pas l'unanimité.

Son existence ne repose sur aucune preuve scientifique. Aucun cadavre n'a été trouvé, aucun spécimen n'a été capturé. « Je ne peux pas croire au sasquatch, affirme l'auteur et l'enseignant au Collège Louis-Riel (CLR), Bertrand Nayet. Il n'y a rien là afin de me convaincre. »

Si la science ne peut pas prouver l'existence du *Bigfoot*, il y a une multitude d'hypothèses qui l'appuient. Par exemple, sa démarche, proche de celle du gorille, serait le signe d'une certaine évolution. Un film de Roger Patterson et Robert Gimlin tourné en 1967 servait de témoignage. Plusieurs anthropologues l'ont analysé pour prouver un quelconque trucage, mais ils ont dû avouer leur défaite. La longueur démesurée des bras et les muscles qu'ils pouvaient voir bouger sous la peau, semblaient indiquer que le *Bigfoot* était bien réel.

Avis de campeur

Selon la légende, le sasquatch habiterait dans les grandes chaînes de montagnes, principalement les Adirondacks, les Appalaches et les Rocheuses canadiennes, ou des régions faiblement peuplées et boisées. Ce qui peut coïncider avec des sites de camping, d'où proviennent la majorité des témoignages.

Fanatique de camping, Philippe Thompson ne croit pas au *Bigfoot*. Il n'a jamais trouvé d'immenses empreintes, caractéristiques du sasquatch, pendant ses nombreux voyages et excursions. Selon lui, « il est étrange que chaque photo prise de cette créature soit floue. S'il existait, nous l'aurions déjà trouvé et capturé ».

« L'humain est fasciné par l'inconnu, explique Bertrand Nayet. Nous voulons que tout ait une explication. C'est ainsi que nous créons le mystère. Auparavant, les mythes et légendes se rapportaient aux anges et aux ogres. Nous avons évolué au point où maintenant ils sont remplacés par monstres et des sasquatchs. »

La légende du *Bigfoot* continuera à se propager et à trouver des adeptes jusqu'à ce qu'une autre créature soit l'objet de notre fascination.



Croyances inuites

Janessa HÉBERT

Les Inuits de l'Arctique canadien et ceux de la mer de Béring, du Groenland et de l'Alaska sont très semblables. À l'origine, ces peuples étaient liés par leur mode de vie, leurs chants, leurs danses, leurs mythes ainsi que leurs légendes.

Les mythes et légendes inuits sont généralement de petites histoires qui expliquent les merveilles du monde et qui aident à conserver des idées ou des traditions, sur des sujets comme le paradis, la chasse, le respect et la mort. Voici quelques légendes de la culture inuite.

La légende d'une femme changée en loup

Nemiak et Kukilik étaient deux vieilles femmes inuites vivant ensemble dans un igloo. Un matin, Nemiak est allée pêcher sur la glace d'un lac. Elle a attrapé des poissons et est retournée à l'igloo. Après leur repas, Nemiak s'est rendue compte qu'elle avait oublié son fil à pêche près du trou, alors elle est retournée le chercher.

Après quelques heures, Nemiak n'était toujours pas revenue. Kulilik s'est inquiétée. Elle s'est mise à sa recherche en suivant les traces de son amie. Plus elle s'éloignait de l'igloo, plus les traces devenaient petites et ressemblaient à celles d'un loup. Aussitôt, Kulilik s'est souvenue de ce que son amie lui avait déjà dit : « Lorsque je serai vieille, je deviendrai un loup… » Nemiak était devenue un loup. Kulilik retourna seule à l'igloo.

La légende du loup; médecin des caribous

Au commencement de l'humanité, il y avait seulement l'homme et la femme. Rien d'autre ne marchait sur la terre, nageait dans l'eau ou ne volait dans l'air. Un jour, la femme creusa un trou dans la terre et se mit à pêcher. L'un après l'autre, elle sortit tous les animaux du trou, et en dernier, le caribou. Alors, Kaïla, le dieu du Ciel, dit à la femme que le caribou était le plus gros cadeau qu'il lui faisait; le caribou servait à faire vivre l'Homme.

La femme a aussitôt ordonné au caribou d'aller partout sur la Terre et de se multiplier. Rapidement, le pays s'est rempli de caribous. Les fils de la femme ne chassaient que les gros caribous bien engraissés puisque les petits caribous et ceux qui étaient malades n'étaient pas comestibles, et leur fourrure ne valait rien.

Les fils sont aussitôt devenus mécontents, alors ils sont allés se plaindre à leur mère.

La femme est allée parler à Kaïla et lui a dit : « Ton travail n'est pas bon, puisque les caribous deviennent faibles et malades, et si nous les mangeons, nous deviendrons faibles et malades aussi. » Kaïla lui répondit : « Mon travail est bon. Je vais parler à Amarok qui est l'esprit du Loup et il parlera à ses enfants. Ils mangeront les petits caribous faibles et malades afin que le pays soit réservé aux caribous gros et gras. »

Amarok fit ce que Kaïla lui avait demandé, et depuis ce temps, le loup maintient le caribou en bonne santé.

Le mythe de tuurnagait

Certains esprits ne viennent pas d'un corps physique. Ces esprits sont appelés *tuurnagait*, et sont connus comme les horribles et monstrueux esprits responsables des chasses ratées et des outils brisés.

Les chamans pouvaient combattre les *tuurnagait* ou les capturer. Quand ils les capturaient, ils les utilisaient pour combattre d'autres *tuurnagait* libres.

Depuis l'arrivée du christianisme, les *tuurnagait* ont pris une deuxième définition, soit celle de démon.

Le mythe d'angakuit

Les *Angakuit* étaient les chamans des communautés inuites qui pouvaient guérir les blessures physiques, offrir des conseils et combattre les esprits. Ces gens n'étaient pas instruits. Ils naissaient avec les dons de chaman. Ils exerçaient leur travail de guérison au rythme de la musique de tambours, de chants et de danses.



TECHNOLOGIE

À la rescousse de Dusty



Maltraité par son maître, le chat Dusty a été sauvé grâce à des centaines d'internautes qui se sont portés à son secours. Un avis pour retrouver « glennspam1 », le pseudonyme du jeune tortionnaire américain, a été lancé sur Internet lorsque des internautes ont visionné sur YouTube une vidéo montrant Dusty être maltraité. Les médias télévisés ont aussi répondu à l'appel. Le jeune propriétaire de 14 ans, Kenny Glenn, a été arrêté par la police. La vidéo a été retirée de YouTube, mais les internautes n'ont pas pour autant arrêté de parler de l'adolescent surnommé *the cat abuser*.

SPORT

Deux triplés québécois



Aucun trio de skieurs canadiens n'avait encore réussi à balayer le podium lors d'une épreuve de ski acrobatique. Jean-Luc Brassard, Dominick Gauthier et Stéphane Rochon avaient presque réussi cet exploit en février 1995. Ils étaient arrivés deuxième, troisième et quatrième à la Coupe du monde de Kirchberg, en Autriche. Leurs successeurs, Alexandre Bilodeau, Pierre-Alexandre Rousseau et Vincent Marquis, ont réalisé l'exploit, pas une, mais deux fois! Ils l'ont fait lors de la Coupe du monde du mont Gabriel en janvier, puis lors de la Coupe du monde d'Are, en Suède, en février. Alexandre Bilodeau occupe le premier rang au classement général de la Coupe du monde. Vincent Marquis est au troisième rang et Pierre-Alexandre Rousseau au quatrième rang.

L'ACTUALITÉ

DANS LE MONDE



Israël : difficiles élections

C'est le parti de Tzipi Livni qui a obtenu le plus de sièges, lors des élections législatives qui se sont déroulées le 10 février en Israël. Mais le 20 février, c'est à Benjamin Netanyahu que le président Shimon Perez a demandé de former le nouveau gouvernement.

Tzipi Livni est la chef de Kadima, un parti de centre-droite qui a obtenu 28 députés à la Knesset, le parlement israélien. Benjamin Netanyahu dirige le Likoud, un parti situé plus à droite, qui a récolté 27 sièges.

La campagne électorale a beaucoup traité des questions de sécurité. L'offensive israélienne contre le Hamas, menée en décembre et janvier dans la bande de Gaza, venait de se terminer. À ce climat de crainte s'ajoutait le fait que beaucoup d'électeurs ne croient plus aux efforts de paix avec les Palestiniens. On s'attendait donc à ce que les partis plus extrémistes remportent des gains importants aux élections, ce qui a été le cas.

Selon la tradition, c'est à Tzipi Livni que le président aurait dû demander de former le gouvernement. S'il ne l'a pas fait, c'est parce que Benjamin Netanyahu, plus à droite, était mieux placé pour obtenir une coalition des nombreux partis de la Knesset. Il doit rallier au moins 50 % des 120 sièges, et en a déjà 65. Il dispose de six semaines pour confirmer ses alliances et annoncer son gouvernement à la Knesset.

Benjamin Netanyahu a déjà été premier ministre. Il est connu pour son soutien aux colonies juives dans les territoires occupés. Il s'oppose à la création d'un État palestinien. Mais on le décrit aussi comme un « politicien pragmatique », qui voudra éviter la situation qu'il avait connue lors de son autre mandat comme premier ministre : il était alors soutenu par des partis religieux extrémistes peu enclins aux compromis nécessaires pour gouverner, et ça ne l'avait pas aidé.

Benjamin Netanyahu veut aussi rassurer les États-Unis et la communauté internationale, qui craignent un durcissement du gouvernement israélien. Il a donc proposé à Tzipi Livni et à un parti de centre-gauche de former avec lui un gouvernement de coalition plus inclusif.

Une école peut expulser des élèves gays



Aux États-Unis, une cour d'appel a statué en faveur du droit d'une école privée luthérienne, qui a expulsé deux adolescentes ayant eu un comportement « caractéristique d'une relation homosexuelle ».

Les jeunes filles avaient 16 ans au moment des événements, en 2005. Elles ont poursuivi leur école pour discrimination.

La Cour d'appel a statué que l'école n'était pas une entreprise, et n'avait donc pas à respecter une loi anti-discrimination qui vise les entreprises. Le tribunal s'est basé sur un jugement de 1998 de la Cour suprême de Californie. Cette cause qui impliquait les Boy Scouts of America (BSA), concernait aussi une plainte de discrimination liée à l'orientation sexuelle. La Cour suprême avait alors dit que, étant un organisme à caractère social, les BSA n'avaient pas à se plier à cette loi.

Selon des analystes, ce jugement aura surtout pour effet de protéger les écoles privées religieuses de la Californie contre toute poursuite pour discrimination.

L'avocat des jeunes filles, Kirk D. Hanson, s'est dit « très troublé » par un jugement qui permet aux écoles privées « d'avoir des politiques discriminatoires, en utilisant leurs croyances religieuses comme justification ». Il veut interjeter appel auprès de la Cour suprême de Californie.

Pour l'avocat de l'école, John McKay, la cour a au contraire reconnu que le mandat d'une école chrétienne est d'enseigner des valeurs chrétiennes dans un environnement chrétien, selon un code de conduite chrétien.

L'homosexualité est un péché aux yeux de l'école luthérienne en question. Les jeunes filles, qui abordaient la question de leur orientation sexuelle dans leurs pages *MySpace*, ont été dénoncées par un élève selon qui elles se seraient embrassées. Au procès, elles ont dit que leur relation n'était qu'amicale et n'ont pas spécifié quelle était leur orientation sexuelle.

Selon une spécialiste du National Center for Lesbian Rights, « étiqueter une jeune personne ou lui dire qu'elle commet un péché peut causer une détresse psychologique, et quelles que soient leurs croyances religieuses, les adultes doivent traiter les jeunes avec compassion et respect. »



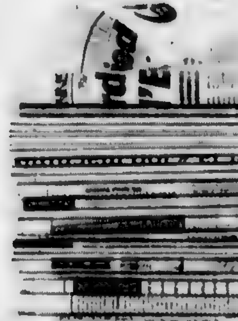
Épidémie incontrôlée

Dévasté par une crise économique et politique, le Zimbabwe est aussi aux prises avec une des pires épidémies de choléra. Près de 3 800 personnes ont perdu la vie. Fin février, l'Organisation des Nations-unies (ONU) évaluait à 80 250 le nombre de personnes malades. Le président Robert Mugabe a accepté qu'une délégation de l'ONU vienne évaluer la situation. La maladie se propage par les eaux usées et la saison des pluies risque d'aggraver une situation qui échappe déjà à tout contrôle. En janvier, l'Organisation mondiale de la santé craignait que la moitié des 12 millions d'habitants de ce pays d'Afrique ne contractent la maladie.



Un premier procès pour crimes de guerre

La Cour pénale internationale (CPI), mise sur pied il y a sept ans, est le premier tribunal international permanent chargé de juger les auteurs de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité. Fin janvier, le premier procès de la CPI s'est ouvert à La Haye. Un ancien chef de milice congolais, Thomas Lubanga, 48 ans, est accusé de crimes de guerre. La milice qu'il dirigeait a utilisé des enfants soldats en 2002 et 2003. Selon l'avocat de l'accusation, la milice de Lubanga a recruté des centaines d'enfants de moins de 15 ans, qui ont tué, pillé et violé, et qui souffrent encore des séquelles ces horreurs.



Internet VS le journal

Les quotidiens pourraient disparaître d'ici dix ans, selon ce qu'un auteur français, Bernard Poulet, dit dans un récent livre (1). Le gens son moins nombreux à lire le journal et préfèrent Internet, où l'information est gratuite. Cela nuit aux quotidiens, qui sont en difficulté partout dans le monde. Leurs ventes sont en chute libre et leur situation financière frise souvent la catastrophe. Leurs sites Internet n'attirent pas assez de publicités pour compenser les pertes subies dans le journal. En France, *Le Monde* a perdu plus de 50 % de ses revenus depuis sept ans. Aux États-Unis, on trouvait 353 journaux pour 1 000 habitants il y a 50 ans. Il y en a aujourd'hui 183 pour 1 000 habitants.

(1) Bernard Poulet, La fin des journaux et l'avenir de l'information, 217 pages, Gallimard 2009.

monde de fous!

1 famille, 445 cartes



Combien d'offres de cartes de crédit une famille peut-elle recevoir par la poste en un an? Aux États-Unis, le père de famille Gary Silbar a décidé de mettre de côté toutes celles que sa famille recevrait. Résultat : il a reçu 445 demandes, y compris 35 adressées au nom d'un ou l'autre de ses enfants, âgés de 11 et 8 ans! Il a amassé ces lettres entre novembre 2007 et octobre 2008; ce courrier a empli deux grandes boîtes de carton, et pesait 23 livres. Sur les 445 demandes, 110 provenaient d'une seule institution financière!

On ne joue pas avec Facebook



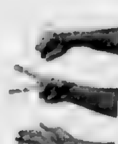
Un jeune homme de Laval, au Québec, a fait une mauvaise blague sur Facebook, qui lui a valu des accusations criminelles et une nuit en prison. L'homme a invité des internautes à se joindre à un groupe de Facebook, disant qu'il ferait sauter une voiture de policeque si le groupe atteignait les 500 membres. Prévenue par un appel anonyme, la police l'a arrêté. Le juge lui a permis de reprendre sa liberté provisoire, s'il s'engageait à ne plus toucher à un ordinateur. Le jeune homme a reconnu qu'il avait fait une très mauvaise blague.

Élimination tragique d'excréments



En Angleterre, un étudiant au doctorat qui fait des recherches sur un lézard géant des Philippines a « perdu » un sac de 35 kilos contenant des excréments de ces lézards. Rangé dans un laboratoire de l'université, le sac a été jeté et inciné par mégarde. Rentrant en Angleterre après un séjour aux Philippines, Daniel Bennett s'est rendu compte de la disparition. L'université a mis 16 mois à reconnaître son erreur et à le dédommager. La perte de sa précieuse collection ne l'empêchera pas de soutenir sa thèse de doctorat.

Tournoi de Roche papier ciseaux



Roche papier ciseaux : un jeu auquel on joue dans les cours d'écoles... et dans des tournois internationaux! Il existe même une fédération internationale, la World RPS (RPS pour Rock, Paper an Scissors). Récemment, le Mexique a tenu son premier championnat national. Eduardo Villar Raposso, sacré champion mexicain face à 63 autres concurrents, représentera son pays au prochain tournoi mondial, qui aura lieu au Canada. Les États-Unis, le Canada et le Danemark accueillent souvent ces tournois.



Le Club de **Bicolo**

Une fois par mois, dans les pages de *La Liberté*.



Saint-Patrick

Le farfadet



Le farfadet des Irlandais et un petit bonhomme à chapeau, généralement grincheux, qui travaille à fabriquer des souliers sans être vu.

Pour en savoir plus sur la légende, tente de mettre les bons mots aux bons endroits.

poudre • promenade • chaudière • yeux • marteau • or • farfadet • attrapes

Si en faisant une ________________________ tu entends frapper un ______________________, c'est qu'un ________________ n'est pas loin. Si tu l'____________________, il devra te dire où il a caché sa ______________________ remplie de pièces d'________________________. Il attendra patiemment que tu détournes les ______________________ pour se sauver. Sinon, il pourrait t'aider à le faire en te lançant de la ________________ magique dans les yeux.

Les chanceux

Ceux qui porteront du vert le jour de la Saint-Patrick seront chanceux. Encercle ceux et celles qui seront chanceux.



Qui est Saint-Patrick

Voici des phrases qui résument la vie de Saint-Patrick. Mets-les en ordre chronologique.

1. Sa mission était d'amener les gens à pratiquer la religion chrétienne.
2. Saint-Patrick a été un esclave en Irlande pendant six ans.
3. Saint-Patrick est né en Angleterre au 5e siècle.
4. Peu après son retour, il a fait un rêve qui l'a convaincu de retourner en Irlande comme missionnaire.
5. Un jour, il s'est sauvé pour retourner en Angleterre.
6. Il a été kidnappé par des Irlandais qui l'ont amené dans leur pays.

Réponse : ___, ___, ___, ___, ___, ___.

SOLUTIONS

LE FARFADET : promenade, marteau, farfadet, attrapes, chaudière, or, yeux, poudre.

LES CHANCEUX : Plante, tortue, concombre, trèfle, grenouille.

QUI EST SAINT-PATRICK : 3,6,2,5,4,1.

CLUB DE BICOLO • C.P. 190 • 383, boulevard Provencher • Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4 • 237-4823

ATHLÉTISME

L'entraîneur de l'année

Claude Bérubé est l'entraîneur de l'année pour une deuxième année d'affilée. Il nous parle d'athlétisme.

Patricia BITU TSHIKUDI

Sacré entraîneur de l'année pour une deuxième année consécutive par la Conférence Canada-Ouest, Claude Bérubé accepte l'honneur avec joie et humilité.

« C'est un honneur, pas seulement pour moi, mais aussi pour l'équipe d'entraîneurs et d'assistants avec qui je travaille », affirme l'entraîneur en chef de l'équipe masculine d'athlétisme de l'Université du Manitoba.

Pour l'homme qui en est à sa 12e année à titre d'entraîneur à l'Université du Manitoba, la reconnaissance de la Ligue des sports universitaires de l'Ouest canadien en est aussi une de la qualité de son équipe d'athlètes.

« Ce prix est une reconnaissance de notre équipe, dit-il. Ça aide aussi au profil de l'université. »

L'équipe masculine d'athlétisme de l'Université du Manitoba occupe en effet le quatrième rang des meilleures équipes universitaires à l'échelle nationale.

« Ça faisait longtemps qu'on n'avait pas été aussi bien classés », souligne Claude Bérubé.

Selon lui, les succès de son équipe sont en partie attribuables à la diversité des athlètes.

« Nos athlètes font plusieurs choses, dit-il. Il y en a qui font des lancers, d'autres de la course... ils sont multidisciplinaires. Nous avons aussi continué à recruter de nouveaux athlètes et fourni des efforts pour garder les athlètes manitobains ici. »

La chose s'avère toutefois difficile à réaliser, avoue l'entraîneur. En effet, les universités américaines sont de plus en plus nombreuses à courtiser les athlètes manitobains et canadiens, de façon générale. Il est plus difficile de les attirer et les garder.

« Garder nos athlètes a toujours été un défi pour nos universités, assure Claude Bérubé. Le recrutement interuniversitaire est une pratique de plus en plus courante. Il n'y a pas que les universités américaines qui viennent recruter ici. On doit donc essayer de convaincre nos athlètes de rester ici. Quand l'un d'entre eux décide de rester, ça a souvent à faire avec l'entraîneur, l'équipement ou les bourses. Quand on a une bonne équipe d'athlétisme, ça encourage aussi les jeunes à rester. On veut tous faire partie d'une bonne équipe. »

« Je dirais qu'entre les athlètes qui vont étudier aux États-Unis et qui ne reviennent plus et ceux qui reviennent, c'est à peu près 50-50, estime-t-il. On a au pays des centres d'entraînement où les meilleurs athlètes sont entraînés. On leur donne des bourses pour y étudier. Beaucoup de choses sont faites pour encourager nos sportifs à rester, mais ce n'est pas parfait. »

Même si des sports d'équipe comme le hockey semblent occuper une place prépondérante dans le paysage sportif, l'athlétisme demeure une discipline prisée dans les universités.

« L'athlétisme demeure quand même assez important au niveau universitaire, affirme Claude Bérubé. C'est un sport individuel dans lequel on ne dépend pas des autres et il y a beaucoup de choix. En plus, c'est un sport qu'on peut continuer toute sa vie. »

HOCKEY

Place aux anciens

Stéphane LAJOIE

Les amateurs de hockey pourront revivre les émotions du bon vieux Winnipeg Arena, puisque l'équipe des anciens joueurs de la Ligue nationale de hockey (LNH) sera de passage au Centre MTS, le 17 mars à 19 h.

Les membres du Temple de la renommée Dale Hawerchuk, Brian Trottier, Billy Smith et Glenn Anderson chausseront leurs patins pour affronter l'équipe de hockey des policiers de la Ville de Winnipeg.

La soirée *Old Timers Hockey* sera au profit de la Rainbow Society, organisme local qui réalise les rêves d'enfants âgés de trois à 17 ans, atteints de maladies à hauts risques. L'an dernier, plus de 20 000 $ ont été amassés.

En plus des légendes, d'anciennes têtes d'affiche des Jets donneront du fil à retordre aux policiers de la ville. Le robuste Jimmy Mann, premier choix de l'histoire de l'équipe winnipégoise en 1979, laissera tomber les gants pour le plaisir des amateurs.

Le vétéran de 14 saisons avec les Jets, Thomas Steen, sera aussi de la partie. L'ancien capitaine a amassé 817 points en 950 parties dans l'uniforme des Jets. Il est l'unique joueur avec Bobby Hull a avoir eu son numéro retiré.

Les partisans pourront voir en action d'anciens rivaux de la division Smythe dont Cliff Ronning, Tiger Williams et Bernie Nicholls.

Enfin, ce sera le détesté arbitre Ron Hoggarth qui sera en charge du sifflet pour cette rencontre amicale. Les joueurs seront disponibles pour prendre des photos avec les amateurs et signer des autographes.

Les billets sont en vente à la billetterie du Centre MTS au coût de 20 $ l'unité ou 60 $ pour le forfait familial (4). Les détenteurs de billets pourront patiner gratuitement en compagnie des joueurs au Centre MTS le jour du match, entre 16 h et 17 h.

Pour un soir seulement

Morier au hasard des rencontres

Pour un soir seulement met en vedette le Manitobain Benoit Morier, le 14 mars à 22 h 30.

Simon GOUIN

Après être parti vivre à Montréal, Benoit Morier était de retour à Winnipeg en février 2008 pour le tournage de l'émission *Pour un soir seulement*. À cette occasion, l'auteur-compositeur-interprète était associé au chanteur Moran. *La Liberté* l'avait alors rencontré juste avant l'enregistrement de l'émission pour faire le point sur son parcours.

« C'est pour des moments comme celui-ci que je fais de la musique, indique Benoit Morier. Ces rencontres démontrent que la musique est universelle : on peut s'entendre même si on n'a pas le même bagage. »

La musique de Benoit Morier est le fruit d'un mélange d'influences et de rencontres. « J'ai des périodes où je n'écoute que du western, puis je passe au jazz, au reggae puis rien, remarque-t-il. Ma musique représente ma personnalité, mon parcours, mes séjours en Afrique de l'Ouest, aux États-Unis, au Mexique, en France et en Europe. À chaque rencontre, il y a quelque chose que j'absorbe et que je redéfinis à ma façon. »

« Toutes ces rencontres permettent de me forger, ajoute-t-il. J'aime me laisser surprendre par l'inconnu. Dans ma vie, j'ai besoin de changements. J'ai déjà essayé d'avoir une vie bien réglée, un travail stable qui exige de se lever à une heure régulière. Mais cela me casse sur le plan émotif. C'est incompatible avec moi. »

À la recherche de défis et de rencontres, Benoit Morier est parti vivre à Montréal. « Ma copine devait y aller pour ses études, alors je l'ai suivie, dit-il. Montréal est une ville que j'ai toujours aimée. C'est un bon endroit pour la musique. »

Là-bas, Benoit Morier échange souvent sa casquette d'auteur-compositeur-interprète pour celle de réalisateur ou de musicien pour d'autres groupes. Par passion, et par nécessité. « Toucher à tout est la seule façon de gagner sa vie dans la musique, souligne-t-il. Je ne fais pas ça pour l'argent, c'est certain! »

Benoit Morier est-il né avec un talent? « C'est aux autres de juger, précise-t-il. Je suis juste né avec l'amour de la musique, dans une famille où la musique était omniprésente. J'ai toujours été encouragé dans ce que j'entreprenais. »

Loin des chemins battus, il va poursuivre sa route, à sa manière, au hasard des rencontres. « On peut planifier autant que l'on veut, le destin peut décider d'une autre chose, estime-t-il. Dans quatre ans, la planète peut exploser. On ne sait pas ce qui peut arriver. Alors, qu'on s'amuse! »



Cinéma

Le Québec à Winnipeg

Camille SÉGUY

Une sélection de trois films des Rendez-vous du cinéma québécois (RVCQ) sera présentée à Winnipeg : ***Le banquet*** de Sébastien Rose, ***Le grand départ*** de Claude Meunier et un documentaire de Lisette Marcotte, ***Trisomie 21-Le défi Pérou***.

Le premier est une réflexion critique et cynique sur l'aliénation de la société, le deuxième est une comédie dramatique racontant l'histoire d'un homme marié qui tombe amoureux d'une jeune femme de 25 ans sa cadette. Les deux sont diffusés au Cinéma Globe. (1)

Le dernier sera diffusé au Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB) et retrace l'aventure d'un groupe d'adultes trisomiques, partis faire l'ascension du Machu Picchu au Pérou. (2)

« Ça a été une vraie gymnastique pour choisir ceux que nous présenterions, se souvient Marc-François Tremblay. L'un des points principaux de la Tournée, c'est d'aller au-delà d'une simple projection, en offrant au public l'occasion d'échanger avec les réalisateurs ou les acteurs. »

Le réalisateur du *Banquet*, Sébastien Rose, et l'acteur Frédéric Pierre, seront donc présents à Winnipeg lors de la projection de leur film, ainsi que l'un des acteurs de *Trisomie 21- Le défi Pérou*, Jean-Marie Lapointe

« On espère que les gens viendront, car un divertissement tout en français avec l'occasion d'en discuter avec les réalisateurs ou les acteurs, ça n'arrive pas tous les jours », remarque Marc-François Tremblay.

Exclusivité

Winnipeg accueillera aussi Karl Lemieux et ses musiciens pour une performance cinématographique hors de l'ordinaire, en exclusivité et gratuite, à la Cinémathèque, le 20 mars à 21 h.

« C'est du jamais vu, souligne Marc-François Tremblay, un mélange de danse, musique et projection vidéo. C'est très expérimental. Ça nous ouvre les yeux sur un ensemble de possibilités. »

La Tournée des RVCQ prévoit aussi une projection de courts-métrages en français, *Court toujours*. « Les courts-métrages, ça permet de voir les tendances du cinéma de demain », souligne Marc-François Tremblay.Enfin, un atelier sur la scénarisation et l'interprétation, *Leçon du cinéma*, sera donné par Sébastien Rose, au CUSB. (2)

(1) Le jeudi 19 mars à 19 h et 21 h 30, 393, avenue Portage. Billets 8 $ en vente à la porte ou au 233-2556.

(2) Le jeudi 19 mars au CUSB. Leçon du cinéma: 9 h, salle académique, Court toujours: 11 h 30, salle Martial-Caron, et Trisomie 21-Le défi Pérou: 13 h 30, académique. Les étudiants ont priorité sur l'atelier et le documentaire, mais le public peut y assister gratuitement s'il reste de la place. Info: 227-1933.

École communautaire Réal-Bérard

De Toronto à Saint-Pierre-Jolys

Daniel BAHUAUD

SAINT-PIERRE-JOLYS ET WINNIPEG

Les élèves des 7e et 8e années de l'École communautaire Réal-Bérard (ECRB) ont accueilli une trentaine de jeunes de l'École Sainte-Jeanne-d'Arc de Brampton, du 16 au 24 février. Ces jeunes Ontariens étaient en visite au Manitoba dans le cadre d'un voyage échange. Les Franco-Ontariens habitant en banlieue de Toronto ont découvert la vie chez leurs cousins de l'Ouest, et noué de nouvelles amitiés.

« Nous voulions accueillir nos visiteurs au beau milieu du Festival du Voyageur, souligne la titulaire de la 7e année à l'ECRB, Kathy Marion. Après une journée d'activités de brise-glace, nous sommes donc allés au parc du Voyageur. Le lendemain, nous avons visité les musées de Saint-Boniface et du Manitoba, exploré la Fourche, fait du magasinage et vu le spectacle Disney on Ice au Centre MTS. »

Le groupe a été chaleureusement accueilli à Saint-Pierre-Jolys. À l'ECRB, il a eu droit à un déjeuner aux crêpes suivi d'un concours du meilleur. L'interprète Georges Beaudry a fait une présentation sur l'histoire du Manitoba. Les jeunes ont participé à une soirée dansante, assisté à une messe spéciale et fait de la pêche sur glace à Saint-Malo.

« C'est mon premier voyage dans l'Ouest canadien, indique Naomi Kankonde-Tchimanga. J'ai vraiment aimé ça. J'ai pu me faire de nouvelles amies et visiter des endroits très différents. J'ai aimé la pêche sur glace parce qu'avant ça, je n'avais jamais même fait de pêche! Je suis une fille de la ville, alors ça a été un choc de passer du temps à la campagne. Tout était nouveau pour moi. »

« Si j'ai des amis qui se rendent à Winnipeg, surtout l'hiver, je leur dirai de s'habiller chaudement, déclare pour sa part Nicholas Kouktio. On m'a dit que le temps était doux, mais j'ai quand même trouvé ça froid. J'ai aimé notre visite au Festival du Voyageur. Mais j'ai surtout aimé me faire de nouveaux amis et passer du temps avec eux, à magasiner, comme tous les ados. Parce qu'au fond, les gens de Brampton et de Winnipeg ne sont pas si différents. »

Nicholas Gosselin, un élève en 7e année à l'ECRB, a fait la même découverte. « Je m'entends bien avec Nicholas Kouktio. Tous les deux, nous aimons beaucoup le soccer. »

« Avant l'arrivée des Ontariens, j'étais nerveuse, souligne Gabrielle Carrière, également en 7e année à l'ECRB. Je me demandais comment ils allaient être. Mais ça va très bien. Je suis grande amie avec Taylor Thompson, qui est hébergée chez nous. J'habite une ferme, alors c'est vraiment différent pour elle! »



photo : Daniel Bahuaud

Des élèves de l'École communautaire Réal-Bérard et de l'École Sainte-Jeanne-d'Arc de Brampton, en Ontario, lors de leur visite au Musée du Manitoba, le 19 février.

Ces propos justifient les objectifs culturels et pédagogiques du voyage. « En une semaine, mes élèves auront appris plus qu'ils auraient pu apprendre en un mois dans un cours de sciences humaines, affirme Marc-André Diotte, enseignant de 8e année à l'École Sainte-Jeanne-d'Arc. De plus, ils en sont venus à connaître la communauté franco-manitobaine et rencontrer des jeunes francophones qui, comme eux, nagent dans une mer anglophone. Ils ont compris les différences et les grandes ressemblances entre nos deux communautés. Il y a là matière à réflexion. Une fois rendus chez nous, nous pourrons relier le voyage à toutes sortes de facettes du curriculum. En tant qu'enseignant, je ne peux pas demander mieux. »

Kathy Marion explique aussi : « il y a tellement de choses qu'on peut apprendre à l'extérieur de la salle de classe. C'est pourquoi j'ai hâte à la deuxième phase du voyage échange. Du 19 au 25 mai, ce sera à nous de visiter Brampton et Toronto. Je suis convaincue que nos élèves en reviendront grandement enrichis ».

À noter

ACTIVITÉS SCOLAIRES

20 mars • Journée internationale de la francophonie.

26 mars • Tournoi divisionnaire de hockey mixte de la 4e à la 6e année.

7 avril • Journée mondiale de la santé.

17 avril • Spectacle *Ensemble pour se dire* pour les élèves de la 9e à la 12e année.

23 avril • Journée mondiale du livre et du droit d'auteur.

27 avril au 1er mai • La Semaine par Excellence.

28 avril • Championnat divisionnaire de badminton pour élèves des 9e et 10e années.

20 avril • Championnat divisionnaire de badminton pour élèves des 7e et 8e années.

POUR LES PARENTS

11 mars • Rencontre du comité scolaire de l'École Christine-Lespérance. 18 h 45.

11 mars • Rencontre du comité scolaire de l'École élémentaire Notre-Dame. 18 h 30.

11 mars • Rencontre du comité scolaire de l'École Sainte-Agathe. 19 h à la Bibliothèque Ritchot.

26 mars • Soirée portefolio / rapports oraux à l'École Pointe-des-Chênes. Avec vente de livres à la bibliothèque de 8 h 30 à 20 h 30.

COMMISSION SCOLAIRE

25 mars • Réunion de la commission scolaire franco-manitobaine au bureau divisionnaire à Lorette. 19 h.

29 avril • Réunion de la commission scolaire franco-manitobaine au bureau divisionnaire à Lorette. 19 h.

CONGÉS

13 mars • Journée d'administration dans les écoles Gilbert-Rosset, Noël-Ritchot, Notre-Dame-de-Lourdes et Saint-Georges, ainsi qu'au Collège Notre-Dame.

20 mars • Journée d'administration dans les écoles Christine-Lespérance, Lacerte, Pointe-des-Chênes, Précieux-Sang, Roméo-Dallaire et Taché, ainsi qu'au Centre scolaire Léo-Rémillard et au Collège Louis-Riel.

27 mars • Journée d'administration dans les écoles Aurèle-Lemoine, Gilbert-Rosset, Lagimodière, Notre-Dame-de-Lourdes, Réal-Bérard, Saint-Jean-Baptiste et Sainte-Agathe, ainsi qu'au Collège régional Notre-Dame.

30 mars au 6 avril • Congé du printemps.

9 avril • Journée d'administration à l'École/Collège Gabrielle-Roy.

10 avril • Vendredi saint

13 avril • Journée de perfectionnement divisionnaire.

17 avril • Journée d'administration au Collège Louis-Riel et dans les écoles Saint-Joachim et Saint-Lazare.

AVIS AUX DIRECTIONS, PERSONNEL ET PARENTS DE LA DSFM

Le babillard DSFM sera à **votre** disposition! Vous voulez faire la promotion de vos événements scolaires tels que les rencontres de comités scolaires, dates de congés d'école, concerts et spectacles? C'est facile! Vous n'avez qu'à faire parvenir l'information au 231-7000, poste 375, ou au 1 800 523-3355, ou encore à dansnosecoles@shaw.ca avant 12 h le mercredi précédant la date de parution.

■ COLLÈGE LOUIS-RIEL

Faire une différence

Daniel BAHUAUD
RÉPUBLIQUE DOMINICAINE

Pour la deuxième année d'affilée, neuf élèves du programme Options carrières du Collège Louis-Riel (CLR) se sont rendus à Demajagua, en République dominicaine, pour aider leur prochain en construisant des maisons.

Du 7 au 21 janvier, les adolescents ont donc passé leur temps à creuser les fondations à la pelle, niveler le sol, couler du béton, ériger des murs en briques de ciment et, peut-être plus important encore, à construire de nouvelles amitiés.

« Le plus difficile était de préparer le terrain, indique une élève en 10e année, Keelin Antonichuk. La République dominicaine est un pays très chaud! »

Un vétéran du premier voyage, Justin Poirier dit avoir aimé le travail ardu. « Transporter des sacs de ciment, préparer le mélange et couler le béton, c'est quand même assez agréable, indique l'élève en 11e année. Il n'y avait que répandre le mortier et étaler les briques que je ne trouvais pas de mon goût. Mais au fond, ça se tolérait. L'important était d'aider les autres, et de rencontrer les Dominicains, les enfants surtout, avec qui nous avons tous établi une belle relation. »

Même son de cloche chez Stéphanie Rémillard. « C'était mon premier voyage en République dominicaine, déclare l'élève en 10e année. Et déjà j'aurais le goût d'y retourner. J'ai laissé beaucoup de nouveaux amis là-bas, que j'ai appris à connaître malgré la difficulté à communiquer. Nous, on parle français et anglais et eux parlent espagnol. C'est dans les gestes et les expressions du corps qu'on a réussi à exprimer nos émotions. Il n'y a vraiment pas de mots qui expriment ce qu'on a vécu. »

Tous, élèves et adultes s'entendent pour dire que la richesse des rapports humains aide à palier aux piètres conditions de vie en République dominicaine.



Photo : Gracieuseté Collège Louis-Riel

Les neuf élèves du programme Options carrières du Collège Louis-Riel, à Demajagua, en République dominicaine, accompagnés des enseignants et auxiliaires.

« Les gens de là-bas vivent comme ceux d'ici il y a 100 ans, observe l'auxiliaire Rachelle Légaré. Il y a peu d'infrastructures, pas beaucoup d'électricité ou d'eau courante. C'était comme ça au Manitoba en 1909. On commençait à voir l'établissement des services, mais pas partout. Dans biens des endroits, ces services ne sont offerts que pour quelques heures par jour. Ils sont souvent interrompus. La douche froide et la noirceur sont la norme. »

« On trouve l'électricité dans les édifices où les gens se rencontrent, comme les écoles, ajoute un élève en 10e année, Justin Chartier. Les chemins sont en très piètre état. Il faut se débrouiller avec beaucoup moins. »

Malgré la pauvreté, la vie familiale et communautaire des Dominicains est riche. « Ils s'entraident beaucoup, souligne Rachelle Légaré. Par exemple, ceux qui récoltent les tomates font venir les gens qui ont du bétail. À la récolte, les tomates sont cueillies, et le bétail mange ensuite les plantes. Les éleveurs à leur tour donnent de la viande aux maraîchers. »

« Les familles sont nombreuses, mais très chaleureuses, ajoute un élève en 11e année, Noël Garreau. C'est mon deuxième voyage en République dominicaine, et les familles sont une des grandes raisons que j'ai d'y aller. Elles sont souvent composées de sept à onze personnes. Il y a beaucoup d'enfants et une grande joie de vivre. On a rencontré les familles qui vont vivre dans les maisons que nous avons construites. C'était très touchant. Je suis heureux et fier de voir que nous avons fait une différence dans leurs vies. »

Le groupe du CLR était composé de neuf élèves, deux parents, deux auxiliaires, le directeur adjoint de l'école, Robert Stanners, et deux membres de la paroisse Sainte-Famille.

■ ÉCOLE TACHÉ

Petits philanthropes

Daniel BAHUAUD
SAINT-BONIFACE

Les 100 jours de l'année scolaire, il faut fêter ça! Surtout lorsqu'il s'agit des tout premiers 100 jours passés à l'école. La classe de maternelle de Joanne Cairns-Doern a marqué ce jalon important en s'amusant, mais aussi en pensant aux moins fortunés et surtout, en passant à l'action.

Le 24 février, chaque élève est arrivé à l'école chargé de denrées alimentaires et d'autres cadeaux pour les pauvres. En grande cérémonie, portant chacun une couronne et un collier des 100 Jours, les petits philanthropes ont déposé les items dans un panier spécial.

« L'objectif prévu était que chacun de nos 20 élèves apporterait cinq objets, explique Joanne Cairns-Doern. J'étais profondément touchée lorsque nous avons compté tous les objets, et que nous avons constaté qu'il y avait bien au-delà de 100 items. »

Parmi les denrées collectées, il y avait des pâtes alimentaires, des céréales, de la soupe, du maïs soufflé, du fromage, du yogourt, des bonbons, ainsi que des objets pratiques comme des brosses à dents. Ces cadeaux ont été offerts à Moisson Winnipeg.

Cette activité s'inscrit dans le cadre du projet *Le chemin de vie* de l'École Taché. « *Le chemin de vie* aide les élèves à penser aux autres, explique Joanne Cairns-Doern. En novembre, nous avons travaillé le thème de l'empathie. En février c'était la gentillesse. Tous les matins, dans ma classe, chaque élève a une pensée spéciale pour la journée. Bien sûr, il y a la pensée pour le poisson ou le chat qui est mort, pour papa qui est malade, pour maman, etc.



photo : Gracieuseté École Taché

Les élèves de la maternelle de l'École Taché, et les denrées qu'ils ont collectées pour les pauvres.

« Cependant, tous les matins, la petite Mia Downing a une pensée spéciale pour les gens qui sont pauvres, qui n'ont pas de nourriture, de vêtements, de maison, de voiture. Alors avec la petite Mia en tête et la fête des 100 jours qui approchait, j'ai lancé le défi aux jeunes et à leurs familles. Les enfants de l'École Taché vivent bien leur chemin de vie et sont très généreux. Je suis fière d'eux. Et je lance le défi aux autres classes de maternelle de la DSFM : organisez des collectes semblables! »

Les pages Dans nos écoles sont une réalisation de *La Liberté* en collaboration avec les professionnels et les élèves de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM). Les idées de sujets et commentaires sont les bienvenus et peuvent être acheminés à Daniel Bahuaud, au courriel : dansnosecoles@shaw.ca

Télé-horaire de la semaine du 16 au 22 mars 2009

Le Jour du Seigneur : le dimanche 22 mars à 10 h à la SRC

Messe provenant de la Cathédrale Marie-Reine-du-Monde. Président : Monsieur le cardinal Jean-Claude Turcotte.

Du lundi au vendredi

	08h00	08h30	09h00	09h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30
SRC	Variées	Variées	Pyramide	Union fait la force	La fosse aux lionnes		Ricardo	Le Téléjournal/ Midi		Pour le plaisir			Un monde de passions		Terre humaine	La petite Patrie	Pyramide	Union fait la force
RDI	RDI santé / :15 RDI en direct						Téléjournal/ Midi	Variées	V RDI en direct	RDI en direct							Téléjournal	:50 RDI Junior
TV5	Variées	Variées	Variées	Variées	Variées	Variées	TV5 le journal	Variées	Variées	V Grande librairie	Me Arthur Brimbaud	Variées	Variées	Journal Suisse	30 millions d'amis	Chiffres et lettres	Tout le monde veut prendre sa place	
TVA	Deux filles le matin / V Denis Lévesque		Tout simplement Clodine		Le cercle	TVA en direct.com / :45 Le TVA midi		TVA en direct.com		Shopping TVA		Variées	Les feux de l'amour		Top modèles		Le TVA 17 heures	

Lundi 16 mars

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	C'est ça la vie		Le Téléjournal		Virginie	La Petite Vie	L'Auberge du chien noir "Deux par deux"		Les Boys	Tout sur moi	Le Téléjournal		Le Téléjournal		La zone	:45 La fosse aux lionnes		:45 Pour le plaisir
RDI	RDI en direct	RDI en direct	24 heures en 60 minutes		Grands Reportages 2/3		Le Téléjournal		RDI en direct	Le National	Le Téléjournal		Le journal RDI	Le National	Le Téléjournal		Grands Reportages 2/3	
TV5	16h55 Champion	Journal de France 2	Mot de passe		**Questions pour un champion** Dix participants doivent défendre les couleurs de leur pays.				Club social		TV5 le journal	Nicolas Le Floch 2/2		Fourchette "Brésil"	Destinations goûts	Chiffres et lettres	Tout le monde veut prendre sa place	
TVA	Le TVA 18 heures	Le cercle	Les Gags /:30 Star Académie: quot.		Annie et ses hommes		**Dr House** "Virage à 180 degrés"		Le TVA 22 heures	:45 Denis Lévesque		:45 **"La mort d'une star"**('02) Edward Norton, Danny DeVito.				:45 Infopublicité		

Mardi 17 mars

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	C'est ça la vie		Le Téléjournal		Virginie	La Facture	Providence (FS)		René: René Lévesque, le destin d'un chef		Le Téléjournal		Le Téléjournal		La zone	:45 La fosse aux lionnes		:45 Pour le plaisir
RDI	RDI en direct	RDI en direct	24 heures en 60 minutes		Grands Reportages 1/2		Le Téléjournal		RDI en direct	Le National	Le Téléjournal		Le journal RDI	Le National	Le Téléjournal		Grands Reportages 1/2	
TV5	16h55 Champion	Journal de France 2	Change ta chambre	Caméra café	**Pékin express 3: La route des Incas** "Étape 1: Rio de Janeiro - Tiradentes"				Facteur humain	D'est en ouest	TV5 le journal	Secrets d'histoire		:40 **Matière grise** "Musique et Alzheimer"		Chiffres et lettres	Tout le monde veut prendre sa place	
TVA	Le TVA 18 heures	Le cercle	Les Gags /:30 Star Académie: quot.		La fièvre de la danse		La promesse		Le TVA 22 heures	:45 Denis Lévesque		:45 **"Commandements"**('96) Courteney Cox, Aidan Quinn.			:15 Infopublicité			

Mercredi 18 mars

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	C'est ça la vie		Le Téléjournal		Virginie	L'Épicerie	Le match des étoiles		Les invincibles		Le Téléjournal		Le Téléjournal		La zone	:45 La fosse aux lionnes		:45 Pour le plaisir
RDI	RDI en direct	RDI en direct	24 heures en 60 minutes		Grands Reportages 2/2		Le Téléjournal		RDI en direct	Le National	Le Téléjournal		Le journal RDI	Le National	Le Téléjournal		Grands Reportages 2/2	
TV5	16h55 Champion	Journal de France 2	Humanima	Mixeur "Brétillot"	**"Oui, mais..."**('01) Gérard Jugnot, Émilie Dequenne.			:45 Orange Juice	De quoi t'as peur?	Profession voyageur	TV5 le journal	**Des requins** "Anges ou démons"		Athar, sur les traces d'Arthur Brimbaud		Chiffres et lettres	Tout le monde veut prendre sa place	
TVA	Le TVA 18 heures	Le cercle	Poule aux oeufs d'or /:30 Star Académie		**Destinées** "Les pots cassés"		**Dommages et intérêts** "Regrets"		Le TVA 22 heures	:45 Denis Lévesque		:45 **"Garage Days"**('02) Pia Miranda, Maya Stange.				:45 Infopublicité		

Jeudi 19 mars

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	C'est ça la vie		Le Téléjournal		Virginie	Gala La Trille d'or			Enquête		Le Téléjournal		Le Téléjournal		La zone	:45 Infoman	:15 M pour musique	
RDI	RDI en direct	RDI en direct	24 heures en 60 minutes		Grands Reportages 2/2		Le Téléjournal		RDI en direct	Le National	Le Téléjournal		Le journal RDI	Le National	Le Téléjournal		Grands Reportages 2/2	
TV5	16h55 Champion	Journal de France 2	Destinations goûts	**Fourchette** "Brésil" 2/2	Club social		Envoyé spécial			**Cité guide** "Toronto"	TV5 le journal	La boîte à musique			Acoustic	Chiffres et lettres	Tout le monde veut prendre sa place	
TVA	Le TVA 18 heures	Le cercle	Histoires de filles /:30 Star Académie: quot.		La classe de 5e		Taxi 0-22	Caméra café	Le TVA 22 heures	:45 Denis Lévesque		:45 **"Gremlins"**('84) Phoebe Cates, Zach Galligan.				:45 Infopublicité		

Vendredi 20 mars

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	C'est ça la vie		Le Téléjournal		Du coeur au ventre		Paquet voleur		Une heure sur terre		Le Téléjournal		Le Téléjournal		La zone	:45 La fosse aux lionnes		:45 Pour le plaisir
RDI	RDI en direct	RDI en direct	24 heures en 60 minutes		**Grands Report. Imax** "Dinosaures"		Le Téléjournal		RDI en direct	Le National	Le Téléjournal		Le journal RDI	Le National	Le Téléjournal		**Grands Report. Imax** "Dinosaures"	
TV5	16h55 Champion	Journal de France 2	Spoken Langue		**Thalassa** Thalassa explore le sud de la Bretagne entre Morbihan et Finistère.				Arte reportage	:40 Géopolitis	TV5 le journal	**"Oui, mais..."**('01) Gérard Jugnot, Émilie Dequenne.			:15 Orange Juice	Chiffres et lettres	Tout le monde veut prendre sa place	
TVA	Le TVA 18 heures	Le cercle	J.E.		**Les retrouvailles** Claire Lamarche aide les gens à renouer avec des êtres chers. **(FS)**				Le TVA 22 heures	:45 Retrouv.	:15 Denis Lévesque		:15 **"Jamais plus jamais"**('83) Klaus Maria Brandauer, Sean Connery.					:45 Publicité

Samedi 21 mars

	08h00	08h30	09h00	09h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30
SRC	Edgar et Ellen	Monstres	W.I.T.C.H.	Magi-Nation	Spirou et Fantasio	Vie selon Annie	Oniva	Tellement sport	Téléjournal/ Midi	La Facture	Hockey: La fierté d'un peuple		Chère Betty		À communiquer			
RDI	4h30 RDI en direct			L'Épicerie	RDI en direct	Rendez-vous	Téléjournal/ Midi	National/ hebdo	**RDI en direct** L'actualité en continu grâce à une équipe disséminée aux quatre coins du Canada.							Journal de France 2	Téléjournal	L'Épicerie
TV5	Allo la terre, ici/:20Ratz	:35 Objectif Ball	Saint-Ex, années	Change ta chambre	**Reflets Sud** "Bè Kunko"		le journal /:25Afrique	:40 Nouvo	Champions nature	**Cité guide** "Toronto" /:55 **Soccer** Championnat de France			**Soccer** Championnat de France		Journal Suisse	Chiffres et lettres	Club social	:55 Champion
TVA	5h00 Salut, bonjour!		Michel Jasmin		Recevoir	P.-dessus marché	Le TVA midi	Via TVA	Les pierrafeu	Shopping TVA		Infopublicité		Bugs et ses amis /:45 **"Retour vers le futur III"**('90) Christopher Lloyd, Michael J. Fox.				

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Une heure sur terre		Téléjournal	Pieds/marge	Le moment de vérité		3600 secondes d'extase		Les Tudors		Téléjournal	Un soir seulement	Cover Girl	**"Tanguy"**('01) Sabine Azéma, André Dussollier.				
RDI	La Semaine verte		Le journal RDI	Humanima	Découverte		Téléjournal	**Grands Report. Imax** "Dinosaures"		La Facture	Téléjournal	Humanima	Le journal RDI	National/ hebdo	Téléjournal	L'Épicerie	Enquête	
TV5	16h55 Champion	Journal de France 2	Rapayan		**Panique dans l'oreillette** Frédéric Lopez dévoile une personnalité sous un angle inusité.				Arletty, Lady Paname		TV5 le journal	**On n'est pas couché** Laurent Ruquier sera entouré d'invités de tous les domaines et commentera avec eux.						
TVA	Le TVA 18 heures	**"Les désastreuses aventures des orphelins Baudelaire d'après Lemony Snicket"**('04)			**"Les Boys III"** L'équipe légendaire des Boys est divisée par l'attrait de l'argent.('01) Remy Girard, Marc Messier.					Le TVA réseau	**"Dernier recours"**('98) Andy Garcia, Michael Keaton.					Infopublicité		

Dimanche 22 mars

	08h00	08h30	09h00	09h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30
SRC	Ruby Gloom	Les fouineurs	Glurp attack	Shaolin Wuzang	Le Jour du Seigneur		Les coulisses du pouvoir		Téléjournal/ Midi	La Semaine verte		Second Regard	Enquête		On fait tous du show business			L'Épicerie
RDI	4h30 RDI en direct				RDI en direct	Humanima	Téléjournal/ Midi	Les coulisses du pouvoir		**RDI en direct** L'actualité en continu grâce à une équipe disséminée aux quatre coins du Canada.						Journal de France 2	Téléjournal	La Facture
TV5	Champions nature	D'est en ouest	**Matière grise** "L'odyssée de l'objet"		**Temps présent** "L'usine"		le journal /:20Afrique	7 jours sur la planète	**Thalassa** Thalassa explore le sud de la Bretagne entre Morbihan et Finistère.				Littoral	Journal Suisse	**Vivement dimanche!** "Gad Elmaleh"			
TVA	5h00 Salut, bonjour!		**"Au revoir, Elvis"**('04) John Corbett, Kim Basinger.			:45 Bugs et ses amis	Le TVA midi	Larocque et Lapierre	La victoire de l'amour	Shopping TVA		Infopublicité			Bugs et ses amis /:15 **"Les sentinelles de l'air"**('04) Ben Kingsley, Brady Corbet.			

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Oniva	Zeste	Téléjournal	Découverte		Laflaque	Tout le monde en parle				:20 Le Téléjournal		Studio 12		"À communiquer"			
RDI	Enquête		Le journal RDI	Rendez-vous	Une heure sur terre		Téléjournal	Les coulisses du pouvoir		Second Regard	Téléjournal	L'Épicerie	Le journal RDI	La Facture	Téléjournal	Humanima	Découverte	
TV5	Mixeur "Brétillot"	Journal de France 2	Questions pour un super champion		**Des requins** "Requins chagrin"		On n'est pas couché				TV5 le journal	**Mixeur** "Brétillot"	Kiosque		**Vivement dimanche!** "Gad Elmaleh"			
TVA	Le TVA 18 heures	**Pour Rire - Gala** "Juste pour rire encore 2008"		Star Académie: Le variété			Dieu Merci!		Le TVA réseau	**"K-Pax, l'homme qui vient de loin"**('01) Jeff Bridges, Kevin Spacey.				:45 Infopublicité				

HOMMAGE

Le laboratoire André-Fréchette voit le jour

Un nouveau laboratoire a été inauguré en mémoire du biologiste et ancien doyen de la faculté des Sciences du CUSB, André Fréchette.

Patricia BITU TSHIKUDI

Le Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB) a rendu un vibrant hommage au professeur de sciences et ancien doyen de la faculté des arts et d'administration des affaires et de la faculté des sciences, André Fréchette.

Le 10 mars, le corps professoral du CUSB a inauguré un tout nouveau laboratoire baptisé en l'honneur du défunt professeur.

« André Fréchette a marqué la communauté franco-manitobaine et le CUSB, assure la rectrice du Collège, Raymonde Gagné. C'était un visionnaire. Il s'est toujours assuré que le programme de sciences soit adapté pour rencontrer les besoins de la communauté. Il a assuré la qualité du programme et a toujours fait preuve d'une grande rigueur pour atteindre ses objectifs. »

Ancienne étudiante d'André Fréchette, Raymonde Gagné se souvient aussi d'un grand humaniste.

« C'était un grand communicateur et un grand pédagogue, se souvient-elle. Il avait ce talent pour transmettre aux jeunes le goût des sciences. Son humour incroyable lui permettait de rejoindre les élèves. C'était un homme de grande valeur. J'ai eu la chance de l'avoir comme professeur et ensuite, de travailler avec lui. Il m'a beaucoup appris. »

Une plaque commémorative a été installée à l'entrée du nouveau laboratoire. Des membres de la famille du défunt ont assisté à la cérémonie.



photo : Patricia Bitu Tshikudi

La rectrice du CUSB, Raymonde Gagné dans le nouveau laboratoire André-Fréchette.

Rappelons qu'André Fréchette a aussi été président de la Société franco-manitobaine de 1977 à 1979 ainsi que président de la Fédération provinciale des comités de parents.

DOCUMENTAIRE

Les enjeux du Nord

Le documentaire ***Pays du Fleuve Mackenzie : un gazoduc au cœur d'un peuple***, produit par les Productions Rivard, sera présenté le 25 mars à 19 h, dans le cadre de l'émission les Grands Reportages sur la chaîne RDI.

Réalisé en 2008 par France Benoit, le documentaire met en lumière les enjeux sociaux, territoriaux et environnementaux liés au projet de gazoduc de L'Impériale. Le gazoduc de 16 milliards $, serpenterait le fleuve Mackenzie, situé au cœur des Territoires du Nord-Ouest.

« Le documentaire donne la voix à ceux qui à l'habitude, ne sont pas entendus, indique la productrice au contenu chez Productions Rivard, Geneviève Pelletier. On y retrouve une conversation hautement spirituelle. France Benoit a utilisé une approche pacifique pour faire entendre les gens du Nord. »

S. L.

FRANÇAIS POUR L'AVENIR

Ambassadeur ou voyageur, mêmes défis

Winnipeg a accueilli pour la première fois le Forum national des jeunes ambassadeurs de *Français pour l'avenir*, du 14 au 17 février.

Camille SÉGUY

Venus de toutes les provinces et territoires, excepté le Nunavut, 30 jeunes de 15 à 18 ans, francophones et francophiles, se sont rassemblés à Winnipeg en plein cœur du Festival du Voyageur.

Ils ont discuté de l'importance de parler français et de promouvoir l'usage du français partout au Canada, et échangé sur leurs situations personnelles dans leurs provinces respectives.

« L'objectif du Forum national est de regrouper des jeunes leaders de chaque province et de les outiller pour véhiculer le message de l'importance du bilinguisme, indique le coordonnateur du Forum national des jeunes ambassadeurs à Winnipeg, Daniel St-Vincent. On veut qu'ils se rendent compte des avantages à parler français, dans les domaines professionnel et privé. »

Pour certains, comme une participante de l'Alberta, c'était « la première fois que pour quatre jours, je ne parlais et n'entendais que du français autour de moi ».

Chaque année, de nouveaux jeunes participent à l'expérience. « Le but est de former à chaque fois un nouveau petit réseau de jeunes ambassadeurs du français », explique Daniel St-Vincent.

Expérience culturelle

Daniel St-Vincent tenait à ce que le séjour de ces jeunes ambassadeurs soit une expérience culturelle mémorable, qu'ils en sortent avec « une compréhension de la communauté franco-manitobaine, même superficielle ».

Avec la conceptrice et animatrice des ateliers, Nathalie Labossière, ils ont donc fait déplacer le Forum d'une semaine, pour qu'il ait lieu pendant le Festival du Voyageur.

« C'était un cadre idéal pour faire découvrir notre histoire, se réjouit Daniel St-Vincent. On a fondé toute la conférence sur le principe qu'un voyageur est un ambassadeur, et vice-versa. »

Et pour illustrer cette idée, rien de tel que le témoignage de Marie-Anne Beaudette-Dallaire, qui vit présentement l'expérience de voyageuse sur le petit écran.

« Les jeunes ont adoré son témoignage, ça a vraiment aidé à mieux définir ce qu'est un voyageur pour les jeunes », rapporte Daniel St-Vincent.

Le coordonnateur avait aussi mis à contribution Tourisme Riel pour faire découvrir l'histoire franco-manitobaine à travers des lieux, comme le Musée de Saint-Boniface ou la tombe de Louis Riel.

« On a fait du géo-catching, raconte-t-il, donc ils ont pu découvrir notre histoire par le biais de moyens modernes comme un GPS. »



photo : Camille Séguy

Les participants du Forum national des jeunes ambassadeurs ont fait un tour au Festival du Voyageur pour mieux goûter à la culture franco-manitobaine.

Le Conseil jeunesse provincial (CJP) a sensibilisé les jeunes à l'histoire de la lutte des Franco-Manitobains pour leur langue.

« La présentation a mené à une longue discussion, c'était très positif, note Daniel St-Vincent. Les jeunes ont fait des liens entre les défis des différentes provinces. »

Le dernier soir, les jeunes étaient appelés à faire des présentations par groupe pour montrer ce qu'ils avaient retenu du Forum.

« On a vu que ces jeunes avaient compris beaucoup de choses, se réjouit Daniel St-Vincent. Ce week-end-là, on a vu les flammèches s'allumer. »

« On s'est rendus compte que chaque jeune avait une réalité différente, mais qu'on avait un but unique à porter comme ambassadeurs, confie un participant manitobain, Justin Johnson. On peut travailler en équipe pour changer le futur. »

De l'action

Pour Justin Johnson, le Forum national des jeunes ambassadeurs ne restera pas sans suite.

« On est en contact sur Facebook, et on va continuer à être représentants de la francophonie pour cette année et celles d'après, affirme-t-il. Que nous, les jeunes, nous prenions le leadership, ça me tient à cœur. On doit être des agents de changement, ouvrir des portes pour le futur de nos communautés. »

Une autre participante du Manitoba, Samantha Hart, a également des projets pour faire vivre le français dans son école d'immersion, le collège Pierre-Elliot-Trudeau, et chez elle.

« Depuis le Forum, je ne parle plus que français à la maison, annonce-t-elle. Avant, c'était moitié-moitié. Et à l'école, avec l'aide de ma directrice, je veux mettre en place une nouvelle règle qui pousserait à devoir parler français dans les corridors, parce que tout le monde parle anglais. »

Dès l'an prochain, elle veut aussi développer les occasions d'échanges entre les différentes communautés, au sein de son école.

« Quand on est en immersion, il faut pratiquer le français car c'est le choix qu'on a fait, poursuit-elle. Mais pour bien apprendre une langue, il faut aussi connaître la culture, il faut partager avec les autres. »

Elle a en effet retenu de son expérience au Forum national des jeunes ambassadeurs « la fierté de parler français », et qu'elle « pouvait faire une différence ».

« Avoir participé au Forum est un cadeau, confie-t-elle. On s'est rendus compte à quel point on était chanceux de parler plusieurs langues. Tout le monde est sorti changé. Ça a amené des amitiés et de l'espoir partout au Canada. »

L'effet boule de neige

Alors que le Canada bat des records en termes d'immigration, qu'en est-il du Manitoba?

Camille SÉGUY

Fin février, le Canada a affiché un record de nouveaux arrivants pour l'année 2008 : 519 722. La province du Manitoba n'est pas en reste. Après avoir déjà battu son record en 2007, elle est en bonne voie de recommencer pour 2008.

« En 2007, la province a reçu 10 955 immigrants, indique la directrice adjointe de la branche immigration, promotion et recrutement à Travail et immigration Manitoba, Karmel Chartrand. C'était le plus élevé depuis 50 ans. Et pour moment, pour 2008, nous n'avons que les chiffres jusqu'au troisième trimestre, mais ils s'élèvent déjà à 8 598. Donc ça s'annonce bien. »

Dans l'ensemble du Canada, le Manitoba est au cinquième rang en termes d'immigration, après l'Ontario, le Québec, la Colombie-Britannique et l'Alberta. « C'est stable, ça n'a pas changé depuis 2005 », précise Karmel Chartrand.

Candidat des provinces

En revanche, pour ce qui est du Programme Candidat des provinces, créé en 1998 et révisé en 2004, le Manitoba est en première position.

« C'est notre avantage sur les autres provinces, signale Karmel Chartrand. Le Manitoba est la province qui reçoit le plus d'immigrants dans cette catégorie. En 2006, nous avons accueilli 49,9 % de tous les immigrants dans cette catégorie au Canada. »

Le Programme Candidat des provinces est un programme d'immigration économique, pour les gens qui ont l'intention et la capacité de s'intégrer, de vivre et de travailler dans une province spécifique. Il est né de l'accord Canada-Manitoba sur les matières d'immigration, signé en 1998.

« Les critères sont très flexibles, ça permet à la Province d'avoir un rôle actif de recrutement et de sélection de ses immigrants, se réjouit Karmel Chartrand. C'est une bonne chose, car la Province est en meilleure mesure que le gouvernement fédéral de déterminer quels sont ses besoins. »

Le Programme Candidat des provinces privilégie en effet les demandes d'immigration ayant un lien direct avec la province d'accueil, soit des amis ou de la famille sur place, soit des liens professionnels, soit encore que le demandeur ait étudié dans la province.

Profil

Toutes langues confondues, les pays sources de l'immigration manitobaine sont les Philippines, l'Allemagne, l'Inde et la Chine.

« Ces pays sont très représentés car ils ont déjà des grandes communautés établies ici, note Karmel Chartrand. Ça fait boule de neige, car ceux qui sont là font venir leurs amis et leur famille avec le Programme Candidat des provinces. »



photo : Camille Séguy

Karmel Chartrand.

Du côté francophone, en 2007, les principaux pays d'origine des immigrants étaient le Congo, la France et le Cameroun. L'immigration d'Afrique, nord-ouest et Maghreb, prend notamment de l'importance.

« La boule de neige est plus petite, mais elle commence à prendre de l'ampleur », se réjouit Karmel Chartrand. En effet, en 2007, le Manitoba a accueilli 334 immigrants d'expression française, soit 3 % du total de ses immigrants. Cela représente une augmentation de 26,5 % par rapport à 2006.

Et les immigrants au Manitoba semblent vouloir y rester. Selon le recensement de Statistique Canada, environ 80 % des candidats de la province demeurent toujours au Manitoba.

Stratégie francophone

Dans son Programme Candidat des provinces, le Manitoba a un volet spécial pour les francophones, depuis 2004. « On met l'accent sur l'immigration francophone pour assurer que la langue et la culture françaises demeurent dans la province », remarque Karmel Chartrand.

Le but est d'atteindre 7 %, basé sur la proportion des francophones dans la population non immigrante au Manitoba.

« Cette stratégie nous permet de donner un appui particulier aux francophones qui veulent immigrer, indique-t-elle, même s'ils n'ont pas vraiment de lien avec la province. Mais ils doivent quand même remplir les critères du programme, c'est-à-dire démontrer qu'ils ont la capacité de s'intégrer et de contribuer à l'effort économique de la province.

« De plus, poursuit-elle, nous faisons des voyages en France et en Afrique, pour promouvoir le Programme Candidat des provinces et le Manitoba comme destination de choix. Nous envoyons aussi du matériel promotionnel dans les ambassades. »

La stratégie porte ses fruits. « On remarque que l'immigration francophone vient de plus en plus toute seule, se réjouit Karmel Chartrand. C'est l'effet boule de neige. »

SAINT-CLAUDE

Un, deux, trois, vendu!

Le commissaire priseur de Saint-Claude, Gilbert Gauthier, lève le voile sur son métier.

Sophie DESRUISSEAUX

Passion. Voilà le mot qui décrit le mieux le commissaire priseur de Saint-Claude, Gilbert Gauthier. Passionné par les ventes aux enchères et par les gens, Gilbert Gauthier parle avec enthousiasme des aspects de son métier.

Dès son enfance, il a suivi son père, un producteur de bovins, dans les encans.

« J'étais impressionné par ce que le commissaire priseur pouvait faire. J'étais là, à travers la foule, tout petit. Je me faisais pousser, mais j'étais émerveillé », raconte-t-il.

En 1996, il s'est rendu à Mason City aux États-Unis. Il a étudié au *World Wild College of Auctioneering*. Pendant dix jours, de 7 h à 23 h, des enseignants lui montrent le métier de commissaire priseur. « J'ai appris à compter par en avant, par en arrière, à bien articuler et à parler rapidement », indique Gilbert Gauthier.

Il a débuté son métier à Saint-Claude. Depuis maintenant 13 ans, il se promène à travers le Sud du Manitoba et anime des encans. Malgré l'expérience, il est toujours aussi nerveux avant une vente aux enchères.

« Je suis toujours très stressé. Je me demande s'il fera beau, si le client sera satisfait, si les acheteurs se présenteront. Une fois que j'ai le micro dans mes mains, tout se replace », raconte-t-il.

Sur la scène, Gilbert Gauthier est aux aguets. Il cherche des signes, les plus minimes qui soient. « C'est difficile. Il faut regarder les gens avec une attention particulière. Certains font seulement un clin d'œil, d'autres lèvent à peine leur doigt. Une chance que j'ai une autre personne qui m'aide », lance-t-il.

Lors d'un encan, Gilbert Gauthier se rappelle avoir eu à maintenir sa concentration pendant 9 h de temps. Aucune pause n'était possible pour manger ou simplement se reposer. « J'ai perdu la voix pendant trois jours! Je ne pouvais pas arrêter parce que j'étais le seul commissaire priseur sur place et les acheteurs seraient partis s'il y avait eu une pause », raconte-t-il.

Le commissaire priseur a participé à quelques concours. Il a terminé en 3e position deux années consécutives lors d'un concours à Saint-Claude. En 2008, il voulait participer aux compétitions internationales de ventes aux enchères qui se tiennent aux États-Unis.



photo : Sophie Desruisseaux

Le commissaire priseur de Saint-Claude, Gilbert Gauthier, a gagné le 3e prix deux années consécutives lors du concours d'encan à Saint-Claude.

Procédures

Gilbert Gauthier négocie avec son client un pourcentage de la vente. Ainsi, plus il vend, plus le client est content et plus le commissaire reçoit une somme d'argent importante.

Lors de la première rencontre avec le client, Gilbert Gauthier prend des photos de tous les objets que ce dernier souhaite vendre. Il les met ensuite sur son site Internet (http://www.gauthierauctions.com/) et fait la promotion de l'encan.

Lors de l'événement, tout est enregistré. « Ça peut arriver que je me trompe lorsque je calcule. Je suis humain, mais comme c'est enregistré, il n'y a pas de problème. Si un acheteur croit que je me suis trompé, on a seulement à écouter la cassette », explique-t-il.

Sa femme, Nadine Gauthier, l'aide dans l'organisation des encans. « Elle envoie les factures. Elle peut travailler jusqu'à minuit certains soirs. Une chance qu'elle est là parce que, sans elle, je n'y arriverais jamais », tient-il à préciser.

Au moment d'écrire ces lignes, Gilbert Gauthier n'avait jamais vendu de bétail, mais il vend tous autres produits. « Les antiquités sont ce qu'il y a de plus facile à vendre », note-t-il.

Redonner à la communauté

Gilbert Gauthier anime aussi des encans à titre de bénévole. Il a été, entre autres, le commissaire priseur de la Soirée chocolatée de la fondation de l'Hôpital général Saint-Boniface. « J'adore ça, participer à ces événements. Je rencontre tellement de gens intéressants, des chirurgiens, des politiciens, des infirmières », dit-il avec enthousiasme.

Il a vendu à l'encan des objets appartenant à Guy Lafleur. Les profits allaient au club de hockey des Flyers de Winkler. « C'était vraiment le *fun*. Quand j'étais jeune, Guy Lafleur était mon idole. J'ai pu discuter avec lui et il m'a même invité à aller lui rendre visite au Québec. C'était le plus bel encan de ma carrière », raconte-t-il.

À VOTRE SERVICE

SERVICES

L'ÉQUIPE
DAN VERMETTE
Vente de maisons
SERVICES EN FRANÇAIS
255-4204
www.danvermette.com
RE/MAX



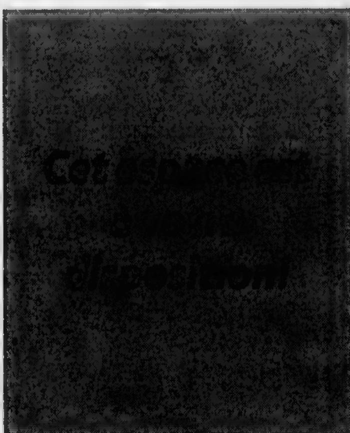
GÉRALD BERNARD
Votre conseiller immobilier
Tél. : (204) 488-9000
www.geraldbernard.com
• Ventes
• Achats
• Locations
RISCHUK PARK REALTY LTD

GUY VINCENT TAEKWONDO
Programmes hommes · femmes et enfants
487-3687
Courriel : guytkd@shaw.ca
Confiance · Intégrité · Modestie · Contrôle de soi

BRUNET Monuments
Troisième Génération
«Au service des Franco-Manitobains depuis 1910...»
Courriel: info@brunetmonuments.com
Internet: www.brunetmonuments.com
405, rue BERTRAND
ST. BONIFACE · WPG · MB
233-7864
Sans frais: 1(888)733-3323

All About Hardwoods
ROBERT LAURIN
PROPRIETAIRE
Plancher de bois franc
- Approvisionnements
- Installation
- Estimes

Gallerie 376-C rue Marion
Composer le 237-4782 pour un rendezvous



Nicole Landry-Milner
255-4204
Service Bilingue
www.nicolemilner.com
RE/MAX performance realty

5328382 Manitoba Ltd. s/n
soleil *Horizon* sun
Suites de luxe pour la retraite
483, rue Main, Île-des-Chênes (Manitoba)
Nous serons heureux de vous accueillir.

TOUT NOUVEAU, TOUT COMPRIS!
Suites de luxe pour la retraite comprend des repas préparés par un chef, l'entretien ménager, la télévision par satellite, un système d'alerte médicale et un service de surveillance.
(204) 878-4004

APPEAL GRAPHICS
conception graphique & sites web
tél 204.989.5250
service@appealgraphics.com

Cet espace est à votre disposition!

AFM PLOMBERIE CHAUFFAGE
afm@mts.net / 204.231.4664
Résidentiel et commercial
(204) 231-4664
afm@mts.net

MESSAGE IMPORTANT

Veuillez noter les adresses courriel pour joindre *La Liberté* :

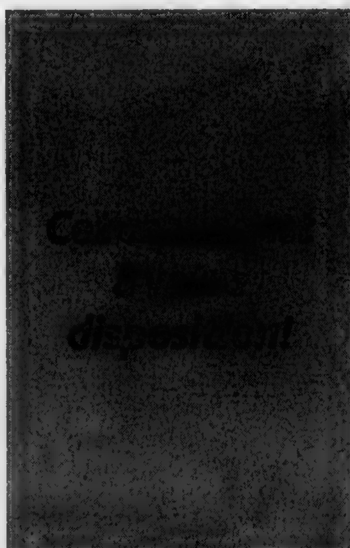
Communiqués de presse, lettres, sujets d'articles, etc., Sylviane Lanthier :
la-liberte@la-liberte.mb.ca

Pour tout ce qui concerne vos placements publicitaires, Sophie Gaulin :
promotions@la-liberte.mb.ca

Envoi de matériel publicitaire à l'infographiste, Véronique Togneri :
production@la-liberte.mb.ca

Abonnements, facturation, changements d'adresse, Roxanne Bouchard :
administration@la-liberte.mb.ca

Journalistes : **redaction@la-liberte.mb.ca**
Pages dans nos écoles, Daniel Bauhaud : **dansnosecoles@shaw.ca**



COMPTABLES AGRÉÉS

BDO
Raymond Desrochers, c.a., c.f.e.
Henri Magne, c.a.
Marc Rivard, c.a.
Pamela Dupuis, c.a.
Nicole Gisiger, c.a.
Michelle Kunzler, c.a.
Cédric Paquin, c.a.
Raymond Genest, c.m.a.
Travis Leppky, c.a., c.i.s.a.

BDO Dunwoody s.r.l.
Comptables agréés et conseillers
Winnipeg (MB) R3C 4L5
Téléphone 204 • 956 • 7200
Télécopieur 204 • 926 • 7201
Sans frais 1 • 800 • 268 • 3337
www.bdo.ca

AVOCATS-NOTAIRES

Alain J. Hogue
AVOCAT ET NOTAIRE
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan
Domaines d'expertise:
- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600

TEFFAINE, LABOSSIÈRE
Avocats et notaires
Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière
247; boulevard Provencher
Saint-Boniface (MB)
R2H 0G6
Téléphone: 925–1900
Fax: 925–1907

TAYLOR McCAFFREY s.r.l
AVOCATS et NOTAIRES
Plus de 50 avocats exerçant dans tous les domaines du droit à votre service!

Mᵉ ALAIN L.J. LAURENCELLE
alaurencelle@tmlawyers.com
• avocat et notaire accrédité auprès du consulat général de France à Toronto
• droit commercial et corporatif
• droit des affaires / entreprises
• vente / achat de maison
• testaments et successions.

Mᵉ MARC E. MARION
mmarion@tmlawyers.com
• droit fiscal.

Mᵉ JOHN MYERS
jmyers@tmlawyers.com
• droit d'auteur • propriété intellectuelle • marque de commerce • litige général.

Mᵉ PATRICK RILEY
priley@tmlawyers.com
• litige général.

Tél. : 949-1312
Téléc. : 957-0945

AIKINS
J. Guy Joubert
Barbara M. Shields
John B. Martens
Melissa N. Burkett
Bianca Salnave
Jessica D.T. Hall
(stagiaire)
Justin G. Zarnowski
(stagiaire)
Tél.: (204) 957-0050 www.aikins.com

MG MONK GOODWIN s.r.l.
AVOCATS ET NOTAIRES
Barry L. Gorlick, c.r.
Rhonda M. Hercus
Scott A. Lancaster
800 – 444, AVENUE ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
Tél. : (204) 956-1060
Téléc. : (204) 957-0423
www.monkgoodwin.com

Abonnez-vous à La LIBERTÉ

OPTIONS OFFERTES

	Au Manitoba	Ailleurs au Canada
1 an	33,60 $ ❒	36,75 $ ❒
2 ans	56,00 $ ❒	63,00 $ ❒

Nom : ____________
Prénom : ____________
Adresse : ____________
Ville : ____________
Province : ____________
Code postal : ____________
Téléphone : ____________

Je choisis de payer par :
❒ Visa : ____________
❒ MasterCard : ____________
(inscrire le numéro de votre carte et la date d'expiration)

Chèque ou mandat poste:
(libellez votre chèque ou mandat de poste à l'ordre de La Liberté)
C.P. 190,
383, boulevard Provencher,
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4



LA DIVISION SCOLAIRE DE BRANDON

www.brandonsd.mb.ca/hr

ENSEIGNANT(E) DE LA HUITIÈME ANNÉE IMMERSION (100 %)

La Division scolaire de Brandon cherche un(e) enseignant(e) à l'école New Era (immersion) à Brandon. Ce sera un contrat temporaire débutant le 23 mars 2009, finissant le 30 juin 2009.

Pour les détails complets et pour poser votre candidature en ligne, veuillez visiter notre site Web. Les candidatures doivent être reçues avant midi le 18 mars 2008.

Veuillez à chaque fois citer le numéro du concours auquel vous postulez.

AIR CANADA



Joignez-vous à une équipe gagnante!

AGENT(E)S — AÉROPORTS

Postes temporaires à temps plein et partiel, période estivale et temps des Fêtes
Salaire de 11,23 $/heure, prime à la fin des deux mandats

Énergique, vous aimez travailler à un rythme rapide et réagissez bien aux imprévus. Vous désirez mettre à profit votre expérience dans les secteurs du service, des voyages ou du tourisme tout en rencontrant une diversité de gens.

Responsabilités
- Diffuser de l'information et accueillir les clients
- Émettre les billets, effectuer les réservations et traiter les messages qui y sont relatifs
- Servir les clients aux comptoirs de l'aéroport et aux portes d'embarquement

Exigences
- Intérêt pour le service à la clientèle et solide expérience dans ce domaine
- Diplôme d'études secondaires ou équivalent
- Citoyenneté canadienne ou statut d'immigrant reçu
- Bonnes aptitudes pour la communication et les relations interpersonnelles
- Aptitudes pour le travail d'équipe
- Disponibilité à travailler sur des quarts de travail (jour, soir et fin de semaine)
- Maîtrise du français et de l'anglais; maîtrise du français ou de l'anglais et d'au moins une des langues suivantes, un atout : allemand, arabe, cantonais, coréen, espagnol, hébreu, hindi, italien, japonais, mandarin, portugais ou punjabi

De plus, vous devrez réussir une formation de trois semaines à temps plein et obtenir une autorisation de sécurité de Transports Canada.

À Air Canada, nous voulons aller plus loin en matière d'équité. Nous invitons tout particulièrement les autochtones, les femmes, les personnes handicapées et les membres des groupes des minorités visibles à postuler.

Seules les personnes choisies pour continuer le processus d'embauche seront contactées.

Pour postuler, visitez le



aircanada.com/carrieres

Air Canada : La diversité dans nos activités et au sein de notre équipe

Commission de la fonction publique du Canada — Public Service Commission of Canada

Analyste en gestion de projets

Gendarmerie royale du Canada

EDMONTON (AB), WINNIPEG (MB), YELLOWKNIFE (NT), REGINA (SK)

Ouvert aux personnes résidant au Canada ainsi qu'aux citoyennes et citoyens canadiens résidant à l'étranger.

QUALITÉS ESSENTIELLES
La maîtrise de l'anglais est essentielle pour ce poste.
- Expérience de la gestion des marchés de construction et de services de conseil.
- Expérience de la planification, de la supervision et de l'inspection des marchés de construction.
- Expérience de la gestion des projets de construction.
- Capacité de souvent se déplacer par divers moyens de transport (y compris les aéronefs commerciaux et de faible tonnage) pour se rendre à des endroits éloignés.

Volonté de se déplacer pendant et après les heures normales de travail.
La gamme d'avantages sociaux inclut un généreux régime de pension et un régime avantageux d'assurance couvrant les soins médicaux et dentaires ainsi que la possibilité de travailler en horaire comprimée.
Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez les sites Web suivants:
Ce que vous obtiendrez - http://jobs-emplois.gc.ca/menu/youget_f.htm
Division K (Alberta), GRC - http://www.rcmp-grc.gc.ca
Pour de plus amples renseignements sur ce poste, incluant les critères de présélection additionnels, et pour soumettre votre candidature, visitez **www.emplois.gc.ca**, numéro de référence **RCM08J-008976-000071** ou composez le numéro **Infotel 1-800-645-5605**.
This information is also available in English.

emplois.gc.ca — Canada



South Eastman Health/Santé Sud-Est Inc. *est un office régional de la santé situé dans la région à croissance la plus forte au Manitoba. Ici, des communautés dynamiques, multiculturelles et en constante évolution offrent un rythme de vie pour tous les goûts.*

Diététiste – Maladies Chroniques

Bilingue • Permanent • Temps partiel • 0,7 ETP
Services communautaires • Steinbach

Le ou la titulaire de ce poste relève directement du directeur ou de la directrice du programme de soins de santé primaire et assume de travailler avec des familles, des individus, des groupes et des collectivités. En tant que membre d'une l'équipe multidisciplinaire, le ou la titulaire du poste travaillera en collaboration avec le personnel de la région, des membres de la collectivité et des partenaires, en vue d'élaborer des stratégies relatives à la prévention primaire, l'éducation, et l'évaluation, la recherche en matière de soins et activités reliées aux maladies chroniques, et d'identifier et intervenir pour une gestion de vie saine.

Qualifications requises :
- Baccalauréat en écologie humaine
- Membre actif de la MARD et membre de l'Association canadienne des diététistes
- Admissible au certificat en éducation sur le diabète;
- Deux ans d'expérience en éducation sur la santé, promotion de la santé ou développement communautaire
- Capacité à travailler efficacement avec une équipe régionale de dispensateurs de soins de santé
- Bilingue, anglais et français

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitæ (en français ou en anglais) par le **25 mars 2009** à : **South Eastman Health/Santé Sud-Est Inc. • Service des ressources humaines • Courriel: hr@sehealth.mb.ca**

La prochaine étape de votre carrière?

COORDINATEUR, SERVICE DES PERMIS (BILINGUE)

A titre de coordinateur, Service des permis, vous serez responsable du maintien et du suivi relatif à la conformité des permis de tous les conseillers en sécurité financière parrainés par la Great-West et des courtiers indépendants, et ce, pour toutes les provinces et territoires dans lesquels un permis leur a été octroyé. Vous vous assurerez que la Great-West respecte pleinement les divers règlements provinciaux sur les permis en ce qui a trait à la rémunération des ventes par rapport à la validité des permis. Vous agirez en tant que personne-ressource pour les membres de l'équipe, les succursales et les conseillers en sécurité financière à l'égard des problèmes liés aux permis, à la tenue des comptes de commissions et à la rémunération.

Vous êtes bilingue (français et anglais, à l'oral et à l'écrit) et réussissez bien dans un milieu de travail favorisant un esprit d'équipe ouvert et participatif. Vous possédez des habiletés marquées en matière de service à la clientèle et de résolution de problèmes, et une capacité tout aussi marquée à traiter rapidement et avec précision un volume élevé de transactions.

Vous devez posséder de l'expérience avec les logiciels Microsoft Word, Excel, Outlook, Access, PowerPoint, ou l'équivalent. Vous devez notamment savoir créer et maintenir des formules, des feuilles de calcul et des rapports de base.

Franchissez la prochaine étape.
Nous offrons un environnement de travail en équipe stimulant, un salaire et des avantages sociaux concurrentiels, ainsi que des possibilités de croissance professionnelle et personnelle.

Veuillez soumettre votre curriculum vitæ par courriel avant le **vendredi 20 mars 2009.**

La Great-West s'engage à employer un effectif diversifié et encourage toute personne possédant les compétences requises à poser sa candidature. Nous communiquerons avec vous si vous êtes retenu pour une entrevue.

L'emploi du masculin vise uniquement à alléger le texte.

La Great-West et la conception graphique de la clé sont des marques de commerce de La Great-West, compagnie d'assurance-vie.

La Great-West compagnie d'assurance-vie

www.lagreatwest.com



PETITES ANNONCES

ÉQUIPEMENT

Enrobeuse Anderson Hybride 2007 (démo.) pour balles rondes ou carrées. 23 800 $. (705) 594-9627.

PETITES ANNONCES

Placez une annonce dans les journaux francophones à travers le Canada. Choisissez une région ou tout le réseau – c'est très économique! Contactez-nous à l'Association de la presse francophone au **1 800 267-7266**, par courriel à **petitesannonces@apf.ca** ou visitez le site Internet **www.apf.ca** et cliquez sur l'onglet PETITES ANNONCES.

AVIS AUX ANNONCEURS

Toutes les annonces (réservations et matériel) doivent être parvenues à nos bureaux au plus tard le **mercredi à 17 h** pour parution le mercredi de la semaine suivante.

Pour les petites annonces, l'heure de tombée est le **jeudi à 12 h**. *(par écrit et payée d'avance)*

Merci de votre collaboration!
Tél. : 237-4823
Téléc. : 231-1998

Vous cherchez à travailler avec une équipe dynamique ?

Nous sommes à la recherche de personnes dynamiques, motivées et qui aiment travailler avec les gens pour se joindre à notre équipe de la Caisse Saint-Boniface en tant que préposé.e, services aux membres.

En tant qu'institution financière coopérative, notre plus grande priorité est d'offrir des services de qualité à nos membres. Nous reconnaissons que notre personnel est notre plus grande force pour répondre aux besoins de nos membres. C'est pourquoi nous offrons des salaires concurrentiels, un excellent programme de primes récompensant les employés pour leurs efforts et leurs résultats, d'excellentes perspectives d'avenir, ainsi qu'un programme de formation et de développement de carrière.

Si vous êtes bilingue (français et anglais), cherchez à faire vivre une expérience positive à nos membres en comprenant leurs besoins et en traitant une variété de transactions de manière rapide, professionnelle et précise, venez briller avec notre équipe! En tant que préposé.e, services aux membres, vous serez responsable de traiter un nombre varié de transactions faites par les membres, de réconcilier les transactions quotidiennes et de répondre aux besoins des membres en ce qui a trait à leurs transactions bancaires.

Rémunération
Salaire débutant : 25 000 $, avec des avantages sociaux supérieurs.

Envoyez votre curriculum vitae sous pli confidentiel avant le 25 mars 2009 à l'adresse suivante :

Caisse Saint-Boniface
Secteur des ressources humaines
185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G4
Courriel : stbonemplois@caisse.biz
Télécopieur : (204) 233-3242

Caisse SAINT-BONIFACE
C'est plus qu'une banque

Festival du Voyageur inc.

Le Festival du Voyageur recherche un.e

COORDONNATEUR.TRICE ARTISTIQUE

ATTRIBUTIONS : Le.la coordonnateur.trice artistique est responsable de conceptualiser, organiser, gérer et évaluer la direction artistique de la corporation pour tous ses projets et événements, y inclus le Festival du Voyageur ainsi que tous les sites secondaires, conformément aux objectifs et stratégies établies par la corporation.

EXIGENCES : Un baccalauréat dans un domaine relié à la gestion d'événements spéciaux / activités récréatives ou plusieurs années d'expérience dans l'industrie musicale ou programmation d'événements seraient souhaitées. Rémunération selon l'échelle salariale établie. Poste à temps plein.

QUALITÉS PERSONNELLES RECHERCHÉES

- Excellent jugement, vision artistique et créative
- Compétences interpersonnelles et capacité de travailler en équipe
- Connaissance de la communauté franco-manitobaine, des artistes francophones et de la scène musicale
- Communication à l'orale et à l'écrit en français et en anglais
- Habileté de s'exprimer devant un public
- Planification budgétaire et capacité de négociation
- Gestion de projet et de personnel

Pour une description complète du poste ou pour envoyer son curriculum vitæ, avant le 27 mars 2009 :

Marc Foidart, directeur des opérations
Festival du Voyageur inc.
233, boulevard Provencher
Winnipeg (Manitoba) R2H 0G4

@ : mfoidart@festivalvoyageur.mb.ca
Tél : (204) 237-7692
Téléc : (204) 233-7576

Les *Petites* ANNONCES

Nombre de mots	Nombre de semaines 1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
20 et moins	7,35 $	14,70 $	17,85 $	21,00 $	24,14 $	27,30 $	30,45 $	33,60 $	36,75 $	39,90 $
21 à 25	8,40 $	16,80 $	21,00 $	25,20 $	29,40 $	33,60 $	37,80 $	42,00 $	46,20 $	50,40 $
26 à 30	9,45 $	18,90 $	24,15 $	29,40 $	34,65 $	39,90 $	45,15 $	50,40 $	55,65 $	60,90 $

Mot additionnel : 11¢ — Photo : 9,45 $





Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le jeudi à 12 h précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.



EMPLOI D'ÉTÉ EN PLEIN AIR DÉBUTANT FIN AVRIL. Tu as 16 ans et plus et tu es bilingue? Tu aimes servir le public et tu es prêt à travailler quelques soirées et quelques fins de semaine? Si tu es étudiant(e) universitaire, envoie ton curriculum vitae avec trois références avant le 25 mars 2009. Étudiant(e) du secondaire, avant le 1er juin 2009, à : Jardins Saint-Léon, 34, place Georges-Forest, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3H5. Seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées. Pour plus de renseignements, demandez Lise ou Denis au 233-5618 ou au 791-8834. Échelle salariale : poste d'apprenti (9 $ à 12 $ de l'heure).
768-

DIVERS

Canuck Home Improvements

FENÊTRES, PORTES ET PLANCHERS. Tél. : Ron Legal 471-8547.
773-

DÉCLARATIONS DE REVENUS : Impôts personnels. Prix raisonnable. Composez le 237-5326.
766-

RECHERCHE

Les Guid'Amies franco-manitobaines recherchent une Directrice générale. 15 h/semaine 9 $/h. Administration générale, secrétariat, préparation des demandes de subvention et coordination des activités du district. Elles recherchent aussi des animatrices et des aide-animatrices bénévoles pour animer des groupes de jeunes filles en réunion hebdomadaire et en camps. Contactez Yvette au 231-1625.
772-

À VENDRE

VENTE DE LINGE ET JOUETS USAGÉS : Le 14 mars, 352, boulevard de la Seigneurie (Island Lakes) de 8 h à midi. Linge GAP, Old Navy, Please Mum et autres pour garçons et filles. Grandeur 3 à 6X. Beaucoup de jouets (Little Tikes, Fisher Price), parfait pour des garderies. Tout en excellente condition. Joelle au 257-5568.
767-

À LOUER

500 TACHÉ : Condo de 1 275 pi², 5e étage. Vue incroyable du centre-ville, la rivière et la Fourche. Faut voir pour l'apprécier! Tout près de l'Hôpital Saint-Boniface. Laveuse, sécheuse comprises à l'intérieur. Stationnement intérieur. Disponible le 1er février. 1 500 $/mois. Tous les services compris sauf téléphone. Composez le (204) 803-4446.
735-

À LOUER : Appartement d'une chambre à coucher. 1er avil. 693, Saint-Jean-Baptiste. 700 $/mois. Tél. : 470-5591.
774-

Nécrologies

Lise Sissons
(née Jutras)
1946-2009

Lise (Jutras) Sissons est décédée le 7 février 2009 à l'âge de 62 ans à Langley Hospice (C.-B.), de feu Antonin Jutras et Yvonne Desaulniers. Elle laisse dans le deuil son mari David, sa fille Jeannine, sa sœur Colette, son frère Sylvain (Brunel, décédé en 2006), ses belles-sœurs et plusieurs neveux et nièces.

Elle a vécu son enfance à Letellier, gradua comme infirmière R.N. à l'Hôpital Saint-Boniface. Elle a continué sa carrière à l'Hôpital Toronto General, ensuite à Vancouver, Lion Gate et St. Pauls Intensive Care Units. Sa carrière se termina en 1979 au Canadian Red Cross Blood Donor Services.

Une messe a été célébrée en l'église catholique de Saint-Joseph à Langley (C.-B.) le 13 février et une cérémonie a eu lieu le samedi 14 février au Salon mortuaire de Aldergrove, (C.-B.).

Ceux qui veulent honorer la mémoire de Lise sont invités à faire un don à la paroisse de Saint-Pie-de-Letellier.

Juliette Forest

La famille est très reconnaissante pour les excellents soins prodigués par tous les médecins et infirmières de l'hôpital de St-Pierre spécialement Dr MiGally et Michèle Martel. Vous avez fait en sorte que son séjour avec vous soit le plus comfortable possible. À toute les personnes qui ont visité, appelé, prié - un sincère remerciement.

Camille, Nicole, Gabrielle, Marie

Louis de Gonzague Chaput



Paisiblement, le mardi 17 février 2009 au Foyer Valade est décédé, à l'âge de 94 ans, Louis de Gonzague Chaput.

Il fut précédé dans la mort par son épouse bien-aimée Marie-Ange en octobre 2000, un enfant nouveau-né Philippe en 1949, et un petit-fils Rhéal en novembre 2003.

Il laisse dans le deuil ses enfants Arthur (Shirley), l'abbé Marcel, Gilles (Lucille), Philippe (Louise), Monique, Aline, et Annette (Robert Touchette). Il restera dans la douce mémoire de ses petits-enfants et arrière-petits-enfants Bruno Chaput, Colette (Brian Honney, Kamryn), Joanne (Paul Gudmundson, Tristan), Louise (Eric Palmer); Christine (Cali) et Anne-Marie Chaput; Eric et Mélanie Chaput; William et Daniel Robinson; Joëlle, Sophie et Justin Touchette.

Quatre frères et sœurs lui survivent : Germaine, sœur Thérèse s.g.m., Camille, et Gabrielle Courchaine, ainsi que plusieurs beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces. Il fut précédé dans la mort par huit frères et sœurs : sœur Flavie s.d.s, Norbert, sœur Hélène s.n.j.m., François-Xavier, Héloise Magnan, père Roland o.m.i., sœur Blandine s.d.s et Lucie Rossier.

Louis de Gonzague est né à Saint-Vital au Manitoba le 18 août 1914 et à vécu à Saint-Adolphe. Il a épousé Marie-Ange Legal le 26 juillet 1945. Ensemble, ils se sont établis sur une ferme sur le Red River Drive où ils ont élevé leurs sept enfants avec fierté et dévouement. La culture de grains et de légumes et l'élevage de poules ont exigé de multiples heures de travail assidu. Louis de Gonzague était un fervent supporteur du mouvement coopératif. Il a été membre du comité de crédit de la Caisse populaire et a siégé au conseil d'administration de la Co-op à Saint-Adolphe. Tout au long de sa vie, la religion a occupé une place importante dans la vie de Louis de Gonzague.

La famille désire remercier le personnel du Foyer Valade.

Les prières ont eu lieu à 10 h 30, et la messe des funérailles à 11 h le samedi 21 février en l'église catholique de Saint-Adolphe. L'enterrement a suivi au cimetière de Saint-Adolphe.

La direction des funérailles a été confiée au Salon funéraire LeClaire Brother. Tél. : 775-2220.

Chronique RELIGIEUSE

Sœur Gabrielle Cloutier, s.g.m.

Présence de Dieu la Création; Toi? Moi?

Durant le court de ma vie, j'ai eu le privilège d'accompagner une amie Estelle (nom fictif) durant sa dernière lutte avec un cancer aussi impitoyable qu'acharné. Jeune femme courageuse, vraie et remplie d'espérance Estelle était affermie pour le combat.

Mais comment prier durant ce temps où l'esprit a peine à se poser sur une pensée, même de façon transitoire. Je lui suggère de simplement répéter le nom de Jésus dans son cœur et sur ses lèvres. Jésus prendra la relève.

Les jours passent, les forces diminuent, la réalité fait place au vouloir humain de guérison. La mort est menaçante. Je rassure Estelle que Jésus nous appelle à être Sa présence, Son cœur, Ses bras, Son amour les uns pour les autres, en toutes circonstances. On se recentre, tout en faisant face à la réalité. Le « j'ai soif » est presque perceptible. La lumière brille à travers les ténèbres. Jésus fait du neuf. Est-ce l'heure de la résurrection qui perce à l'horizon?

Oui, Jésus, comme le dit le chant, n'a d'autres mains que les nôtres, d'autres pieds apostoliques que les nôtres, d'autre milieu divin sur terre que la création toute entière. Évidemment on ne voit bien qu'avec « les yeux du cœur », ce cœur tourné vers l'intérieur, vers Jésus.

« Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimé » nous dit Jésus. « Faites ceci en mémoire de moi », « Devenez ma Parole, Verbe fait chair, Corps du Christ ». Si nous pouvions croire en la teneur de ses Paroles notre vie serait changée et la création entière bondirait de joie.

Pensons-y! Toi, moi appelés à ***être*** Jésus malgré toutes nos faiblesses, nos lueurs de sincérité et nos peurs. Laissons derrière nous tout cela et faisons confiance en ce Dieu qui nous aime tels que nous sommes. Je le répète à la manière de saint Jean, aimons-nous les uns les autres comme Lui nous a aimés. Oui, si on se livrait à l'Amour, au Dieu d'abondance, notre monde, notre univers serait changé.

Penché au-dessus du lit d'Estelle, prise d'un cancer généralisé et agressif, je me retrouve face à face devant Dieu, un Dieu compatissant, respectueux, doux et amoureux. Un Dieu qui se penche sur nous pour essuyer nos larmes tout comme le fait une bonne maman. Devant ce Dieu si bon, je ne puis qu'adopter Son comportement et reconnaître en Estelle, son entourage, le personnel infirmier et moi-même que l'Esprit de Jésus repose sur nous.

gnun@mts.net

VOTRE SANTÉ c'est votre affaire

Par Lucille Cenerini, diététiste/nutritionniste, Centre de santé Saint-Boniface

Bouger et bien manger, c'est gagnant!



Chronique réalisée avec la collaboration du Centre de santé de Saint-Boniface.

Voici le thème de la campagne du Mois de la nutrition[MD] 2009. Le slogan est bien choisi vu que les Canadiens s'enlignent pour les Jeux Olympiques d'hiver de 2010 à Vancouver après des réussites assez spectaculaires aux Jeux Olympiques d'été de 2008 à Pékin. Vous en voulez de la motivation? En voilà!

De plus, il est clair que le maintien de la santé et la prévention des maladies chroniques misent davantage sur les bénéfices d'une saine alimentation et de l'activité physique. Oublions les statistiques qui nous disent que la majorité des Canadiens ne mangent pas le nombre de portions recommandées de fruits et de légumes ou de produits laitiers, que beaucoup de femmes ne rencontrent pas la recommandation minimum pour les produits céréaliers et qu'un pourcentage important de l'énergie totale consommée au Canada vient de la catégorie « autres aliments », dont les boissons gazeuses, les vinaigrettes, les sucres et les sirops, la bière, les huiles et les gras. Mettons plutôt l'accent sur les enquêtes qui suggèrent une augmentation dans la proportion de Canadiens qui sont au moins modérément actifs pendant leurs loisirs, soit environ la moitié de la population canadienne.

Que doit-on faire pour être en mesure de profiter pleinement de ses activités physiques préférées? Est-ce nécessaire de suivre un régime alimentaire spécial et de prendre des suppléments pour faire du sport? La bonne nouvelle, c'est qu'il suffit pour la majorité des adolescents et des adultes actifs de bien manger avec le *Guide alimentaire canadien* pour combler leurs besoins énergétiques et de nutriments pour un style de vie actif. Les aliments des groupes Produits céréaliers, Lait et substituts et Légumes et fruits fournissent les glucides dont les muscles ont besoin pour l'énergie. Les aliments des groupes Viande et substituts et Lait et substituts fournissent des protéines de bonne qualité dont les muscles se servent pour se développer et se réparer. Et enfin, les aliments de tous les groupes alimentaires fournissent les vitamines et minéraux que le corps utilise pour transformer les aliments en énergie, pour prévenir les infections et pour développer la masse osseuse et musculaire. À moins d'être athlète de compétition avec des besoins en nutriments particuliers, il n'est pas nécessaire de prendre des suppléments pour bâtir des muscles, perdre du poids ou bénéficier au maximum de l'activité physique.

L'eau est essentielle avant, pendant et après une période d'exercice, mais il ne faut pas non plus exagérer. Généralement, il suffit de prendre des gorgées d'eau pendant l'entraînement pour remplacer les fluides perdus par le corps. Un simple verre de lait au chocolat après l'activité peut fournir les glucides, les protéines et les fluides qui aident le corps à récupérer.

Il est recommandé de consulter un diététiste professionnel pour des conseils sur des besoins nutritionnels spécifiques.

Ressource : Campagne nationale du Mois de la nutrition[MD] 2009, Les diététistes du Canada

RECRUTEMENT MÉDICAL

Le CCS satisfait

Le Conseil communauté en santé (CCS) est revenu de la 13e Journée carrière hors Québec, avec une liste de 26 contacts d'étudiants en médecine et de médecins résidents.

Ces futurs professionnels de la santé ont démontré de l'intérêt pour une possible carrière au Manitoba.

« C'est vraiment excellent pour nous, précise la gestionnaire du recrutement et de la promotion des carrières, Lise Voyer. Lors des foires d'emplois, nous faisons une véritable petite séduction pour attirer les étudiants. Le processus de recrutement est de longue haleine. Il ne faut pas se faire de faux espoirs. 26 contacts ne signifient aucunement des engagements concrets. Mais c'est un excellent début. »

La Journée carrière de Montréal, qui avait lieu le 26 février, était une opportunité pour le CCS de rencontrer de futurs médecins francophones, qui pourraient être attirés par un milieu de travail bilingue hors Québec.

Les dernières statistiques du Canadian Post-MD Education Registry (CAPER) démontre qu'environ 25 % des médecins diplômés des universités québécoises pratiquent ailleurs qu'au Québec, cinq ans après l'obtention du diplôme. Ces chiffres sont encourageants pour le CCS, qui est en constante recherche de professionnels bilingues.

« Des personnes que nous avons rencontrées, les raisons qui stimulent leur intérêt envers le Manitoba sont vraiment diverses, précise Lise Voyer. Certains ont déjà visité le Manitoba, d'autres ont des connaissances ici. Il y aussi des étudiants qui recherchent l'aventure et d'autres qui sont surpris d'apprendre qu'il y a des francophones au Manitoba et la possibilité d'y travailler en français. »

S. L.

ENVIRONNEMENT

Ces poêles qui polluent

Restreindre l'installation de nouveaux foyers et poêles à bois pour lutter contre le smog, c'est la solution qu'ont trouvées Montréal et d'autres villes canadiennes. Une telle chose serait-elle nécessaire au Manitoba?

Patricia BITU TSHIKUDI

La pollution atmosphérique, le smog, sont les fléaux de plusieurs villes nord-américaines. Montréal est l'une d'entre elles. Elle a récemment vécu son 25e épisode de smog hivernal attribué à l'utilisation de poêles à bois. Ce nouveau record a mené l'adoption d'une nouvelle règlementation visant à interdire l'installation de nouveaux foyers et poêles à bois partout dans ville.

Cette nouvelle règlementation qui mise en œuvre dès le printemps prochain est jugée trop sévère, et est fortement critiquée tant par les écologistes que par les vendeurs de poêles.

Une telle initiative pourrait-elle être envisageable au Manitoba?

Non, répond le responsable de la qualité de l'air à la Province du Manitoba, David Bezac.

« Le smog n'est pas un problème à Winnipeg et au Manitoba, explique-t-il. Ce sont les villes situées dans des vallées qui ont le plus souvent des problèmes de smog. On est dans les prairies, ce n'est donc pas un problème ici. »

David Bezac explique que l'utilisation des poêles à bois et des foyers n'est pas aussi répandue au Manitoba qu'ailleurs au pays.

« Il y a beaucoup moins de gens qui utilisent les poêles à bois pour chauffer leur maison ici, explique David Bezac. Il nous arrive de recevoir des plaintes de citoyens par rapport à la fumée, mais ce souvent des plaintes de voisinage. »

Il précise que la Colombie-Britannique, aux prises avec des problèmes de smog, s'est récemment dotée de nouvelles règlementations pour contrôler l'utilisation des poêles à bois.

« Il y a actuellement des discussions en cours au niveau fédéral, pour règlementer l'utilisation des poêles à bois et des foyers », conclut David Bezac.

LA BROQUERIE

Les panneaux disparaissent

La préfète de la Municipalité rurale de La Broquerie, Marielle Wiebe, tire la sonnette d'alarme. Depuis plusieurs années, des panneaux de signalisation disparaissent dans la Municipalité rurale, mais cette fois, ce sont plus de 90 panneaux qui sont rapportés manquants.

« On veut que ça s'arrête, car ces disparitions coûtent cher à la Municipalité, remarque Marielle Wiebe. Chaque panneau de signalisation coûte entre 25 et 125 $, donc quand il faut en remplacer 90, ça fait beaucoup d'argent. »

L'ensemble de la Municipalité rurale est touchée par le phénomène. Ce sont des résidants et des agents des travaux publics qui ont soulevé le problème.

« Des personnes de la municipalité sont venues nous dire qu'il manquait des panneaux de signalisation, comme par exemple un signal d'arrêt au chemin de fer, raconte la directrice générale adjointe de la Municipalité rurale de La Broquerie, Nadine Vielfaure. Mais en majorité, ce sont les gars des travaux publics qui nous ont prévenus. »

Au-delà du problème financier que posent ces disparitions, il s'agit donc aussi d'une question de sécurité. L'absence de panneaux d'arrêt à un croisement de routes ou de rails peut mener à de graves accidents.

« On demande aux résidants d'être très prudents, et observateurs, conclut Marielle Wiebe. On les invite à nous contacter s'ils voient quelque chose de suspect, comme quelqu'un qui semblerait en voler un. »

Vous pouvez joindre la Municipalité rurale de La Broquerie au (204) 424-5251.

C. S.

Humanitaire

Souper laotien pour construire une école

À peine la première école inaugurée, l'organisme École pour les enfants au Laos projette déjà d'en construire une autre. Il organise une soirée laotienne pour aider au financement.

Camille SÉGUY


photo : Thongsay Phanlouvong

Au mois de décembre 2008, les membres de l'organisme École pour les enfants au Laos (ÉEL) se sont rendus au Laos pour ouvrir officiellement la première école qu'ils ont contribué à financer, à Ban Thachampa.

L'expérience leur a donné le goût de poursuivre l'aventure. « On a senti qu'on n'était pas là juste pour l'ouverture de l'école, raconte une membre d'ÉEL, Mona Collette. C'était très émouvant. Les gens sur place répétaient que c'était historique, et certains enfants qui n'allaient plus à l'école ont voulu y retourner. »

Ils sont donc partis à la recherche d'un second village où il y a un besoin de reconstruire l'école. Leur choix s'est arrêté sur Ban Non Somboun, au nord de la capitale.

« À première vue, on a pris l'école de Ban Non Somboun pour une étable, se souvient Mona Collette. Le bâtiment n'était pas utilisable au complet. Il y avait beaucoup de tôle totalement défaite et accrochante, et des trous dans les murs. C'était très dangereux pour les enfants. »

L'école de Ban Non Somboun accueille 65 élèves de la 1re à la 3e année. ÉEL estime le coût de construction d'un bâtiment plus adéquat à environ 30 000 $.

« On a posé un dossier pour obtenir le statut d'organisme de charité, signale Mona Collette. Ça devrait nous aider, mais notre cas ne sera pas étudié avant mi-mars. »

Un autre membre d'ÉEL, Setha Phanlouvong, précise que pour reconstruire l'école de Ban Non Somboun, « on se donne deux ans au maximum, mais on vise plutôt de finir en un an ».

Collecter des fonds

Pour parvenir à son objectif, ÉEL compte sur la générosité de gens. L'organisme organise un souper de collecte de fonds, le samedi 21 mars 2009. (1)

« On va servir de la cuisine traditionnelle laotienne, annonce le fondateur d'ÉEL, Thongsay Phanlouvong. Tout sera fait maison, on a beaucoup de femmes qui vont contribuer à la cuisine de manière bénévole. »

Riz gluant et ordinaire, salade de papaye, légumes, viande de bœuf hachée épicée, rouleaux de printemps, plats végétariens, soupe, il y en aura vraiment pour tous les goûts.

« Nous avons aussi un dessert spécial, le riz noir, poursuit Setha Phanlouvong. C'est du riz avec du lait de coco et du sucre, et on peut y mettre d'autres *toppings* par-dessus. »

Et pour mieux vous plonger dans l'ambiance, « des petites filles habillées de façon traditionnelle feront une démonstration de danses folkloriques laotiennes », ajoute Thongsay Phanlouvong.

Mais la soirée ne s'arrêtera pas au repas. « Nous allons faire une vente d'artisanat local du Laos », indique Mona Collette.

« On va vendre des objets communs au Laos, comme par exemple des foulards, des objets en bambou et des peintures », précise Thongsay Phanlouvong.


photo : Camille Séguy

Mona Collette, Setha et Thongsay Phanlouvong étaient au Laos en décembre pour inaugurer la première école d'ÉEL. Ils en ont profité pour repérer un besoin d'école dans un autre village.

« On a aussi préparé une présentation de l'école que nous avons construite et de son ouverture officielle en décembre, ainsi que de notre nouveau projet », ajoute Setha Phanlouvong.

Enfin, côté animation musicale, vous pourrez découvrir le son du khène. « C'est un instrument à vent traditionnel laotien en bambou, composé d'une vingtaine de tubes », explique Setha Phanlouvong.

(1) Au gymnase ouest du Collège universitaire de Saint-Boniface, 196, avenue de la Cathédrale. Ouverture des portes à 17 h, souper à partir de 18 h. Prix par personne : 25 $. Renseignements au 233-2712 ou au 228-7730.

Prix Riel

Une fête sur le lac

Les résidants de Saint-Laurent et leurs visiteurs ont vibré au rythme du festival Manipogo la fin de semaine dernière, célébré la cuture métisse et la tradition de la pêche blanche. *La Liberté* a croqué l'événement en photos.



photos : Stéphane Lajoie

